

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXXXIX
ANNÉE 2012
1^{re} LIVRAISON



*Du chasteil d'antenne qui fut assiege
par les francois / et du bailet qui aloit*

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs sous la forme de cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directeur des publications :
Gérard FAYOLLE

Comité scientifique, de lecture et de rédaction :

Dominique AUDRERIE,
Alain BLONDIN,
Brigitte DELLUC,
François MICHEL,
Patrick PETOT,
Claude Henri PIRAUD,
Jeannine ROUSSET

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 150 exemplaires*

Mars 2012

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXXXIX
ANNÉE 2012
1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2012

● Conseil d'administration de la Société.....	3
● Assemblée générale : rapport moral 2011 (Brigitte Delluc).....	5
● Assemblée générale : rapport financier 2011 (Marie-Rose Brout)	9
● Compte rendu de la séance	
du 2 novembre 2011	13
du 7 décembre 2011	18
du 4 janvier 2012.....	22
● Projet de voyage de la SHAP. Autour des lieux périgordins de Rome.	
13-18 octobre 2012.....	31
● Programme de nos réunions. 2 ^e trimestre 2012.....	32
● Éditorial : Un nouveau mandat.....	33
● Élections du conseil d'administration. 1 ^{er} février 2012.....	34
● À propos de la soi-disant indivision de la seigneurie d'Hautefort entre Bertran de Born et son frère Constantin (Jean-Pierre Thuillat)	35
● Les échanges artistiques entre Périgord et Quercy à la Renaissance (1480-1630). Nouvelles perspectives (Mélanie Lebeaux)	43
● Châteaux et manoirs en val de Dronne. Les signes des puissants. 1 ^{re} partie (Line Becker).....	65
● Dans notre iconothèque et dans l'histoire de France : Auberoche. Première vraie bataille de la guerre de Cent Ans (Brigitte et Gilles Delluc)	103
● Petit patrimoine rural : Les cabanes de vigne de la région de Brantôme (La Pierre Angulaire / Catherine Schunck).....	127
● Notes de lecture : Mémorial des déportés du Périgord (G. Penaud), 1914-1918. Un canton dans la tourmente. Saint-Aulaye (F. Duhard), Brantôme : histoire d'une cité. A town in history (collectif), Écrits. Récits (P. Fanlac), « Somme, c'est César... » (M. de Montaigne, publié par A. Gallet), Le Bugue (A.-P. et C. Félix), Histoire de Périgueux (collectif), Patrimoine et mécénat. Sixièmes rencontres patrimoniales de Périgueux (collectif)	131
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	135

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Le siège d'Auberoche par les Français en octobre 1345, extrait des *Chroniques* de Froissart, conservées à la bibliothèque municipale de Besançon, cote ms 0864, f° 112 (d'après « cliché CNRS-IRHT, ©Bibliothèque municipale de Besançon »). Avec l'aimable autorisation de la bibliothèque municipale de Besançon.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2012-2014

Présidents d'honneur : Dr Gilles Delluc
P. Pierre Pommarède († 2010)

MM. Jean-Louis AUCOUTURIER, Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Pierre BESSE, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, M^{lle} Marie-Rose BROUT, MM. Maurice CESTAC, Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Brigitte DELLUC, MM. Gérard FAYOLLE, Bernard GALINAT, M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M^{me} Mireille MITEAU, MM. Patrick PETOT, Claude-Henri PIRAUD, M^{me} Jeannine ROUSSET.

BUREAU

Président :	M. Gérard FAYOLLE
Vice-Président :	M. Dominique AUDRERIE
Secrétaire générale :	M ^{me} Brigitte DELLUC
Secrétaire adjoint :	M. François MICHEL
Trésorier :	M ^{lle} Marie-Rose BROUT
Trésorier adjoint :	M ^{me} Mireille MITEAU

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Comité scientifique, de lecture et de rédaction

M. Gérard FAYOLLE, président, assisté de M. Patrick PETOT.

Membres : MM. Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN, M^{me} Brigitte DELLUC, MM. François MICHEL, Claude Henri PIRAUD et M^{me} Jeannine ROUSSET

Direction du personnel

M^{lle} Marie-Rose BROUT, assistée de M^{me} Mireille MITEAU

Trésorerie

M^{lle} Marie-Rose BROUT, trésorière, M^{me} Mireille MITEAU, trésorière adjointe, assistées de MM. Jean-Pierre BOISSAVIT et Maurice CESTAC

Commission des bâtiments

M. Gérard FAYOLLE, président, M. Bernard GALINAT, vice-président, assistés de MM. Jean-Louis AUCOUTURIER, Thierry BARITAUD, Jean-Pierre BOISSAVIT, M^{lle} Marie-Rose BROUT

Bibliothécaires

M. Patrick PETOT, assisté de MM. Pierre BESSE, Maurice CESTAC, François MICHEL et M^{me} Jeannine ROUSSET

Iconothèque

M^{me} Jeannine ROUSSET et M. Pierre BESSE, assistés de MM. Thierry BARITAUD, Maurice CESTAC, Gérard FAYOLLE et M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Archives

M^{me} Jeannine ROUSSET, assistée de M. François MICHEL et M^{me} Mireille MITEAU

Site Internet et informatisation

M. Pierre BESSE

Relations avec la presse

M. Gérard FAYOLLE

Sorties

MM. Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT et M^{mes} Mireille MITEAU et Jeannine ROUSSET

RUBRIQUES DANS LE BULLETIN

Dans notre iconothèque – Revue de presse – Courrier des chercheurs et petites nouvelles

M^{me} Brigitte DELLUC

Petit patrimoine rural

La Pierre angulaire

Patrimoine restauré

Fondation du Patrimoine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER 2012

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2011

L'année 2011 a été marquée par la restauration de la façade de notre immeuble donnant sur la rue du Plantier. Depuis des années, le conseil d'administration se désolait de son état délabré et des risques de chutes de pierre sur les passants, mais il reculait toujours devant les difficultés de la maîtrise d'ouvrage et le coût des travaux. Tout cela a été résolu cette année, grâce aux conseils et à l'aide de la Fondation du Patrimoine, sous la direction compétente de notre collègue architecte Alain de La Ville et la collaboration attentive de Bernard Galinat, grâce enfin à tous ceux qui ont répondu à la souscription ayant entraîné une aide financière importante de la Fondation du Patrimoine. Les dons sont toujours les bienvenus et les souscripteurs seront remerciés dans le *Bulletin*. Aujourd'hui l'immeuble a retrouvé son aspect majestueux du XVI^e siècle (avec ses pierres saillantes bossagées) et ses grandes fenêtres du XVIII^e siècle, aux huisseries élégantes.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis tous les deux mois dans une ambiance sereine et studieuse, pour veiller au bon déroulement de nos activités et à la bonne tenue de notre compagnie.

Notre trésorière, Marie-Rose Brout, et ses assistantes fidèles, Mireille Miteau et Sophie Bridoux-Pradeau, ont eu à surveiller, avec un soin jaloux, l'état de nos finances. Qu'elles en soient remerciées, de même que tous nos membres qui pensent à régler leur cotisation dès le début de l'année. Notre association ne recevant aucune subvention, de leur régularité dépend l'équilibre de notre budget. Pour 2012, la cotisation, qui donne accès aux 12 réunions mensuelles et aux 2 excursions, est fixée à 25 euros, ce qui correspond à moins de 2 euros par activité, et l'abonnement à 32 euros, soit 8 euros par livraison du *Bulletin*.

Nos séances mensuelles à notre siège, 16-18, rue du Plantier à Périgueux, sous la direction de notre président, Gérard Fayolle, continuent de

réunir, le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures 30, plus d'une centaine de nos adhérents répartis dans la salle de séance et dans la salle de lecture de la bibliothèque équipée pour la retransmission des images et du son, prise en charge, avec dévouement, par Pierre Besse et Henri Serre. Le programme de nos réunions est désormais fourni dans chaque *Bulletin* et sur notre site Internet (sous réserve, bien sûr, de modification de dernière minute). Les interventions proposées sont nombreuses, très documentées et bien illustrées sur un grand écran et elles laissent une place pour l'intervention des auditeurs.

Un mot spécial pour remercier notre collègue Pierre Besse : c'est à lui que nous devons la qualité et la richesse de notre site Internet, qui est régulièrement consulté par une centaine de personnes par jour (www.shap.fr). On peut y trouver, non seulement le programme de nos réunions et de nos sorties, les renseignements pratiques, le *Courrier des chercheurs* et les *Petites Nouvelles*, mais aussi les tables analytiques de notre *Bulletin* et l'inventaire de notre bibliothèque. Cela permet aux chercheurs de préparer leur visite à la bibliothèque où ils trouveront le *Bulletin* et les ouvrages recherchés.

Comme nous le disons chaque année, notre bibliothèque, animée par l'équipe des bibliothécaires dirigée par Patrick Petot et Jeannine Rousset, avec l'aide de François Michel, s'enrichit constamment des ouvrages offerts par les auteurs et par les périodiques en relation avec notre société. La rubrique mensuelle « Entrées dans la bibliothèque » de notre *Bulletin* et notre site Internet permettent à chacun de suivre cet enrichissement. Chaque ouvrage offert, concernant notre région, fait l'objet d'une analyse dans le *Bulletin*. Les membres de l'équipe des bibliothécaires s'organisent pour ouvrir la bibliothèque tous les samedis après-midis, sauf exceptions (indiquées sur le répondeur téléphonique et sur le site Internet).

De même, notre fonds d'archives et notre iconothèque continuent à s'enrichir grâce à la générosité de nos membres. Nous avons bénéficié, cette année, d'un legs exceptionnel de la part de notre ancien président, le chanoine Pommarède, en particulier : sa collection de cartes postales de la Dordogne et ses dossiers du chanoine Brugière, mieux conservés que ceux de notre ancien fonds Bouchereau. Ces documents exceptionnels constituent désormais « le fonds Pierre Pommarède ». Ils sont classés dans une pièce spéciale sécurisée et sont consultables sur rendez-vous.

Nos sorties de printemps et d'automne, organisées par Jeannine Rousset, Alain Ribadeau Dumas et Alain Blondin, connaissent toujours le même succès : plus de 100 personnes réparties dans deux cars, suivis par quelques voitures individuelles. L'excursion d'été a eu lieu le 18 juin en pays dommois, avec la visite de l'église de Cénac, commentée par Alain Blondin, celles des châteaux de Caudon, commentée par Gérard de Maleville, de Fénélon et de Veyrignac, commentée par Chantal et Michel Baudron. La sortie d'automne a eu lieu

pendant l'après-midi du 10 septembre et a permis de visiter la grotte ornée de Villars, avec les commentaires de Brigitte et Gilles Delluc, les châteaux du Pleyssac, où nous fûmes accueillis par Stephan Thomsen, et de Mondevys, avec les commentaires de M^{me} de Chevron-Villette et Alain Ribadeau Dumas, et, enfin, la belle demeure de Champagne à Saint-Crépin-et-Richemont chez Anne-Marie et Maurice Cestac. Merci à tous ceux qui nous ont aidés par leurs commentaires passionnants. Que nos hôtes trouvent ici, encore une fois, l'expression de notre très vive reconnaissance.

Comme d'habitude, l'hôtel de Fayolle, notre siège, a été ouvert au public pour les Journées du Patrimoine, le samedi 17 et le dimanche 18 septembre, avec une exposition sur « les grands voyageurs du Périgord ».

En outre, notre compagnie a participé activement à plusieurs manifestations, en particulier : le jury du concours du Clocher d'or, le jury du prix littéraire de Brantôme, le colloque de Cadouin et, cette année, la commémoration du passage de Catherine de Médicis à Bergerac.

Le *Comité scientifique de lecture et de rédaction*, désormais indispensable pour toute revue scientifique, composé de 8 administrateurs, se réunit tous les deux mois avec notre secrétaire, Sophie Bridoux-Pradeau, sous la direction du directeur des publications Gérard Fayolle, assisté de Patrick Petot : tous les mémoires reçus sont lus et annotés, avant acceptation ; les mémoires retenus sont ensuite mis au point pour l'édition.

Les quatre livraisons du tome CXXXVIII sont sorties régulièrement à la fin de chaque trimestre et forment un volume de 616 pages, contenant 24 mémoires inédits, couvrant toutes les disciplines de l'histoire et de l'archéologie périgordine, depuis la Préhistoire jusqu'à l'histoire récente. En outre, chaque livraison contient les rubriques habituelles : comptes rendus des réunions mensuelles (avec, à chaque fois que cela est possible, un résumé illustré fourni par l'intervenant lui-même), entrées dans la bibliothèque et revue de presse, comptes rendus des sorties et notes de lecture, *Courrier des chercheurs et petites nouvelles*, sans oublier la rubrique *Petit Patrimoine rural* de la Pierre angulaire.

La 3^e livraison a été consacrée à un thème original : « la Justice en Périgord », avec, en couverture, un portrait de l'avocat Amédée de Lacrousille, dessiné spécialement par Jean-Michel Linfort et neuf mémoires originaux. La 4^e livraison contient le sommaire du tome et la table des illustrations. La table analytique de l'année 2011 sera fournie sur notre site Internet à la fin du premier trimestre 2012. Ainsi chacun pourra la consulter à distance et, pour ceux qui le désirent, en effectuer un tirage papier.

De la même façon, par souci d'économie, chaque auteur reçoit seulement 5 tirés-à-part et, par courriel, le PDF de son article, lui permettant ainsi une large et facile diffusion auprès de ses correspondants.

La vie quotidienne de notre société continue à être assurée avec efficacité et gentillesse par notre secrétaire, Sophie Bridoux-Pradeau, avec une présence téléphonique aux heures indiquées sur le répondeur téléphonique. En liaison avec la secrétaire générale et les bibliothécaires, elle procède à l'enregistrement des nouveaux ouvrages et à leur classement dans les étagères de la bibliothèque. Elle veille, avec une maîtrise professionnelle, à la coordination des échanges entre le *Comité scientifique de lecture et de rédaction* et les auteurs. Dans le même temps, elle a la charge de la rédaction des sommaires et des tables analytiques de notre *Bulletin*, en liaison étroite avec le *Comité de lecture et de rédaction*. Lorsque le contenu du *Bulletin* est mis au point, elle fait la liaison avec le maquettiste, avec l'imprimeur et avec le routeur.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le président félicite et remercie la secrétaire générale pour son travail, sa compétence et la qualité de ses comptes rendus.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2011

En l'absence de notre trésorière, le président remercie M. Couderc, expert comptable, pour sa présentation du bilan. Il associe à ces remerciements Marie-Rose Brout, notre trésorière, à qui il souhaite un prompt retour parmi nous, Mireille Miteau, son adjointe, et Sophie Bridoux-Pradeau qui assurent la gestion quotidienne. Il ajoute quelques remarques sur la bonne marche financière de la SHAP.

Il confirme les propos de l'expert comptable sur la stabilité et l'équilibre de notre budget. Cette stabilité est due, étant donnée l'inflation, à l'augmentation modeste mais régulière du montant de nos cotisations et de nos abonnements. Nous devons maintenir un certain rythme de hausse alors que notre *Bulletin* reste encore un ouvrage à très bon marché.

Il convient de noter aussi que nous ne demandons pas de subventions. Nos ressources se limitent au soutien de nos membres et à nos loyers. Il se trouve justement qu'un de nos locataires, le service Logement du Conseil général, qui regroupe ses bureaux, nous a quittés le 31 décembre. Le nécessaire est fait pour chercher un nouveau locataire.

Le président rappelle en outre, à la suite d'une question de Brigitte Delluc, que la plus grande partie des fonds recueillis par la Fondation du Patrimoine n'a pas encore été versée, car la souscription n'est pas close. Ces fonds représentent pour le moment un montant de l'ordre de 17 % du coût total des travaux de la façade. Il faut remercier les donateurs et la Fondation.

On peut noter aussi que la ligne de dépenses « dotations aux amortissements » va devenir plus importante, mais qu'il s'agit d'une technique de présentation comptable et non d'une véritable dépense.

Pour conclure, le président indique qu'il sera donc nécessaire de continuer à rester vigilant sur nos dépenses après une année de grands travaux qui étaient devenus indispensables pour valoriser notre patrimoine. Il remercie les membres de la SHAP.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

Nous vous rappelons que la souscription en faveur des travaux de restauration de la façade de notre hôtel est encore ouverte pour quelques mois. Vous pouvez donc encore adresser vos dons (chèques à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - SHAP ») à : Fondation du Patrimoine, Délégation Aquitaine, 7, rue Fénelon, 33000 Bordeaux.

Exercice 2011 et Budget prévisionnel 2012

	Exercice 2011	Budget prévisionnel 2012
RECETTES		
Cotisations	23 852	26 000
Abonnements	29 834	30 000
Dons	2 453	3 000
Ventes	1 729	1 700
Photocopies	493	750
Loyers	23 393	22 000
Produits financiers	1 720	1 500
Divers	268	
Excursions et congrès	5 474	5 500
Produits antérieurs	380	
Quote-part subvention	42	
TOTAL	89 638	90 450

	Exercice 2011	Budget prévisionnel 2012
DÉPENSES		
Impression et envoi du Bulletin	23 230	22 340
Corresp., téléphone	2 889	2 400
Papeterie	410	400
EDF-GDF-Eau	1 859	2 000
Impôts et assurances	13 987	15 000
Salaires et charges	28 280	29 300
Achats de livres	1 509	1 000
Travaux	5 870	2 000
Excursions et congrès	4 441	4 500
Réceptions, déplacements	156	200
Divers, services bancaires	522	1 610
Honoraires comptable + compta	1 439	1 500
Impôt sur sociétés + CR Loyers	2 692	2 200
Dotations aux amortissements	3 627	6 000
TOTAL	90 911	90 450
Perte	1 273	

Les données ont été arrondies à l'euro le plus proche.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 172	3 858	314	1 149
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	76 023	1 867	74 156	2 535
Installations techniques, matériel et outillage	3 070	1 455	1 615	2 082
Autres immobilisations corporelles	3 674	2 365	1 309	2 100
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	86 939	9 544	77 394	7 867
Stocks				
Matières premières et autres approv.	12 842		12 842	12 842
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	2 500		2 500	738
Divers				
Valeurs mobilières de placement				24 938
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	73 548		73 548	79 939
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	88 890		88 890	118 457
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Écarts de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	175 828	9 544	166 284	126 323

Bilan passif

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	115 149	115 517
Écarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 273	-368
Subventions d'investissement	2 458	
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	116 334	115 149
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DÉDIÉS		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	34 036	
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	34 036	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		416
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	5 198	3 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 253	
Autres dettes	4 462	6 885
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	49 950	11 174
Écarts de conversion - Passif		
ÉCARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	166 284	126 323

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95. Excusé : 1.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Collectif, 2011. *Brantôme, histoire d'une cité*. A Town in History, Brantôme, éd. Les Amis de Brantôme (don de l'éditeur)
- Bellesort (André), 1941. *XVIII^e siècle et romantisme*, Paris, Librairie Arthème Fayard, avec un chapitre sur Mademoiselle Aïssé
- La Borie (Guillemette de), 2011. *Passions romaines, roman*, Paris, éd. Presses de la Cité (collection Terres de France) (don de l'auteur)
- Fanlac (Pierre), 2011. *Ecrits. Récits*, précédé de « Pierre Fanlac et son temps » par G. Fayolle et de « Pierre Fanlac, l'écrivain de la fidélité » par T. Hordé, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur).

Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- Dumoulin (Christian), s.d. *M^{sr} de Solminihac*, album de diapositives, accompagné d'un texte de l'abbé Chr. Dumoulin sur « M^{gr} Alain de Solminihac, évêque de Cahors (1593-1659) », tiré sur papier et enregistré sur disquette (don de P. Petot)

- Vergnolle (Adrien), 2011. « Le maire, l'amant et la rumeur du XIX^e siècle », article faisant référence à l'article paru dans *BSHAP*, 2011, p. 419-453, extrait de *Sud Ouest*, mercredi 26 octobre (photocopie).

REVUE DE PRESSE

- *GRHIN*, CR 413, 2011 : notes sur le colloque de l'association Rocal (dossiers concernant les mouvements ruraux à Nontron aux Archives départementales de la Dordogne)

- *Archives en Limousin*, n° 37, 2011-1 : « Faire l'histoire d'une route, est-ce bien raisonnable ? La nationale 89 (Lyon-Bordeaux) en Corrèze (1761-2005) » (R. Chanaud).

COMMUNICATIONS

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, en particulier à M. et M^{me} Archambeaud et à M^{me} Faure, présents aujourd'hui. Il donne le programme des différentes manifestations prévues pour le mois de novembre, en particulier le 4 novembre une conférence de J.-J. Gillot sur les marins de la France libre à Léguillac-de-l'Auche, le même jour une conférence de Gilles et Brigitte Delluc à Sainte-Foy-la-Grande sur « Histoire d'os. Les maladies des Hommes préhistoriques », le 8 une conférence des mêmes à l'UTL de Périgueux sur « Lascaux au temps de la découverte » et le 18, une autre conférence des mêmes sur une nouvelle figure de rhinocéros dans la grotte de Villars pour le colloque MADAPCA au palais du Louvre à Paris.

Gilles Delluc dit quelques mots sur le héros du film *Le capitaine Craddock*. Ce personnage était interprété par un grand acteur périgourdin de l'époque, Jean Murat, qui chantait : « C'est nous les gars de la marine... ». En feuilletant le premier album des aventures de Tintin où apparaît le capitaine Haddock, Gilles Delluc a trouvé la « preuve » que l'un est à l'origine de l'autre : deux pages avant que le nom de ce marin en goguette ne soit cité, il chante la même chanson. D'où la conclusion, avec un sourire : le capitaine Haddock est un peu périgourdin (pour plus de détails voir *Le Courrier des lecteurs*, 2011, p. 602-603).

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) parle du **jardin secret d'André Leroi-Gourhan : l'art préhistorique**, avec de nombreuses photographies inédites, pour honorer la mémoire de celui qui fut leur maître et leur ami, à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance. André Leroi-Gourhan (1911-1986) était d'abord un ethnologue. Après s'être penché sur les peuples du renne et sur les Aïnou de l'île de Hokkaido, son intérêt s'est porté

sur les Hommes préhistoriques avec le souci de les connaître dans leur entier. Il conduisit des recherches exemplaires à Arcy-sur-Cure (Yonne) et à Pincevent (Seine-et-Marne). Le décapage, couché après couche, des campements de ces chasseurs cueilleurs lui permit de connaître non seulement leurs outils, avec leurs modes de fabrication et leurs usages, mais aussi leur mode de vie. Pour essayer d'appréhender la pensée des Cro-Magnons, il s'est intéressé à leur art pariétal et mobilier. Partant des nombreuses publications de l'abbé



Fig. 1.

Breuil, de 1956 à 1970 il visita toutes les grottes connues alors avec le père Francis Hours et avec Jean Vertut, son photographe, notant minutieusement ses observations sur des fiches mécanographiques. Ce travail aboutit à trois articles fondateurs dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* en 1958 sur les animaux et les signes géométriques et à deux ouvrages fondamentaux : *Les Religions de la Préhistoire* (1964) et *Préhistoire de l'art occidental* (1965). Il était devenu le « Patron » de nombreux préhistoriens. À partir de 1970, les intervenants, devenus ses élèves depuis quelques années, ont pris le relais dans les grottes (fig. 1, avec Brigitte Delluc aux Combarelles, cliché Delluc). Ils l'ont accompagné dans toutes les grandes grottes d'Ariège (Le Portel, Fontanet et Niaux), du Lot (Pech-Merle et Cougnac) et de Dordogne (Font-de-Gaume, Les Combarelles, Rouffignac...), qu'il visitait toujours en très petit comité, notamment en compagnie de la grande spécialiste russe Zoïa Abramova ou de la préhistorienne A. Laming-Emperaire. Brigitte Delluc a soutenu sa thèse sous sa direction en 1976, suivi par Gilles Delluc dix ans plus tard. Ils sont devenus ses collaborateurs, en particulier à Lascaux, lors des missions qui ont abouti à la publication de *Lascaux inconnu* en 1979, et ses amis. En 1969, il avait été nommé professeur au Collège de France et, jusqu'en 1983, il donna des cours publics sur l'art préhistorique, présentant année après année l'avancement de ses recherches dans ce domaine. Les intervenants ont eu l'honneur de le recevoir souvent chez eux en Dordogne jusqu'en 1983, et ils l'ont accompagné dans de nombreuses grottes très connues (Font-de-Gaume, Les Combarelles...) ou moins connues (Sous-Grand-Lac, Comarque ou Commarque, Domme, Bernifal, Gabillou...). À l'automne 1983, ils visitaient encore avec lui la grotte normande de Gouy en compagnie du Pr Denis Vialou, du cinéaste Mario Ruspoli et de l'inventeur de la grotte, Yves Martin.

René Costedoat présente le thème **De la difficulté de percevoir le sentiment religieux intime des défunts en Bergeracois au XVIII^e siècle**, qu'il a développé dans le *BSHAP* en 2011 (p. 207-234). « Il est délicat de faire parler les morts de leur intimité. Au XVIII^e siècle, la France vit sous un régime d'alliance du trône et de l'autel, dans lequel l'État met sa force armée au service du clergé catholique. Un historien protestant a parlé de *césaropapisme*. Entre 1685 et 1736 (un demi-siècle), les registres de sépultures sont le monopole du clergé. À partir de 1736, les sépultures jugées non-catholiques par les curés sont inscrites par la justice dans des registres qui n'existent pas partout. Dans le Bergeracois, marqué durant un siècle et demi par la Réforme protestante, puis en 1685 par les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes, les non-catholiques sont nombreux. Mais sont-ils tous protestants ? Des éléments d'appréciation : testaments, registres de sépultures, posent problèmes. Problème du rapport testament/sépulture. Voir l'article cité, deux exemples sont évoqués. Problème des sépultures non-catholiques. Elles concernent de nombreuses catégories. Selon le rituel du diocèse de Sarlat de 1708 se référant aux « saints canons », elles s'appliquent aux « infidèles, aux payens, aux juifs, aux hérétiques [...] aux apostats [...] aux schismatiques, aux excommuniés », ainsi qu'aux suicidés, à ceux tués en duel (avec des réserves), à ceux qui ont négligé la confession annuelle et la communion pascalle, aux « usuriers déclarez », aux comédiens, etc. Les registres ouverts en 1736 sont désignés à Bergerac comme seulement « protestants ». Mais à Bordeaux on y trouve, c'est naturel, des familles notoirement juives comme les Gradis. Des historiens de renom ont manifesté leur frustration face aux testaments. J. Delumeau estime qu'« il nous manque une histoire de l'hypocrisie ». Hypocrisie ? Conformisme ? Formalisme ? Souci de bienséance ? Toutes les configurations de l'esprit humain entre athéisme et mysticisme apparaissent de longue date, parfois dans la même personne. Au XVI^e siècle, Calvin s'en prenait aux « libertins religieux » (libre-penseurs). Et certaines condamnations au bûcher du parlement de Bordeaux laissent alors perplexe face aux motifs invoqués : protestants, athées, libre-penseurs ? Montaigne, Cyrano (de Paris, hélas) sont revendiqués par certains libre-penseurs. Par ailleurs, bien d'autres données sont mises en évidence comme la persistance de vieilles croyances, par le rituel de Sarlat de 1728, l'enquête de Brard (1839), G. Rocal (1922). Ou encore le poids de la religion « money », qui apparaît à l'occasion quand des archives privées entrouvrent les portes d'un amphibie bourgeois de Bergerac. L'histoire se rit du passé simple, elle se conjugue au passé compliqué, particulièrement en Bergeracois au XVIII^e siècle » (résumé de l'intervenant).

Pour répondre à une question de Gilles Delluc, l'intervenant précise ce qu'il appelle « les familles amphibies » : ce sont des familles protestantes qui font le minimum pour vivre à leur façon sans avoir de problèmes. Par exemple, telle famille qui veut célébrer un mariage s'établit dans un village, où exerce un curé complaisant, un an avant la cérémonie (c'est le délai légal).

Jean-Louis Aucouturier présente ensuite **les réalisations et les projets de la Fondation du Patrimoine en Dordogne**, illustrés par de nombreux tableaux et photographies. Il commence par rappeler que notre collègue, Édouard de Royère, ancien président d’Air Liquide, fut le premier président de la Fondation du Patrimoine, nommé en 1996 par le président Jacques Chirac. « C’est un organisme national privé qui a reçu pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine de proximité non protégé par l’État. Aux côtés de l’État et des collectivités territoriales, la Fondation apporte son concours technique et financier sur des projets de restauration et de valorisation patrimoniales. » Les aides en faveur du patrimoine bâti de propriété privée concernent des bâtiments non protégés au titre des Monuments Historiques, grâce à un label permettant aux propriétaires de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique. Dans le cadre de chaque label octroyé, la Fondation du Patrimoine aide les propriétaires privés à organiser des souscriptions et leur attribue une subvention proportionnelle au montant des travaux labellisés. Une autre action de la Fondation du Patrimoine consiste à « susciter et organiser des partenariats avec les associations, les particuliers, les pouvoirs publics, les entreprises, désireux de soutenir des actions en faveur de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine ». La Fondation « encourage directement ou indirectement la transmission des métiers et de leur savoir-faire et la création d’emplois, contribuant ainsi à faire de la restauration du patrimoine de proximité un levier du développement local ». Depuis 2009, les municipalités sont informées directement, ce qui permet d’augmenter considérablement le nombre de projets subventionnés. En 2011, 154 communes ont adhéré à la Fondation du Patrimoine, ce qui a permis la restauration et la sauvegarde de bâtiments aussi divers qu’un moulin à vent à Cercles, la chapelle de Verteillac, l’église de Connezac, un pigeonnier à Paussac-et-Saint-Vivien, un lavoir à Chassaignes, la jumenterie d’Hautefort, une fontaine à Saint-Martin-de-Gurson, une cabane à Saint-Léon-sur-Vézère, un four à pain à Borrière, la maison forte de Ségelard, la façade de l’hôtel de Fayolle, siège de notre société, pour ne citer que quelques exemples. Dans le même esprit, la Fondation est très attentive à la protection des petits bâtiments couverts de lauze, pour éviter qu’ils ne servent de carrière à lauzes et elle entretient des relations excellentes avec l’association *La Pierre Angulaire* (résumé d’après les notes de l’intervenant ; pour plus de détails voir le texte complet déposé à la bibliothèque).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2011

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 97 Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

FÉLICITATIONS

- Jacques Bernot, promu officier de l'ordre national du Mérite
- Yvonne Clergerie, promue officier de l'ordre national du Mérite

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Aubarbier (Jean-Luc), 2011. *Le talisman cathare*, Paris, éd. J.-C. Lattès (coll. Pocket) (don de l'auteur)
- Penaud (Guy), 2011. *Mémorial des déportés du Périgord*, Périgueux, éd. La Lauze (don de l'auteur)
- Félix (Anne-Paule et Christian), 2011. *Le Bugue*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton (coll. Mémoires en Images) (don des auteurs)
- Cocula (Anne-Marie) (sous la dir. de), avec la collaboration de Combet (Michel), Éloi (Jean-Serge), Geneste (Jean-Michel), Genty (Michel), Girardy-Caillat (Claudine), Golfier (Michel), Lachaise (Bernard), Marquette (Jean-Bernard), 2011. *Histoire de Périgueux*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)
- Félix (Thierry) et Aubarbier (Jean-Luc), 2011. *Préhistoire en Périgord, Quercy, Charentes et Poitou*, Rennes, éd. Ouest-France (don de J.-L. Aubarbier)
- Collectif, 2011. *Monuments de l'Aveyron*, Congrès archéologique de France, 2009, 167^e session, Paris, éd. Société française d'archéologie.

Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- Collectif, 2011. *Patrimoine et mécénat*, sixièmes Rencontres patrimoniales de Périgueux, Bordeaux, éd. Presses universitaires de Bordeaux (don de D. Audrerie).

REVUE DE PRESSE

- *Sites et Monuments*, n° 215, 2011 : « Ils ont gagné : Bridoire, un si long combat »

- *Le Journal du Périgord*, n° 195, 2011 : « Que reste-t-il des Pétrocores ? » (C. Chevillot) ; « Les Talleyrand-Périgord, bienfaiteurs d'Excideuil ? » (J. Desthomas-Denivelle) ; « L'école Saint-Front, un ensemble chargé d'histoire » (C. Coyral)

- *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, n° 401, 2011 : « La famille oubliée de Toussaint-Louverture » (J.-L. Donnadiou)

- *Terre d'Eygues* (Société d'études nyonsaises), n° 47 et 48, 2011 : « Famille Romieu-Dessorgues » (J. Démésy) (don de J. Démésy)

- *Aquitaine historique*, n° 112, 2011 : « L'empreinte romaine en Aquitaine : le réseau routier » (H. Saint-Béat).

COMMUNICATIONS

Le président salue M. Broussaud, un de nos nouveaux membres, présent aujourd'hui à notre réunion. Il annonce les différentes manifestations du mois à venir, en particulier une conférence de Gérard Fayolle, aujourd'hui même, à Bergerac sur « Le patrimoine », une conférence de Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) au Paléosite de Saint-Césaire (Charente-maritime) sur « La nutrition paléolithique », le 16 décembre, et la participation de Brigitte Delluc à l'hommage à André Leroi-Gourhan, le 9 décembre au grand amphithéâtre du Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Il annonce que Kléber Rossillon a été retenu comme gestionnaire du futur fac-similé de la grotte Chauvet et que Brigitte et Gilles Delluc ont été nommés conseillers scientifiques pour la réalisation de l'exposition internationale Lascaux III et pour le nouveau fac-similé Lascaux IV. La bibliothèque sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.

Avant de prendre la parole sur le thème du jour, Gilles Delluc rend hommage au musée militaire de Périgueux. Son directeur, aujourd'hui présent, nous présente une acquisition récente du musée, suite à un de nos articles : le fanion de la voiture du colonel Lizé en 1944, alors commandant de la place militaire de Paris, le libérateur de Paris, alias le général de Marguerittes (voir *BSHAP*, 2010, p. 101-122 ; 2011, p. 145-150).

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente ensuite une communication sur **les hôpitaux militaires en Dordogne pendant la guerre 1914-1918**. Des cartes permettent de situer les 76 établissements, avec près de 10 000 lits, non seulement dans les villes principales et les hôpitaux préexistants, mais aussi dans tous les édifices susceptibles d'être aménagés, tels le couvent de la Visitation à Périgueux ou l'école supérieure de Mussidan, transformés en hôpitaux complémentaires, en hôpitaux bénévoles ou en accueil des convalescents, avec, en plus, en 1918 et 1919, deux importants hôpitaux

pour accueillir les blessés américains à Montpon et à Port-Sainte-Foy (avec 3 800 lits). De nombreux dessins, comme ceux de notre compatriote Sem ou ceux de Gus Bofa de Brive, ont immortalisé les scènes d'évacuation des blessés par les courageux brancardiers et le rôle primordial de la Croix-Rouge et de la Société française de Secours aux blessés militaires. Le Bergeracois Samuel Pozzi et son ami Alexis Carrel ont joué un rôle majeur pour définir la conduite à tenir devant ces flots de blessés. Il fallait compter un délai de 12 jours entre le moment de la blessure sur le front et celui de l'arrivée du blessé dans un hôpital de Dordogne. Le blessé était accompagné d'une fiche rédigée sur le champ de bataille, qui comprend, en particulier, une description de la blessure et une note justifiant son transport. Il demeure des photographies de quelques-uns de ces hôpitaux, montrant : les salles, subdivisées ou non en box avec des draps, aux murs ornés de drapeaux et de crucifix ; des blessés en cours de soin par des médecins, comme le Dr Faguet de Périgueux, et des infirmières le plus souvent bénévoles, comme Magdeleine Delluc de Nontron ; des groupes de blessés accompagnés de leurs soignants. De très nombreux objets ont été fabriqués par les soldats sur le front et ils les ont offerts à leurs soignants : des bagues en aluminium, bricolées à partir des fusées d'obus allemands, des coffrets en bois sculptés, des briquets, des porte-plume en laiton, des récipients fabriqués avec des douilles d'obus... Après la fin de la guerre demeuraient de nombreux mutilés et malades, en particulier des tuberculeux, qui seront accueillis dans une cité sanitaire créée pour eux en Dordogne, à Clairvivre, par Albert Delsuc. Les infirmières bénévoles ont continué à se dévouer jusqu'à la guerre de 1939-1945 et même après. Ce mémoire est soumis au comité de lecture.

Frédéric Duhard rappelle que Yvonne Vendroux fut infirmière bénévole à la Visitation de Périgueux, pendant la guerre de 14-18, avant d'épouser celui qui deviendra le général de Gaulle, et que le château des Jalots à Saint-Privat-des-Prés accueillit, à l'époque, un hôpital complémentaire.

On signale aussi que : l'évêque de Périgueux, M^{sr} Louis, a été brancardier pendant la guerre de 1914-1918 ; Irène Jolliot-Curie a été soignée pour tuberculose à Claivivre, pendant l'offensive allemande de juin 1940, alors que son mari mettait l'eau lourde à l'abri (voir à ce sujet *BSHAP*, 2005, p. 176).

Jean-Jacques Gillot (avec la collaboration de Pascal Audoux) annonce la parution de leur premier tome d'une série nommée *Mystères du Périgord*. Il s'agit de la présentation de sujets insolites, regroupés en 6 thèmes plus ou moins « sympathiques ». Le 2^e tome est en préparation.

Erik Egnell présente ensuite le dernier ouvrage qu'il vient de publier : *Le soir au cantou*. Il s'agit d'un recueil de poésies patoises, écrites par le Dr Boissel (1872-1939), originaire de Saint-Cyprien, un ancien médecin

militaire pendant la guerre 1914-1918. Pour illustrer son propos, l'intervenant lit plusieurs de ces poésies.

Michel Combet, co-auteur du nouveau livre sur l'*Histoire de Périgueux* (sous la direction d'Anne-Marie Cocula), présente en quelques mots l'originalité de cet ouvrage : il fournit une synthèse de plusieurs travaux inédits, en particulier archéologiques, et de plusieurs recherches récentes d'étudiants. L'intervenant expose ensuite son travail sur **Henry IV, le « roi finaud » de l'écrivain périgourdin Eugène Le Roy**. « Écrivain républicain, Eugène Le Roy (1836-1907) s'est voulu dans ses romans, écrits et publiés à partir de 1888, le porte-parole des humbles et ce statut lui a été reconnu par nombre de ses exégètes et de ses fidèles qui ont fait de lui le chantre du Périgord croquant, et ont assimilé son œuvre à une somme historique sur l'histoire du peuple périgordin. Observateur d'une réalité encore très présente, au moins dans la mémoire collective de ses contemporains, Eugène Le Roy est en effet le témoin d'un monde en train de disparaître, celui qu'a étudié l'Américain Eugen Weber dans *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*. Romancier, il a fait œuvre d'ethnologue et a su collecter des informations très importantes, sur le quotidien du peuple périgordin du XIX^e siècle, faisant feu de tout bois : d'observations et de témoignages (directs ou indirects), d'échanges avec des spécialistes (archéologues, historiens, félibres), d'études de documents d'archives, fonds de notaires et papiers municipaux dont il mentionne avec une certaine insistance la dispersion. Ce faisant, il a constitué, sans véritable souci de chronologie, une source de premier ordre pour l'étude de la vie quotidienne des campagnes périgordines : à cet égard, il a fait œuvre pionnière et a construit un monument à la mémoire du Périgord. Mais, dans une œuvre avant tout littéraire, et qui mérite d'être découverte et appréciée comme telle, il fait usage de l'histoire au service de sa démonstration, prenant, quelquefois, quelques libertés avec des faits et des événements connus et bien balisés. Les puissants, seigneurs, hommes d'Église et souverains, n'y ont pas souvent le beau rôle. Concernant ces derniers, l'auteur ne leur consacre que quelques lignes dans une œuvre pourtant assez nourrie : si Louis IX et Louis XIV ont droit à quelques rares mentions, Henri IV est celui qui retient le plus son attention. Face à l'histoire officielle de ce roi, celle notamment enseignée par les instituteurs républicains, celle conforme au Petit Lavis et aux autres manuels reconnus par l'Instruction publique, Eugène Le Roy propose une vision assez inattendue dont la source serait la mémoire locale : celle-ci oppose une histoire du peuple à l'histoire officielle, celle des grands personnages. S'agissant d'Henri IV, trois griefs ont nourri, selon Eugène Le Roy, cette mémoire et amènent à nuancer fortement le portrait d'un souverain que la République a déjà assimilé comme élément d'un patrimoine commun. Reflet d'une opinion ou création d'artiste réglant, à coup d'arguments mémoriels,

ses comptes avec un roi dont certaines positions blessent l'inconscient de l'écrivain et alimentent un ressentiment tout personnel ? La réponse n'est pas simple mais quelle qu'elle soit, l'usage qu'Eugène Le Roy fait de la mémoire – opposée à l'histoire – est, en son temps, suffisamment originale et neuve pour être signalée » (résumé de l'intervenant).

Jeannine Rousset signale que, au début du temps des Croquants, existait une terrible famine et que l'on a signalé des cas de cannibalisme à Saint-Pierre-de-Chignac.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 4 JANVIER 2012

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 128.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Gérard Martial
- Guy de Brou de Laurière
- Brigitte Garnier, notre relieuse
- l'abbé Guy Vergniaud

Le président présente les condoléances de la SHAP.

FÉLICITATIONS

- François Michel pour son doctorat en Histoire et Archéologie des civilisations antiques sur « Les inscriptions latines et grecques de la Corse romaine » avec la mention « Très honorable » et les félicitations du jury
- Jean-Pierre Boissavit, promu chevalier de la Légion d'honneur

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Montaigne (Michel de), 2002. « *Somme, c'est César...* » Première reproduction en fac-similé de l'exemplaire des *Commentaires de César*, annoté

par Montaigne, publié par André Gallet, avec une introduction d'A. Gallet, une notice bibliographique de F. Pottée-Sperry et une notice historique d'E. Toulet, Musée Condé / William Blake éditeurs (don d'A. Gallet).

REVUE DE PRESSE

- *Paléo*, n° 22, 2011 : « Note sur l'abri Reverdit (Sergeac) » (C. Bourdier) ; « Les mises en forme de grattoirs carénés/nucléus de l'Aurignacien ancien de l'abri Castanet (Sergeac) » (L. Chiotti et C. Crétin) ; « Les derniers rennes de Dordogne » (D. G. Drucker et col.) ; « *Virtual reconstruction of Le Moustier* » (Ph. Gunz et col.), avec, en couverture, une très belle photographie de la reconstitution virtuelle du crâne du nouveau-né néandertalien Le Moustier 2 (Peyzac-le-Moustier) ; « Note sur le nouveau bassin néandertalien du Régourdou I (Montignac) » (V. Meyer et col.) ; « Le mammoth de La Madeleine » (P. Paillet)

- *ARAH*, n° 42, 2011 : « Fouilles archéologiques du conseil général à Prigonrieux en 2011 » (G. Fonmarty) (vestiges Néolithique, 1^{er} âge du Fer et Moyen Âge) ; « Les curés du canton [de La Force] ayant connu la Révolution française » (R. Bouet) ; « Notre-Dame de La Vayssière, paroisse de Lunas par le chanoine d'Entraigues » (G. Fonmarty) ; « Remarques sur la démographie du pays de La Force [depuis 1880] » (L. Eckert) ; « La chapelle de Peymilou et son desservant » (L. Eckert) ; « La toponymie en pays de La Force » (J. Rigouste)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 99, 2011 : « Les paysans et l'armée (4) » (collectif) ; « Les soldats de Saint-Avit-Sénieur » (C. Schunck)

- *Taillefer*, n° 30, 2011 : « Bandits de grands chemins dans le Villambardais 1730-1734 » (C. Paoletti) ; « L'affaire Garrigue, instituteur public à Willambard » (Y. Gault) ; « Le moulin de La Fargue à Campsegret » (P. Belaud) ; « Le moulin Blanc à Bourgnac » (G. Lajonie)

- *Bull. de la Société botanique du Périgord*, n° 75, 2011 : « La collection de bryophytes de Cyprien Prosper Brard (1886-1838) à la bibliothèque municipale de Périgueux » (S. Miquel)

- *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 127, 2011 : « Brève histoire du château de Miremont » (A. Bécheau) ; « La petite noblesse du Sarladais de la Fronde à la Révolution (1648-1789) » (O. Royon) ; « Le père Henri-Joseph Despont (1854-1916) au collège Saint-Joseph à Sarlat, au début du XX^e siècle » (P. Marty et J. Raylet, texte mis en forme et annoté par C. Druet)

- *GRHiN*, CR n° 415, 2011 : « Les dessins du baron Jules de Verneilh-Puyraseau » (F. Gérard)

- *Le Journal du Périgord*, n° 196, 2012 : « Pierre Fanlac et son temps » (G. Fayolle) ; « Les forgerons pétrocores, maîtres-artisans » (C. Chevillot) ;

« Évasion à Mauzac, 39 détenus politiques algériens se font la belle » (J. Tronel) ; « Georges de Peyrebrune, femme de lettres du Périgord » (J.-P. Socard)

- *Lo Bornat*, n° 4, 2011 : « Iconographie de la cornemuse en Périgord » (J.-L. Matte)

- *Revue de l'Agénais*, n° 4, 2011 : « Monluc et Montaigne : des vies parallèles » (E. Egnell).

COMMUNICATIONS

Le président souhaite une bonne année et se réjouit du nombre de plus en plus important des membres présents à nos séances. Pour ouvrir notre assemblée générale statutaire aujourd'hui, le premier mercredi de l'année, il eut fallu, selon nos statuts, que nous soyons la moitié de nos membres, soit près de 600. Ce n'est pas et ce n'est jamais le cas, c'est pourquoi notre assemblée générale se tient toujours le premier mercredi du mois de février. Rendez-vous donc le 1^{er} février prochain. Le président renouvelle ses félicitations à François Michel pour sa belle soutenance de thèse à laquelle il a assisté à Bordeaux et signale que Rémy Durrens vient de soutenir une intéressante thèse sur les cartes anciennes du Périgord. Il salue nos nouveaux membres. Il souhaite la bienvenue à F. Demaison-Gorse, responsable de Laugerie-Basse et du Grand-Roc, et à S. Delteil, responsable des visites au château de Commarque.

Alain de La Ville, notre collègue et notre architecte, commence par un intéressant historique de notre immeuble, 16, rue du Plantier. En illustrant son propos avec de nombreuses photographies, il présente les **travaux** qu'il a conduits pour remettre en état la **façade de notre immeuble** et les observations



Fig. 2.

architecturales effectuées au cours de ces travaux. L'immeuble a été acheté par la SHAP en 1936, 200 000 F au marquis Guy de Fayolle [grâce aux droits d'auteur du professeur Léo Testut, légués à notre société], et s'y est installé l'année suivante, d'où son nom d'hôtel de Fayolle. Cet immeuble avait connu de nombreuses transformations depuis sa construction. « Au début du XIX^e siècle, il appartenait à Pierre Noël de Flageat, cité comme ancien banquier, directeur d'une compagnie de navi-



Fig. 3.

gation sur l'Isle qui finit en faillite retentissante. C'est sans doute à sa prospérité que l'on doit les aménagements d'époque Directoire dont il subsiste des éléments au 2^e étage (décors d'alcôves, colonnes, vestiges d'exceptionnels papiers peints) (fig. 2, cliché de La Ville). Dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle, d'importantes transformations ont été faites également par les Froidefond de Flageat, aïeux du précédent (décors intérieurs, transformation des fenêtres en portes-fenêtres en façade rue) (fig. 3, papiers peints du 1^{er} étage, aujourd'hui disparus, clichés Soulié). La façade sur rue, du XVII^e siècle, est sans doute l'œuvre de Joseph Bodin, conseiller au présidial et procureur du roi, opposant à la Fronde et à qui l'on doit l'assassinat dans les lieux de Chanlost, commandant des armées de Condé. Cette façade a été greffée sur une structure beaucoup plus ancienne, dans laquelle on retrouve des éléments du XVI^e, du XIV^e siècle, et sans doute encore antérieurs, qui mériteraient une analyse détaillée. Le modèle architectural de la façade est caractérisé par une composition sans symétrie, avec des travées de grandes baies à meneaux et des baies simples, les harpages des chaînes d'angles et encadrements de baies soulignés par des bossages. Au XVII^e siècle, les baies étaient en effet équipées de meneaux et traverses plats, qui ont été supprimés au XVIII^e siècle. Un seul immeuble du même style a été repéré à Périgueux, rue de la Clarté. Le modèle est issu de la Renaissance Italienne, diffusé en France dès le milieu du XVI^e siècle par des



Fig. 4.

la façade, dû à la poussée de la charpente de la croupe. La façade a d'abord été lavée très soigneusement par un hydrogommage. Toutes les pierres réparables avec un mortier de ragréage ont été conservées, afin de garder le maximum de matière authentique. Seules les pierres trop endommagées, ou ne permettant pas d'assurer une bonne pérennité, ont été remplacées en pleine masse, « en tiroir », notamment les pierres fendues par les anciens gonds oxydés. Tous les anciens gonds ont été retirés. Les joints ont été purgés et repris intégralement au mortier de chaux aérienne. Un léger lait de chaux teintée a été appliquée sur l'ensemble, à la fois comme protection et pour faciliter l'harmonisation et la patine des interventions (fig. 4, cliché Bridoux-Pradeau). Un renfort a été placé dans la charpente pour stopper la poussée. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Quélin en maçonnerie, Buré en menuiserie, et Virvaleix en peinture » (résumé de l'intervenant).

Brigitte Delluc signale à A. de La Ville que, sur le mur donnant sur la ruelle, subsistent les vestiges d'une fenêtre romane trilobée (voir à ce propos le travail de P. Garrigou-Grandchamp) et que, sous le bâtiment, existe un souterrain à la voûte construite avec des pierres en bâtière et des murs en arêtes de poisson, datant sans doute du XII^e siècle.

Gilles et Brigitte Delluc présentent la **grotte ornée de Comarque ou Commarque à Sireuil, ses gravures, ses sculptures et son archéologie.**

« Les principaux animaux ont été découverts en 1914 et publiés rapidement par Henri Breuil. André Leroi-Gourhan a consacré une courte notice à cette

architectes comme Philibert Delorme. En Périgord, ce modèle issu des grands châteaux et hôtels particuliers princiers a été peu suivi. On le retrouve notamment dans les vestiges des écuries du château de La Force, du XVII^e siècle. Pour définir le parti architectural de restauration, la question était de savoir si les baies du 2^e étage, qui avaient été rétrécies au XIX^e siècle, devaient retrouver leurs meneaux de pierre avec les menuiseries correspondantes. Dans la mesure où les belles menuiseries du XVIII^e siècle des portes fenêtres au 1^{er} étage étaient nécessairement conservées, le parti s'est engagé vers la sagesse d'un compromis : redonner à l'immeuble les proportions des baies du XVII^e siècle, mais en lui conservant l'évolution faite au XVIII^e siècle, avec des menuiseries à traverses en bois, donc sans restitution des croisées de pierre. Le diagnostic mettait en évidence le mauvais état des pierres de parement, en grande partie rongées, et un léger dévers en partie haute de

grotte en 1965, concluant à des œuvres de style IV (soit du Magdalénien moyen). Les intervenants l'ont étudiée en 1978, y ont effectué une fouille en 1979 et l'ont publiée en 1981 dans *Gallia Préhistoire*, avec une étude pluridisciplinaire des vestiges. Au printemps 2011, le propriétaire, Hubert de Commarque, leur a demandé de réaliser une exposition dans le donjon du château, compte tenu du fait que la grotte très exiguë ne sera jamais ouverte à la visite touristique : des photographies en grand format pour présenter les œuvres pariétales, des panneaux explicatifs et des vitrines pour présenter les objets recueillis au



Fig. 5.

cours des fouilles. Les images permettent de parcourir la grotte, depuis la salle d'entrée ornée, en particulier, d'une femme sculptée, en passant par le carrefour avec plusieurs chevaux et plusieurs images vulvaires, jusqu'à la galerie ornée profonde recelant plusieurs images vulvaires, un profil humain et plusieurs chevaux dont un cheval grandeur nature à la tête minutieusement sculptée (fig. 5, photographie des auteurs). La fouille effectuée en 1979 a permis de montrer que la salle d'entrée de la grotte avait servi d'habitat il y a 13 000 ans (date obtenue grâce à 2 datations C14 concordantes effectuées sur la faune), à une époque de grand froid (information obtenue par la palynologie), où les animaux consommés étaient en très grande majorité des rennes. Parmi les animaux paléolithiques retrouvés, on compte aussi une douzaine d'oiseaux, dont trois lagopèdes et un rarissime jaseur boréal. Cette date correspond bien au style des œuvres. À l'époque, le sol était à 25 cm au-dessus du sol actuel et, en dehors de deux chevaux haut-placés, toutes les œuvres étaient situées à portée de main. Pendant les millénaires qui ont suivi le niveau du sol s'est élevé sur environ 1 m de hauteur. Nous sommes à l'âge du Bronze : le coteau est occupé par une forêt de tilleuls avec quelques chênes, des noisetiers et beaucoup de fougères dans le sous-bois ; un grand champ de céréales s'étend devant la grotte. À cette époque, la grotte servait de bergerie et un cheval magdalénien profondément gravé en porte la trace : la paroi à son niveau est totalement usée par le frottement des animaux. Puis, à la suite d'une période très pluvieuse, le sol argilo-sableux s'est effondré sur 2 m de hauteur. Au Moyen Âge, à une époque où certaines parties du château bâti en haut de la falaise commençaient à s'effondrer, le sol a été remblayé jusqu'à un niveau voisin du sol paléolithique » (résumé des intervenants).



Fig. 6.

François Michel remercie toutes les personnes qui lui ont adressé des félicitations à l'occasion de sa soutenance de thèse. Il rappelle, à cette occasion, toute la richesse de notre bibliothèque, ouverte aux chercheurs chaque samedi après-midi.

« Pour répondre à plusieurs questions qui lui ont été récemment posées, François Michel évoque ensuite le **buste antique en marbre découvert à Quinsac** (fig. 6, photographie de l'auteur) et vendu aux enchères à Périgueux au mois de novembre dernier. Selon J. Secret (*BSHAP*, t. CVIII, 1981, p. 64-65), il aurait été trouvé dans les années 1880 et pourrait dater du I^{er} siècle de notre ère. En comparant ce buste à d'autres portraits antiques, il est facile de confirmer qu'il s'agit bien d'un buste impérial datant de cette époque. Mais l'on peut proposer une interprétation plus précise, car les détails de la coiffure permettent aisément de l'identifier comme celle de l'empereur Auguste (27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.). En revanche, les arcades sourcilières brisées et le large menton ne correspondent pas à ceux de cet empereur. Il faut donc chercher un autre personnage auquel ces détails physiques peuvent être attribués : les portraits du jeune Caius César, le premier fils d'Agrippa et de Julie, elle-même fille d'Auguste, présentent ces caractéristiques. Il pourrait ne s'agir que d'une coïncidence si, en consultant des séries de bustes, l'on ne s'apercevait que le dessin de la coiffure du jeune homme évolue pour finalement ressembler de très près à celle de son grand-père. Caius César, né en 20 av. J.-C. et mort en 4 ap. J.-C., avait en effet été adopté dès 17 av. J.-C. par Auguste en vue de lui succéder. Ses statues ont alors conservé certains traits de sa physionomie, mais ont progressivement adapté, dans un souci de propagande impériale, une caractéristique des statues de son grand-père, la coiffure. Ce buste constitue donc un marqueur idéologique destiné à rendre légitime la transmission du pouvoir impérial. Le lieu de sa découverte ne laisse pas d'interpeller, car ce buste, destiné à être le vecteur de la propagande impériale, devait être encastré dans une statue. Or, de tels monuments sont destinés à des centres urbains et l'on s'explique donc mal la découverte de ce buste à Quinsac. La solution la plus simple est qu'il y ait été transporté depuis Périgueux ou Limoges par un collectionneur et que le souvenir de ce transfert se soit perdu. Ce précieux document serait dans ce cas l'un des très rares témoins du souci de rendre publique et légitime la succession impériale dans les cités d'Aquitaine au tout début de notre ère » (résumé de l'intervenant).

Jean-Michel Linfort, après avoir projeté de très nombreuses illustrations de son ouvrage sur *Le Périgord des peintres* (éditions Fanlac), expose comment il analyse la peinture périgordine. 1 – Pour lui, dans la peinture périgordine, de Lascaux à aujourd'hui, les paysages sont essentiels. Ce sont les paysages qui ont fait sa notoriété. Plusieurs peintres ont marqué le Périgord, mais n'ont pas dépassé ses frontières. D'autres artistes ont peint quelque temps en Périgord, puis sont partis. Il signale, entre autres, le rôle des expositions de la Société des Beaux-Arts, le rôle de Michel Soubeyran, conservateur du Musée du Périgord, celui de Jean Secret, notre ancien président, de 1969 à 1981, celui de Pierre Fanlac pendant 30 ans, celui de notre *Bulletin*, celui, enfin, de Brigitte et Gilles Delluc pour la publication des dessins de Léo Drouyn et pour leurs travaux sur l'art paléolithique. 2 – L'intervenant s'est ensuite intéressé à l'évolution dans le temps. Au XIX^e siècle, il y a eu une prise de conscience de la valeur du patrimoine et de sa mise en danger. Il faut retenir l'apport monumental de Léo Drouyn. Au XX^e siècle, l'identité périgordine, la vie paysanne se radicalisent. 1910-1960 : c'est l'âge d'or de l'école périgordine avec Jean-Louis Daniel (et ses paysages sans fin), Darnet (et ses paysages éloquents), Pasquet, un élève de Darnet (et ses grands formats grandiloquents). L'intervenant cite encore Julien Saraben, qui a joué un rôle pilote à Périgueux. Le pôle sarladais, avec Maurice Albe et Lucien de Maleville, aux choix très différents. 3 – Un autre groupe singulier est composé par Véronique Filozof et Augiéras. 4 – L'intervenant s'est intéressé aux résidences d'artistes du conseil général, aux tendances à la glorification du paysage bien léché, aux paysages stéréotypés par la recherche du pittoresque, à l'aquarelle avec Dessales-Quentin, aux artistes amateurs, aux héritiers de l'école de Périgueux comme Jean Riboulet Rebière, qui marque une rupture stylistique. 5 – Le dernier point abordé est l'avenir. Pour l'intervenant, l'art de Lascaux est soluble dans l'art d'aujourd'hui. Il faut faire le deuil du regard ancien : nous sommes les derniers à avoir vu Lascaux. Les couleurs existent depuis la nuit des temps (résumé revu et corrigé par l'intervenant).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 16 janvier 2012. Ont été élus :

- M. Petriac Louis, 6, place du Général-Leclerc, 24000 Périgueux, présenté par M. Michel Bernard et M^{me} Joëlle Le Pontois-Bernard ;
- M. et M^{me} Laufer Marcelo et Teresa, Le Teyrat, 24310 Sencenac-Puy-de-Fourches, présentés par M. Dominique Audrerie et M. Alain Boituzat ;

- M. Mérillou Michel, 13, rue Federico-Garcia-Lorca, Le Suchet, 24750 Boulazac, présenté par M^{lle} Marie-Rose Brout et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{me} Mamalet Lyliane, 14, rue Bodin, 24000 Périgueux, présentée par M. Jean-Louis Fargeot et M. Jean Hameau ;
- M. Lagrange Claude, 13, rue du Minon, 33700 Mérignac, présenté par M. Stéphane Taurand et M. le président ;
- M^{me} Moulinier-Vacher Claudie, 2, rue du Président-Wilson, 24000 Périgueux (réintégration) ;
- M. Bayle Jacques, Montignac, avenue de l'Automobile, 24750 Trélissac, présenté par M^{me} Nelly Belle et M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau ;
- M^{me} Fayolle Gérard, 6, avenue de la République, 24260 Le Bugue, présentée par M^{me} Brigitte Delluc et M. Gérard Fayolle ;
- M^{me} de Marchi Liliane, Farganaud, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes, présentée par M^{me} Thérèse Ronot et M. le président ;
- M. et M^{me} Sanjuan Bernard et Marie-Christine, 4, rue Voltaire, 24000 Périgueux, présentés par M. Gilles Delluc et M. Jean-Jacques Gillot ;
- M. et M^{me} Demouy Max et Martine, 114 bis, rue des Remparts, 24000 Périgueux, présentés par M. Dominique Audrerie et M^{me} Jeannine Rousset.

ADMISSIONS du 5 mars 2012. Ont été élus :

- M. Martin Gérard, 27, avenue du Général-de-Gaulle, 24190 Neuvic-sur-l'Isle, présenté par M. Patrice Turquet et M. le président ;
- M^{me} Ladevie Micheline, 8, rue Gaston-Marchou, appt 17, 33300 Bordeaux (prend la suite de son époux décédé) ;
- M. Gauthier Frédéric, place Yvon-Delbos, BP 28, 24120 Terrasson-Lavilledieu, présenté par M. Jean Batailler et M. Gérard Fayolle ;
- M. Spagnol François, 3, rue de Comet, 33450 Saint-Loubès, présenté par M^{lle} Marie-Rose Brout et M. le président ;
- M^{me} Desthomas-Denivelle Jacqueline, Le Bourg, 24160 Saint-Médard-d'Excideuil, présentée par M. le président et M^{me} la vice-présidente ;
- M. Moillard Jacques, 73, avenue de la République, 92500 Rueil-Malmaison, présenté par M. le président et M^{me} la vice-présidente ;
- M. et M^{me} Allegret Éric et Nadine, La Trémouille, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac, présentés par M. Georges Bojanic et M. Gérard Fayolle ;
- M^{me} Carcenac Marie-Léontine, 16, place d'Armes, 24170 Belvès, présentée par M. Roland Baron et M. Jean-Jacques Gillot ;
- M^{me} Warlop Josiane, L'Ostalada, Les Granges, 24350 La Chapelle-Gonaguet, présentée par M^{me} Annie Jarry et M. le président ;
- M. Boisserie Maurice, 39, bd du Roi, 78000 Versailles, présenté par M. le président et M^{me} la vice-présidente ;
- M^{me} Laurent Catherine, résidence Galaxie, n° 8, Val de Marsicou, 24750 Boulazac, présentée par M^{me} Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc ;
- M^{me} Morrow Antoinette, Les Grandes Arcades, 49, rue Jean-Secret, 24000 Périgueux, présentée par M. Dominique Audrerie et M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau ;
- M^{me} Bernard Danielle, L'Étang, 24140 Jaure, présentée par M. le président et M^{me} la vice-présidente.

Projet de voyage de la SHAP AUTOUR DES LIEUX PÉRIGORDINS DE ROME

13-18 octobre 2012

Un projet de voyage a été récemment étudié avec notre collègue François Michel, guide-conférencier et excellent connaisseur de l'Italie. Ce projet, dont nous vous donnons le contenu ci-dessous, a été présenté à titre d'information lors de notre réunion mensuelle du 7 mars. Nous avons immédiatement reçu plus de trente réservations ce qui est le nombre de participants qui paraît souhaitable pour cet itinéraire culturel. Devant le succès de cette expérience, nous allons étudier sa reconduction, peut-être au printemps 2013.

Nous remercions nos collègues qui pourraient être intéressés de nous en faire part ainsi que de leurs suggestions pour d'autres voyages culturels (secrétariat : 05 53 06 95 88).

Le Périgord et ses habitants ont souvent été liés à Rome, que ce soit par intérêt politique, manifesté par la présence du pouvoir pontifical, mais aussi par intérêt artistique ou culturel. Ce sont leurs traces que nous vous invitons à découvrir au sein d'une ville prestigieuse que vous emmènera visiter notre collègue François Michel, guide-conférencier pour plusieurs agences de voyages culturels. Nous évoquerons par exemple le cardinal de Périgord Hélié Talleyrand à Saint-Pierre-ès-Liens, Agostino Trivulzio, cardinal et administrateur du diocèse de Périgueux au XVI^e siècle lors de nos promenades au Vatican, et Michel de Montaigne qui résida à l'Auberge de l'Ours...

1^{er} jour / samedi 13 octobre : Transfert en autobus de Périgueux à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, puis vol Bordeaux-Rome et transfert jusqu'à l'hôtel. Départ des visites sous forme de promenade à pied : monument à Victor-Emmanuel II, place du Capitole, *forum boarium*, Santa Maria-in-Cosmedin, île du Tibre...

2^e jour / dimanche 14 octobre : **La Rome Antique.** Visite du forum romain, du Palatin, du Colisée, puis des forums impériaux avec la colonne de Trajan.

3^e jour / lundi 15 octobre : **Les trésors du Vatican.** Visite des musées du Vatican, des appartements de Jules II, de la chapelle Sixtine, de la Basilique Saint-Pierre, puis du château Saint-Ange.

4^e jour / mardi 16 octobre : **La rive droite du Tibre.** Promenade sur le Janicule, visite de San Pietro in Montorio, puis de la villa Farnesina et du quartier du Trastevere. Après-midi libre

5^e jour / mercredi 17 octobre : **Le « Trident » et le champ de Mars.** Visite de l'Académie de France à Rome, la Villa Medici, de la piazza del Popolo et de l'église Santa-Maria del Popolo, de la piazza Augusto Imperatore. Promenade dans le quartier du Champ de Mars et visite du Panthéon, de Saint-Louis des Français, de la Piazza Navone, et du Palais Farnese (selon autorisation).

6^e jour / jeudi 18 octobre : **Quelques églises de Rome.** Sainte-Marie Majeure, Saint-Praxède, Saint-Pierre-ès-Liens et Saint-Jean-de-Latran. Transfert à l'aéroport, vol Rome-Bordeaux, puis retour Bordeaux-Périgueux en autobus.

5 déjeuners et 1 dîner inclus. Logement dans un hôtel à proximité de la gare Termini.

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2^e trimestre 2012

4 avril 2012

1. Claude Lacombe : *L'édition des travaux de Brugière sur les cantons de Salignac et Carlux*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *Bugeaud et l'Algérie*
3. Benoît Delvinquier : *De Montpon à la Ouaménie, l'épopée de 13 familles périgordines et charentaises en Nouvelle-Calédonie en 1890*

2 mai 2012

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Sur les traces de l'ours en Dordogne*
2. Abbé Robert Bouet : *Le clergé concordataire du Périgord*
3. Jean-Charles Savignac et Serge Salon : *L'expérience de la coopérative agricole des Réjoux à Mayac (1946-1955)*

6 juin 2012

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Léon Bloy et le cinématographe*
2. Serge Avrilleau : *Cluzeaux et souterrains de l'arrondissement de Nontron*
3. Catherine Larcher et Francis Bernier : *Catherine de Medicis à Bergerac hier et aujourd'hui*

EDITORIAL

Un nouveau mandat

Les membres réélus du conseil d'administration et son président remercient bien vivement leurs collègues qui ont exprimé par leurs votes leur confiance renouvelée. En effet, les votants ont très largement approuvé la gestion des trois dernières années : la moyenne des voix de la liste candidate représente plus de 96 % des suffrages exprimés. Nous sommes honorés par une telle marque de satisfaction.

Nos collègues ont ainsi rendu hommage à l'équipe en place, équipe qui a eu à déplorer, au cours de son mandat, le décès de notre président honoraire, le père Pierre Pommarède, et équipe qui a pris acte avec regrets de la décision de notre président d'honneur Gilles Delluc de ne plus être candidat. Il est membre de la SHAP depuis 1955 et nous espérons qu'il va continuer à travailler avec la même ardeur. Il conviendra d'ailleurs, le moment venu, de saluer son rôle exceptionnel. Nous avons également enregistré la volonté de notre vice-présidente Jeannine Rousset de renoncer à cette charge mais nous comptons toujours sur sa grande compétence, sa disponibilité et son dévouement pour animer la vie de notre association.

Nous saluons l'élection de deux nouveaux collègues, Jean-Louis Aucouturier et Maurice Cestac, qui nous apportent, avec leur notoriété, leur riche expérience administrative et scientifique.

Nous saluons de même l'élection à la vice-présidence d'un membre éminent de la SHAP, Dominique Audrerie, infatigable avocat de notre patrimoine menacé et nous sommes heureux de pouvoir continuer à travailler avec les membres de notre conseil, dont les missions ont été reconduites, ainsi qu'avec notre secrétariat administratif, toujours efficace.

Qu'il soit permis, en cette circonstance, à votre président, très sensible à votre soutien constant et loyal, de remercier ceux qui ont assuré durant trois ans la marche de notre compagnie, son action de recherches et d'édition saluée par de nombreux abonnés, sa gestion financière et immobilière, avec notamment d'importants travaux, le développement de son service informatique, dont le rôle va forcément s'accroître, l'enrichissement et la marche de notre bibliothèque et la vie associative illustrée par le succès de nos excursions.

Mais c'est à tous nos collègues que le nouveau conseil d'administration doit exprimer sa gratitude pour leur fidélité, leur participation à nos travaux, leur soutien financier et l'atmosphère conviviale qu'ils entretiennent autour de notre vieille maison. Cet apport indispensable de chacune et chacun d'entre vous permet aux responsables de préparer l'avenir avec confiance.

Gérard Fayolle

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^{er} février 2012

Inscrits : 1145 - Votants : 597

Élus	Nombre de voix
AUCOUTURIER Jean-Louis	576
AUDRIER Dominique	539
BARITAUD Thierry	595
BESSE Pierre	590
BLONDIN Alain	584
BOISSAVIT Jean-Pierre	584
BROUT Marie-Rose	571
CESTAC Maurice	568
DEGLANE Jean-Marie	537
DELLUC Brigitte	555
FAYOLLE Gérard	563
GALINAT Bernard	569
MAZEAU-JANOT Marie-Pierre	579
MICHEL François	581
MITEAU Mireille	577
PETOT Patrick	592
PIRAUD Claude-Henri	580
ROUSSET Jeannine	582

À propos de la soi-disant indivision de la seigneurie d'Hautefort entre Bertran de Born et son frère Constantin

par Jean-Pierre THUILLAT

Jean-Pierre Thuillat, historien exigeant de Bertran de Born, étudie ici un point précis de ses relations avec son frère Constantin.

Comme il l'a fait dans son ouvrage¹ paru chez Fanlac consacré à la biographie du célèbre troubadour, l'auteur s'appuie strictement sur des textes incontestables comme les chroniques du prieur du Vigois, les cartulaires et les poèmes et non sur les commentaires tels que les razons.

Il retrouve ainsi le véritable statut juridique de la seigneurie d'Hautefort.

Gérard Fayolle

Bien que l'idée d'une indivision d'Hautefort entre Bertran de Born et son frère Constantin soit largement répandue et reprise dans de nombreux ouvrages, elle ne se trouve dans aucune des trois grandes sources authentiques

1. THUILLAT, 2009 (voir aussi *BSHAP*, t. CXXXVI, 2009, p. 417).

qui datent de la seconde moitié du XII^e siècle, à savoir la *Chronique* de Geoffroi du Breuil, prieur de Vigéois, le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Dalon et les poèmes de Bertran de Born lui-même. Cette idée d'indivision n'apparaît pas davantage dans les deux *vidas* du troubadour qu'on peut lire dans plusieurs des chansonniers copiés aux XIII^e et XIV^e siècles en Provence, en Languedoc ou en Italie.

C'est seulement dans deux *razons*, celles des chansons n° 16 et 18 de l'édition Gouiran² que le copiste parle d'Hautefort comme d'un « château » que les deux frères possédaient « en commun ». Comme on le sait, ces *razons* sont des commentaires *a posteriori*, de soi-disant explications, dont les jongleurs et les ménestrels faisaient précéder leur interprétation des poèmes afin d'en faciliter la compréhension et de captiver l'attention de leur public, quitte à raconter des balivernes. Au début du XX^e siècle, le chercheur polonais Stanislaw Stronski a magistralement démontré que la fameuse Maheut de Montignac, donnée dans les *razons* comme la « Dame » de Bertran et qui repousse toutes les avances des grands seigneurs pour rester fidèle à son troubadour, était, en fait, un personnage totalement imaginaire. Gérard Gouiran, de son côté, a souligné qu'on doit souvent « récuser le témoignage » de ces textes tardifs, rédigés plusieurs décennies après les faits qu'ils sont censés expliquer, car leurs auteurs se contentaient « de tirer les informations des poésies elles-mêmes » sans se préoccuper ni d'authenticité ni de la réalité des événements qui s'étaient déroulés un siècle auparavant.

Dans le cas qui nous occupe, examinons donc ce que disent précisément les deux *razons* dont nous disposons. La première d'entre elles précède la chanson n° 16 que Bertran rédigea très probablement durant l'été 1183, après le siège d'Hautefort par Richard Cœur de Lion :

Bertrans de Born, si com eu vos ai dich en las autras razos, si avia un fraire qe avia nom Costantin de Born, e si era bons cavaliers d'armas, mas non era hom que s'entrameses molt de valor ni d'onor, mas totas sazos volia mal a-N Bertran. E si-l tolz una vetz lo castel d'Autafort, qu'era d'amdos comunalmen.

(Comme je vous l'ai dit dans d'autres *razons*, Bertran de Born avait un frère appelé Constantin de Born qui, s'il était bon chevalier par les armes, ne s'embarrassait guère de mérite et d'honneur. De tous temps, il voulut du mal à Bertran et, une fois, il lui enleva le château d'Hautefort qui était à eux deux en commun)³.

2. C'est l'édition de 1985 que j'utilise dans tous mes travaux (GOUIRAN, 1985). Je me permets juste d'ajouter ma touche personnelle dans les traductions, pour tenter de retrouver le rythme des poèmes du XII^e siècle.

3. GOUIRAN, 1985, p. 297 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

La seconde *razon* est encore plus explicite. Elle introduit le poème n° 18 que Bertran écrit certainement quelques mois plus tard, durant l'hiver 1183-1184. À ce moment-là, il vient de récupérer Hautefort et d'en devenir officiellement le seigneur en titre grâce à – c'est lui-même qui le dit – un jugement du roi-duc Henri II Plantagenêt en personne :

*Si com vos avetz maintas vetz auzit, En Bertrans de Borns e
sos fraire, En Costantis, agren totz temps guerra ensems et agren
gran malvolensa l'us a l'autre, per so qe chascus volia esser seigner
d'Autafort, lo lor comunal chastel per razo.*

(Comme vous l'avez maintes fois entendu, Bertran de Born et son frère Constantin se firent tout le temps la guerre et se voulurent grand mal l'un à l'autre, car chacun d'eux se voulait le seigneur d'Hautefort, le château qu'ils avaient normalement en commun)⁴.

Passons à présent en revue les extraits où Bertran de Born fait lui-même allusion à sa situation sur Hautefort ou à ses relations avec son frère. On constate d'emblée que les choses sont beaucoup moins catégoriques et beaucoup plus floues que dans ces deux textes tardifs. Il existe quatre poèmes dans lesquels il évoque des cas d'indivision et parle de seigneurs « parsoniers », mot qu'on peut traduire par « indivis » ou « partenaires », donc des seigneurs qui possèderaient des biens en commun. Dans trois de ces poèmes, il ne fait que prendre des exemples généraux et les développer dans une optique purement littéraire. Il serait abusif d'extrapoler qu'il fait allusion à son cas personnel.

Ainsi, dans la chanson n° 6 qui appartient à la petite série de ses poèmes amoureux, il décrit, dans la cinquième strophe, une situation qui lui déplairait fortement :

*Seigner sia eu de castel parsonier
Et en la tor siam catre parier
E ja l'us l'autre non poscam amar;
Anz m'aion ops totz temps arbalestrier,
Metge e sirven e gaitas e portier,
S'ieu anc aic cor d'autra dompna amar.*

(Que je sois seigneur d'un château indivis
Et que dans la tour nous soyons quatre partenaires
Sans pouvoir nous aimer les uns les autres,
Que j'aie tout le temps besoin d'arbalétrier,
De médecin, d'écuyers, de guetteurs et de portier,
Si jamais me vient le désir d'aimer une autre dame)⁵.

4. *Ibid.*, p. 343 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

5. *Ibid.*, p. 92 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

De même, dans la chanson n° 16 qui est précédée par la première *razon* que j'ai citée tout à l'heure, il évoque, au conditionnel, une situation à peu près semblable :

*Que s'ai fraire, german ni qart,
Part li l'ou e la meailla,
E sel puois vol la mia part
Ieu l'en giet de comunaila.*

(Si j'ai un frère, un cousin germain ou second,
Je partage avec lui l'œuf et la maille,
Mais si ensuite il veut ma propre part
Je l'exclus de la communauté)⁶.

Dernier passage où il est question de « parsonier », mais là encore sans que l'on puisse prétendre que Bertran se range dans cette catégorie, c'est le début de la troisième strophe de la chanson n° 20 :

*Nos em .xxx. tal gerrier :
Chascus ha capa traucada,
Tuich seignor e parsonier,
Per cor de gerra mesclada...*

(Nous sommes trente guerriers de ce genre :
Chacun a une cape trouée,
Tous seigneurs et co-seigneurs
À cause de notre passion pour le combat...)⁷.

Il n'y a que dans la chanson n° 18, celle qui correspond à la seconde *razon* citée ci-dessus, que le mot « parsonier » désigne clairement Constantin. Cela se passe au début de 1184, après qu'Henri II ait, de toute évidence, arbitré le conflit en faveur de Bertran. Le troubadour affirme tout d'abord, à l'intention de ses adversaires du moment :

*Ni ja d'Autafort
No-il laissarai ort.
Qui-s vol m'en gerrei
Pois aver lo dei.*

(Jamais d'Hautefort
Je ne le leur laisserai un jardin.

6. *Ibid.*, p. 302 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

7. *Ibid.*, p. 392 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

Qui le veut me fasse la guerre
Puisque je dois le posséder)⁸.

Et un peu plus loin, dans ce même poème, avant de mettre en avant le « *jutgamen* » de « *Mon seignor lo rei* », il s'en prend clairement à son frère :

*Mos parsoniers es tant gainartz
Qu'el vol la terra mos enfans...*

(Mon partenaire est si rapace
Qu'il veut la terre de mes enfants...)⁹.

L'allusion à Constantin, désigné par le mot « parsonier » plutôt que par celui de « fraire » à ce moment où le conflit entre eux atteint son paroxysme, ne fait guère de doute et peut évoquer une propriété commune. Mais laquelle ?

Il est certain que les deux frères, comme on peut le constater dans le cartulaire de Dalon, ont hérité de nombreux domaines, terres et bâtiments, sur lesquels ils ont des droits partagés. Plusieurs actes de donations faites à l'abbaye dans les années 1180 à 1182 concernent des propriétés dont Bertran et Constantin avaient hérité de leurs parents. C'est ainsi que, dans des chartes séparées, datées du 21 juillet et du 3 août 1180, les deux frères donnent aux moines « pour le salut des âmes de leurs parents et pour celle de Gui Rasa, tout ce qu'ils possèdent dans le manse de Bagnac et ses dépendances ». Dans la première de ces chartes, c'est Bertran et ses fils qui donnent leur part ; Constantin fait partie des témoins. Dans la seconde charte par contre, deux semaines plus tard, Constantin donne à son tour sa part, mais son frère n'est pas mentionné. Les deux cérémonies ont sans doute eu lieu à Dalon.

On peut donc admettre que les deux frères sont bien « parsoniers » de l'héritage qu'ils ont reçu de leurs parents. Mais cela ne signifie en rien qu'ils étaient en même temps coseigneurs d'Hautefort. Ici, la situation est beaucoup plus complexe, en tous cas avant l'année charnière de 1184. Car Hautefort n'était pas un « château » au sens où on l'entendra plus tard, mais un *castrum* composite avec, comme dans les autres ensembles de ce type, le logis seigneurial bâti par le propriétaire éminent des lieux, le *dominus*, qui n'habitait pas forcément sur place, et un vaste enclos, dit « basse cour » ou « verteil », dans lequel les chevaliers chargés de la garde de la forteresse, les fameux *milites castri*, avaient leur propre demeure et celles de leurs domestiques. Avant 1184, les propriétaires éminents d'Hautefort, ceux dont les ancêtres avaient fait construire le château, ce n'étaient pas les Born mais une vieille famille de « princes » (*principes*, disent les textes), celle des seigneurs de Lastours.

8. *Ibid.*, p. 352 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

9. *Ibid.*, p. 354 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

Ces Lastours, dont la forteresse éponyme se trouvait à vingt kilomètres au sud de Limoges, étaient aussi, au milieu du XII^e siècle, les seigneurs éminents de Pompadour et, en partie, du *castrum* de Gimel. Avec au moins trois ou quatre forteresses majeures sur un territoire qui couvrait le sud de la Haute-Vienne actuelle, l'est de la Corrèze et le nord de la Dordogne, ils rivalisaient de puissance avec les comtes et vicomtes des alentours. Un des leurs, Ramnulphe de Lastours, sera évêque de Périgueux à partir de 1210. Mais ces grands seigneurs régionaux ne pouvaient être présents partout à la fois. Sur Hautefort, les Born étaient vraisemblablement leurs « lieu-tenants » (les tenants du lieu) depuis au moins deux générations. À l'époque qui nous intéresse, soit aux alentours de 1180, ces Lastours étaient divisés entre deux branches rivales. Olivier, dernier descendant de Gouffier I^{er} le Grand, prétendait à la suprématie (la « meilleure part ») sur l'ensemble du lignage. Il avait un fils, Gouffier (III), resté sans enfant, et une fille Agnès qu'il avait mariée à Constantin de Born.

Bertran de Born, de son côté, avait donné sa fille aînée Aimeline à Seguin qui faisait partie de l'autre branche des Lastours, considérée comme « inférieure » par les premiers : on sait qu'en 1183 ce couple avait au moins deux fils¹⁰. Tout cela permet de conjecturer que, lorsque le père de Bertran et de Constantin mourut, en 1177 ou 1178, le premier prit sa place comme « gardien » d'Hautefort, tandis que le second était établi chez son beau-père, au château de Lastours, où sa femme mit au monde un petit Gouffier, le quatrième du nom. Il est à noter que, dans aucun document postérieur à 1178, on ne rencontre les deux frères ensemble à Hautefort. Dans les actes de Dalon qui datent de ces années-là et où ont parfois lieu de belles réunions de famille comme celle du 11 juin 1179, Bertran se comporte en seul maître des lieux.

Tout se trouble après la mort d'Olivier de Lastours lors d'un pèlerinage à Jérusalem, en avril 1180. Il semble que son fils Gouffier (III) et sa fille Agnès entendent alors reprendre le contrôle sur les châteaux de leurs ancêtres. Sans doute s'agissait-il aussi de préserver les intérêts de leur unique héritier, le petit Gouffier (IV), le fils de Constantin de Born que Gouffier (III) adopta pour qu'il devînt un Lastours à part entière – et de fait, il s'appellera Gouffier (IV) de Lastours comme son oncle et ne portera jamais le nom de son père !

C'est à partir de ce moment-là que Constantin réapparaît sur le pays d'Hautefort à l'occasion des donations à Dalon que j'ai évoquées plus haut. Il est possible qu'il ait alors réclamé à Bertran des droits sur Hautefort, non pas en son nom propre, mais au nom de sa belle-famille et de son fils. On comprendrait mieux ainsi les trois vers que le troubadour a inséré dans la chanson n° 15, vraisemblablement composée pendant l'été 1182 :

10. Ils s'appelaient Géraud et Ramnulphe. VIGEOIS, 1657, première partie, chap. VI, p. 282.

*Qe-ls dons que mes frair m'a juratz
 Efag autrei
 Vol retener l'autra meitatz.*

(les dons que mon frère m'a jurés
 Et consentis,
 L'autre partie veut les garder)¹¹.

« L'autre partie », ce serait logiquement Agnès de Lastours et son frère Gouffier (III) qui n'entendent pas abandonner leurs droits de seigneurie sur Hautefort à la famille de Born et à leur cousin Seguin.

À ce moment, nous sommes en plein dans la grande révolte des barons aquitains contre leur duc Richard Cœur de Lion. Ils voudraient qu'Henri II destitue son second fils et le remplace à la tête du duché d'Aquitaine par son aîné, Henri le Jeune, moins brutal et réputé plus libéral. Ce conflit a propulsé les deux frères Born dans des camps opposés. Bertran, avec son verbe haut et fort, a pris le parti des coalisés et du jeune Henri qui va un temps les abandonner, après une intervention musclée de son père pour soutenir Richard. Constantin de Born, au contraire, avait rejoint les troupes et les mercenaires de Richard Cœur de Lion. À la fin de 1182, celui-ci, triomphant, lui confie la garde d'Hautefort – ce qui ne signifie pas que Constantin soit venu s'y installer personnellement – et il oblige Bertran à l'accompagner en Normandie, très probablement pour comparaître à la cour de Noël de son père.

Durant l'hiver et le printemps 1183, la coalition anti-Richard redémarre de plus belle jusqu'à la mort tragique d'Henri le Jeune à Martel le 11 juin. Bertran, qui avait regagné la région aux côtés du jeune prince, reprend, sans difficultés apparentes, « son » château d'Hautefort à ce moment-là. « Par trahison », nous dit Geoffroi de Vigeois¹² qui considère que le seigneur légitime du *castrum* ne peut être qu'un Lastours descendant de Gouffier le Grand. L'épisode semble montrer, en tous cas, que le troubadour avait conservé bon nombre de partisans dans son pays. Constantin, impuissant à régler lui-même le problème, dut alors faire appel à Richard Cœur de Lion. D'où le fameux siège du début juillet où le duc d'Aquitaine, appuyé par le roi Alphonse II d'Aragon, investit aisément la place-forte et y rétablit l'autorité de son fidèle vassal.

Tout cela jusqu'au jugement final, rendu par Henri II en personne. Comment Bertran de Born a-t-il fini par l'emporter ? Qu'est-ce qui a pu conduire le roi-duc à prendre le contre-pied de son fils dans cette affaire et à donner finalement Hautefort au troubadour ? Là-dessus, l'incertitude demeure.

11. GOURAN, 1985, p. 280 pour le texte occitan. Trad. J.-P. Thuillat.

12. VIGEOIS, 1657, seconde partie, chap. XVIII, p. 337.

Je suggère, pour ma part, que Bertran a pu faire jouer le droit d'aînesse et ces fameux « dons » que son frère lui aurait jurés, sans doute à la mort de leur père. Mais il est certain que Constantin n'accepta pas la chose de gaité de cœur. Geoffroi de Vigeois nous rapporte des faits particulièrement graves qui se déroulèrent sans doute à la fin de 1183 et ressortent comme de terribles représailles à l'encontre des alliés de Bertran :

« Les ennemis, repoussés de Plasac, assiégèrent à l'improviste le *castrum* de Pompadour, pillant tout aux alentours. Ils capturèrent et enchaînèrent hommes et bêtes, s'emparèrent de divers meubles. Ils n'épargnèrent ni les vieillards ni les infirmes et furent sans pitié pour les enfants... Mercadier, Constantin de Born et Raoul de Castelnau tirèrent 650 sous de la vente des objets qui se trouvaient dans le cloître du monastère [sans doute celui d'Arnac-Pompadour]. Ils exigèrent six sous pour la rançon de chacun des moines qui avaient été faits prisonniers... Ils ravagèrent toute la région qu'on appelle le Vendonnais, pillant les églises de Lubersac, Beyssac, Sesclausens, Scorson et beaucoup d'autres...

Les pillards s'étant éloignés, une grave dissension éclata entre membres d'une même famille : Gouffier, Seguin et Géraud de Lastours prirent les armes contre Gouffier [III], le fils d'Olivier, l'accusant d'être complice de ces ravages, parce qu'il en avait donné l'idée à Constantin de Born, son beau-frère. Et de fait, Constantin haïssait Seguin, car il était le gendre de Bertran de Born, qui était à la fois son frère et son ennemi...¹³ ».

Gouffier (III) mourut quelques mois plus tard, en 1184, à l'âge de 33 ans. À partir de là, on ne rencontre plus Constantin de Born sur le pays d'Hautefort. Bertran y apparaît désormais en seul maître des lieux et transmet la seigneurie à ses fils au moment où il se fait moine à Dalon, à la fin de 1195. Ses descendants se succéderont ici sans qu'il soit jamais question d'un château indivis, sauf dans les deux fameuses *razons*.

J.-P. T.

Bibliographie

- GOUIRAN (Gérard), *L'amour et la guerre – L'œuvre de Bertran de Born*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1985, 2 vol., 1008 p.
- THUILLAT (Jean-Pierre), *Bertran de Born : histoire et légende*, Périgueux, éd. Fanlac, 2009.
- VIGEOIS (Geoffroi de), *Chronica*, Paris, édité par Philippe Labbé, in *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum*, Paris, 1657.

13. *Ibid.*, chap. XXV et XXVI, p. 340 et 341.

Les échanges artistiques entre Périgord et Quercy à la Renaissance (1480-1630). Nouvelles perspectives

par Mélanie LEBEAUX

À la Renaissance, de la fin du XV^e siècle au début du XVII^e siècle, le comté de Périgord reçoit de nombreuses influences. Parmi elles se dessinent d'étroites relations avec la province de Quercy, notamment en raison de la proximité géographique entre les deux territoires. Le pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle explique en partie ce phénomène¹, mais c'est la guerre de Cent Ans qui a surtout favorisé les échanges humains et artistiques entre Périgord et Quercy. Tous deux sous domination anglaise, ils furent le théâtre d'affrontements et sortirent du conflit ruinés et dépeuplés². Dans les campagnes, des tenanciers et, dans les villes, des artisans arrivent du Limousin, d'Auvergne, du Rouergue, du Béarn pour participer aux reconstructions massives³. S'y ajoutent des déplacements

1. Association des amis de Saint-Jacques de Compostelle en Aquitaine, 1992.

2. SAINT-MARTIN, 1920.

3. HIGOUNET-NADAL, 1978 et 1983. COCULA, 2010.

interrégionaux, où Quercynois migrent en Périgord et inversement⁴. Ces mouvements se traduisent largement dans l'architecture périgordine. Elle réceptionne des particularismes quercynois, mais il existe des liens plus complexes entre les deux régions, établis par les mêmes artistes itinérants et étrangers au Périgord et au Quercy. Bien que les recherches locales aient ponctuellement évoqué ces correspondances, elles n'en analysent ni la nature, ni les moyens de diffusion. Une étude plus précise permettrait de classifier les types de corrélations entre Périgord et Quercy, de définir l'aire d'influence de la sculpture quercynoise en Périgord, ainsi que les réseaux et les axes par lesquels transfèrent les hommes, l'architecture et les décors. Nous argumenterons ces différentes problématiques à partir de trois exemples significatifs : la fortune des roses de type quercynois et des bâtons écotés en Périgord, la carrière de l'architecte Pierre Esclache (doc. 1479-1526) partagé entre Périgord et Quercy et l'ascendance des ornements, en particulier la colonne fortifiée, des cloîtres de Cadouin (Périgord) et de Cahors (Quercy).

I. Les roses « épanouies⁵ » et les bâtons écotés : un particularisme de la sculpture quercynoise

La rose de type « quercynois » est le motif le plus significatif de l'influence de la sculpture du Quercy sur l'architecture du Périgord entre la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle. Caractérisée par son envergure, elle se compose de deux à trois rangées de pétales et peut être associée au tronc écoté, ponctué par de gros écots peu nombreux et épars. Sa fortune fut considérable dans l'architecture religieuse et civile du Haut-Quercy – au-delà de Cahors – et dans les territoires frontaliers. Ses formes particulières permettent d'établir son aire de diffusion et l'impact de l'art quercynois en Périgord.

1. Historique et corpus quercynois

Les roses font leur apparition au XIII^e siècle au portail de la cathédrale Saint-Étienne de Cahors⁶. Leur modelé n'est pas exactement celui que retiendront les ornemanistes de la Renaissance, mais le concept et la structure sont les mêmes. L'abbé Depeyre⁷, dans un article sur les particularismes de

4. GREIL, 1895. LARTIGAUT, 1982.

5. ROUDIÉ, 1988, p. 197.

6. On les retrouve également au 50-52, rue Émile-Zola à Figeac à la fin du XIII^e siècle. Voir NAPOLEONE, 1993.

7. DEPEYRE, 1931 et 1945.

la sculpture lotoise, et Mireille Bénéjean-Lère⁸, dans sa thèse consacrée à la cathédrale cadurcienne, ont insisté sur la transposition de cette iconographie mariale devenue profane, puis ornementale à partir de la fin du XV^e siècle.

C'est autour de 1500 que les roses et les écots deviennent l'apanage des sculpteurs de Cahors et de ses environs dans des édifices commandités par la puissante famille d'Alamand tels que la maison Issala⁹ construite par Antoine d'Alamand de La Roche-Chinard, archidiacre de Tornès et évêque de Cahors (1465-1474, 1476-1493) (fig. 1). En 1484, il fait ériger la chapelle profonde, dite de la Vierge Immaculée, sur l'absidiole sud de la cathédrale¹⁰. À ce corpus s'ajoutent la maison Roaldès dite Henri IV appartenant à Jacques d'Alamand, chantre du chapitre vers 1489 et neveu de l'évêque, ainsi qu'une dépendance de l'université, l'hôtel Pélegrin. L'influence de la famille d'Alamand est également visible à l'église Saint-André des Arques¹¹. Enfin, les roses s'épanouissent en bouquets autour de la statue de la Vierge de l'Annonciation qui orne le pilier nord-ouest du cloître de Cahors, dont le chantier se déroule sous l'épiscopat d'Antoine de Luzech (1501-1510). En 1504, il fait édifier le château d'Albas¹², où apparaissent les mêmes roses¹³. Leur succès s'étend au-delà de ce réseau et les roses ornent de nombreux édifices quercynois tels que le château de Montcléra construit par les Gironde de Montcléra¹⁴, une maison de la place de la halle à Martel ou encore le château d'Anglars de Pierre de Massaut, pour ne citer que ces exemples.

L'abbé Depeyre attribuait ces ornements à une « école quercynoise¹⁵ », idéologie sur laquelle est largement revenue l'historiographie, lui préférant le terme de manière¹⁶. Plus récemment, l'historien de l'art Jacques Baudoin



Fig. 1. Cahors (Lot), maison Issala, 40, rue du Portail Saint-Alban, portail d'entrée.

8. BENEJEAN-LÈRE, 1993.

9. Elle se situe 40, rue du Portail Saint-Alban.

10. Les roses ornent les arcs des voûtes, les encadrements de la seconde niche à l'ouest et ceux des fenêtres à remplages. Les bâtons se développent autour de l'arc surbaissé qui correspondait certainement à l'autel de 1484.

11. ANDRAULT-SCHMITT, 1993. Face à la rose, le blason des Alamand rappelle qu'ils sont doyens commendataires de 1486 à 1499. Une autre rose a été remployée dans une maison du bourg au sud de l'église.

12. LACOSTE, 1886.

13. ROUDIE, 1988.

14. CREPIN-LEBLOND, 1993.

15. DEPEYRE, 1931 et 1945.

16. LAUZUN, THIOLIN, 1897, p. 390 : « Nous n'affirmerons point pour si peu que le Quercy eut son école. [...] Il faut constater simplement que les sculpteurs de ces pays ont eu de la prédilection pour des motifs bien à eux, ce qui suffit à donner à leur œuvre un caractère original. » LHONNEUR, 1950.



Fig. 2. Périgueux, hôtel Gamenson, rue de la Constitution, fenêtre sur cour.

allouait la rose et l'écot à une seule main, celle de Michel Grèzes, maître maçon de la maison Armand à Villefranche-de-Rouergue, précisant que « la spécificité du décor quercynois désigne Michel Grèzes comme le principal responsable de cette production¹⁷. » Il lui concède la création des roses et des trones écotés quercynois sur la simple présence d'écots sur la façade. Son argument n'en reste pas moins fallacieux lorsque l'on considère le succès de l'écot, indépendamment de la rose, en France¹⁸ et d'une manière générale dans l'Europe flamboyante, notamment au Portugal¹⁹ et en Espagne²⁰. En ce qui concerne le Périgord, ils agrémentent les lucarnes du château de Javerlhac, les voussures des portes de

l'église d'Issigeac et d'une maison située en contrebas du château de Biron et les allèges de l'hôtel Gamenson de Périgueux (fig. 2). Ces exemples ne suffisent pas à prouver une influence quercynoise que seules les roses accréditent. Mais le modelé particulier de ces dernières permet d'attester la présence lotoise dans une région. Elles se diffuseront en effet largement aux confins du Quercy, illustrant la teneur régionale du phénomène.

2. L'adaptation des roses et des écots en Périgord

Les roses quercynaises sont nombreuses en Périgord et finalement rarement accompagnées des écots. Ce motif ne se référant pas à un modèle gravé, sa circulation se fait uniquement par le biais d'artistes itinérants formés à ce savoir-faire régional et attirés par les chantiers voisins.

L'application la plus significative est celle du château de Grignols²¹. En 1478, Jean de Talleyrand, seigneur de Grignols, chambellan de Charles VIII, premier maître d'hôtel et chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne, gouverneur de La Réole et capitaine de Bordeaux, épouse Marguerite de La Tour, gouvernante des filles d'Anne de Bretagne. Entre 1495 et 1505, ils modernisent le château et plus particulièrement le logis au nord de la cour²². Les roses et les écots s'y développent dans les encadrements de

17. BAUDOUIN, 1993, p. 69.

18. Ils parent les fenêtres du logis royal du château d'Amboise, la façade de la maison Renaissance à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze), la façade de la pharmacie du Cerf à Strasbourg (1467-1469, 11, rue Mercière-10, place de la Cathédrale).

19. C'est le cas de la fenêtre manuéline du couvent du Christ à Tomar et d'une porte du monastère d'Alcobaga.

20. Nous pouvons citer le monastère San-Gregorio de Valladolid.

21. JOUANET, 1933.

22. Les restaurations du château ont lieu après le mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII en 1491 dont on retrouve les emblèmes dans le château, la fleur de lys et l'hermine.



Fig. 3. Grignols, château, cheminée
(BSHAP, t. LX, 1933).



Fig. 4. Monpazier,
église Saint-Dominique,
chapelle occidentale.

portes et de fenêtres, sur les allèges, sur les arcs portant l'escalier et sur les linteaux de cheminées (fig. 3). Un même programme iconographique ornera plus tardivement le château de Perricard en Agenais construit en 1565²³. La sculpture de Grignols ne laisse aucun doute quant à son origine quercynoise comme l'avait déjà remarqué A. Jouanel en 1933²⁴.

D'autres édifices périgordins accueillent ces motifs. Les roses ornent les culots de la voûte de la chapelle nord de l'église collégiale Saint-Michel de Biron (1498-1515) ; elles parent les claveaux des arcs d'entrée des chapelles occidentales de l'église Saint-Dominique de Monpazier, en particulier la chapelle Saint-Jean-Baptiste érigée entre la fin du XV^e siècle et 1526²⁵ (fig. 4). Elles rythment la corniche inférieure du clocher du couvent des Jacobins de Belvès traditionnellement daté du XIV^e siècle. Les deux niveaux supérieurs auxquels se rattachent les roses appartiennent toutefois à un aménagement à la charnière des XV^e et XVI^e siècles. À Sarlat, l'hôtel de Cidrac conserve une conjugaison singulière des deux motifs : la porte d'entrée est flanquée de pinacles, dont la partie inférieure est traitée à la manière de bâtons où les roses remplacent certains écots (fig. 5). Cette aliénation fantaisiste et la réduction des roses renvoient à l'activité d'un artiste licencieux, mais cependant rompu au vocabulaire décoratif quercynois. Enfin, elles apparaissent sur les deux registres supérieurs de la hotte de la cheminée monumentale du château de Bannes (fig. 6). Les pinacles délimitant la cheminée des prolongements latéraux de la hotte sont en partie agrémentés d'écots, qui ornent également les meneaux de la lucarne de l'une des tours circulaires. Dans ce cas, la proximité avec la

23. LAUZUN, 1902. Le château de Perricard présente un plan et un décor caractéristiques du début du XVI^e siècle mais date de 1565 : « Antoine Raffin, sieur de Pericat, MDLXV. »

24. JOUANEL, 1933.

25. PRADALIER, 1999.



Fig. 5. Sarlat,
hôtel de Cidrac, portail.



Fig. 6. Beaumont-du-Périgord,
château de Bannes, cheminée.



Fig. 7. Domme, château de
Giverzac, cheminée (ADD, 2 J
1268, archives de la SHAP).



Fig. 8. Jugeals-Nazareth (Corrèze), maison, fenêtre.

cheminée du château de Giverzac, qui prenait à l'origine place au château de Calamane près de Cahors, accentue la thèse de l'origine quercynoise de la sculpture de Bannes. De style flamboyant, elles sont encadrées de pinacles et, au centre de la hotte divisée en travées horizontales comblées par un décor emphatique – des remplages à Giverzac et des motifs naturalistes à Bannes, des plumes dont la facture avoisine celle de Bannes surmontent l'écu (fig. 7).

Tous les édifices soumis à l'influence quercynoise, à l'exception du château de Grignols, sont situés à proximité des limites du Quercy. Ce phénomène n'est pas propre au Périgord et de nombreuses constructions frontalières de Corrèze ²⁶ (fig. 8) et d'Agenais ²⁷ reçoivent l'influence de la

26. Des maisons de Turenne et de Jugeals-Nazareth et le portail de l'église de Neuville accueillent un décor de roses.

27. C'est le cas du château de Perricard.

province quercynoise. Les moyens de diffusion de ces décors sont multiples. Ils sont soit issus du répertoire iconographique d'artistes lotois itinérants, soit d'artistes locaux formés à la manière quercynoise.

II. Pierre Esclache (documenté de 1479 à 1526), un architecte partagé entre Périgord et Quercy

Les éléments biographiques concernant l'architecte Pierre Esclache sont peu nombreux. Plusieurs hypothèses s'affrontent sur son origine. Albert Dujarric-Descombes²⁸ et Anatole de Roumejoux le qualifient de « lapidaire sarladais » – en 1497, il réside dans le voisinage immédiat du chantier de l'église Sainte-Marie²⁹ ; Jean Secret le donne natif de Turenne en Corrèze³⁰. Le patronyme Esclache trahit cependant une probable ascendance auvergnate³¹. Cette donnée est à rapprocher de l'arrivée massive d'ouvriers auvergnats en Périgord et Quercy motivés par les nombreux chantiers suscités par la fin de la guerre de Cent Ans. Cette migration expliquerait la qualité et l'inclinaison de Pierre Esclache pour l'architecture flamboyante largement exploitée en Auvergne³² mais rare et simplifiée en Périgord – les troubles engendrés par la guerre n'ont en effet pas favorisé son développement. Documenté de 1479 à 1526, il dut mourir dans les années 1530³³. Son activité, partagée entre le Sarladais et le Quercy où il s'attache principalement à des commandes religieuses, est quant à elle mieux renseignée. Elle est cependant jalonnée de nombreuses attributions qu'il convient de réviser afin d'appréhender au mieux sa manière et ses apports à l'architecture périgordine et quercynoise.

1. L'œuvre documentée de Pierre Esclache

Pierre Esclache est l'un des rares architectes documentés de la Renaissance en Périgord. Son premier chantier connu est celui de l'église paroissiale Sainte-Marie de Sarlat dont les travaux furent suspendus en 1431 après l'achèvement du chœur et de la travée orientale. Pierre Esclache

28. VILLEPELET, 1906.

29. *Ibid.*

30. ADD, 2 J 1142, *Fonds Jean Secret*, « Sculpteurs et artistes périgourdins ».

31. Les bases de données généalogiques nous apprennent que vers 1500, les Esclache se localisent essentiellement dans l'Allier.

32. De nombreux édifices purent inspirer Pierre Esclache, notamment les églises Saint-Mathurin (Puy-de-Dôme, Riom, XV^e siècle), Saint-Laurent (Haute-Loire, Puy-en-Velay, 1340-1380), Saint-André (Haute-Loire, Julliangues, début du XV^e siècle), Notre-Dame (Cantal, Saint-Flour, 1323-XV^e siècle) et la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Flour (Cantal, Saint-Flour, XIV^e-XV^e siècles).

33. Il devait être âgé d'une vingtaine d'années en 1479 et d'environ 70 ans à sa mort.

reprend le chantier en 1479 ; l'église sera consacrée en 1507 ³⁴ (fig. 9). Dans son histoire de la ville de Sarlat, le chanoine Jean Tarde précise que :

« en l'année 1479, on commença la troisième voûte de l'église paroissiale, laquelle a esté bastie en deux diverses reprises, avec le capital de la grande porte et le clocher, et de là en avant ne désistèrent que l'œuvre fut conduite à sa perfection. ³⁵ »

Outre le mur pignon, le clocher et les deux travées occidentales, Pierre Esclache élève la chapelle méridionale surmontée d'une croisée à cinq clés ³⁶. Il emploie les mêmes caractères architectoniques et décoratifs dans le chœur et dans les chapelles de la cathédrale Saint-Sacerdos de Sarlat, dont la reconstruction lui a été confiée en 1504 par Armand de Gontaut, évêque de Sarlat de 1492 à 1519. Ce dernier abandonnera l'évêché en 1519 pour l'archevêché de Nazareth, mettant fin au chantier ³⁷ (fig. 10) :



Fig. 9. Sarlat, église Sainte-Marie, clocher.



Fig. 10. Sarlat, cathédrale Saint-Sacerdos, chevet.

« Depuis que l'abbaye de Sarlat avoit esté érigée en évêché, on avoit souvent proposé de razer l'antienne esglize abbatiale pour la bastir à la moderne avec la splendeur requise à une esglize cathédrale, à cause de quoy, le 18 janvier 1504, on commencea à démolir l'ancienne esglize et, le 6 de febvrier suivant,

34. TARDE, 1887, p. 213 : « Le lundi de Pasques 5 d'avril 1507, Armand de Gontaud, évesque, sacra l'esglize parroisiele Sainte Marie de Sarlat. »

35. *Ibid.*, p. 213.

36. DESHOUILLIERES, 1928.

37. BENEJEAN-LÈRE, 1999. Le chœur ne sera couvert qu'en 1682 au cours de l'épiscopat de François III de Salignac-Fénelon (1659-1688).



Fig. 11. Lissac-et-Mouret (Lot), église.



Fig. 12. Martel (Lot), église Saint-Maur, clocher.

qu'on comptoit encore 1504, furent jettés les fondemens de celle qu'on voit aujourd'huy imparfaicte. [...] Pierre Esclache architecte conduisoit l'ouvrage lequel, peu d'années au paravant, avoit achevé l'esglize parroissiale³⁸.

Le reste de sa carrière documentée concerne le Quercy : en 1497, les cisterciennes du Val de la Bienheureuse-Marie l'emploient à la construction de la nouvelle église de Lissac³⁹ (fig. 11), pour laquelle il est désigné comme « lapicide de Sarlat⁴⁰ ». En 1526, il propose un projet pour la finition du clocher de l'église Saint-Maur de Martel, achevé en 1531, et auquel ont successivement participé le « peyrier de Sarlat » maître Petit Jean (1521-1522) (niveau des arcades en pierres de tailles), maître Rigo (1522-1523) (trois niveaux supérieurs) et Juan Puech Ferran (1523-1525) (cinquième niveau)⁴¹. Pierre Esclache (« Esclacha, maître maçon de Sarlat⁴² ») est quant à lui chargé de construire un clocher à huit pans et d'ajouter une tourelle sur chaque pile⁴³ (fig. 12).

2. Œuvres attribuables à Pierre Esclache

a. La question du réseau d'influence : l'attachement à la famille Gontaut

Une partie des édifices attribuables à Pierre Esclache est associée à la famille Gontaut pour laquelle il élabore le chœur et les chapelles de la cathédrale de Sarlat. Tous reprennent les thèmes architectoniques et

38. TARDE, 1887.

39. LARTIGAUT, 1977. Jean Lartigaut s'appuie sur un document conservé aux Archives départementales du Lot, III E. 31/2, fol. 292 v. Nous remercions chaleureusement M. Alain Blondin pour nous avoir transmis une copie de l'article en question.

40. *Ibid.*

41. SUBES-PICOT, 1993.

42. SERRURIER-DUBOIS, 1927, p. 138-139.

43. Les consuls souhaitaient élever le clocher de quarante-deux pieds de plus.



Fig. 13. Issigeac, église Saint-Félicien, clocher.



Fig. 14. Biron, église Saint-Michel.

ornementaux qu'il affectionne. Sa manière, établie à partir du gothique flamboyant, se caractérise par la récurrence des contreforts rythmés par des bandeaux agrémentés de gargouilles et les voûtes d'ogives à nervures multiples.

On peut s'interroger sur une possible participation de Pierre Esclache à la rénovation de l'église collégiale Saint-Félicien d'Issigeac commandée par l'évêque Armand de Gontaut, dont les armoiries parent les piliers-colonnes de la nef centrale⁴⁴. Selon Jean Tarde, les travaux s'achevèrent en 1527 et durèrent une quarantaine d'années, impliquant qu'ils commencèrent vers 1490⁴⁵. La date 1501, inscrite sur un chapiteau, confirme qu'ils sont bien avancés à cette date⁴⁶. D'un point de vue architectural, l'église d'Issigeac partage avec l'église Sainte-Marie la structure du clocher flanqué de contreforts à bandeaux (fig. 13). Ce principe constructif, très répandu en France à la fin du XV^e siècle, notamment en Auvergne, mais aussi aux églises périgordines de Saint-Astier et de Belvès, à l'église de Martel et à l'église collégiale Notre-Dame de Villefranche-de-Rouergue entre autres, ne suffit toutefois pas à attester l'intervention de Pierre Esclache à l'église d'Issigeac.

L'église collégiale Saint-Michel de Biron, édifiée à partir de 1498 à la demande de Pons de Gontaut, seigneur de Biron et frère d'Armand, consacrée en 1515, perpétue les mêmes solutions qu'à Sarlat (fig. 14) : le même système de voûtement

scandé par des clés pendantes ; les mêmes profils de nervures (fig. 15a à 15c). Le dessin des remplages polylobés est comparable à celui de la travée orientale de l'église Sainte-Marie et du chœur de la cathédrale de Sarlat (fig. 16a à 16c). Les réseaux des remplages de Biron et de Sarlat, outre leurs similitudes structurelles, sont soumis à une fantaisie absente des remplages visibles dans

44. L'église d'Issigeac est rattachée aux biens de l'évêché de Sarlat depuis 1351.

45. TARDE, 1887, p. 223 : « Il fit bastir l'esglise d'Issigeac en perfection, sur laquelle j'ai observé qu'on demeura 40 ans à la fabrique d'icelle, et a demeuré seulement 40 ans en son entier. » Malgré l'abandon de l'évêché en 1519, Armand de Gontaut conserve les revenus de la prévôté d'Issigeac. Les contreforts et le portail du clocher datent du XVI^e siècle, mais la structure remonte au XII^e siècle.

46. ROUMÉJOUX, 1895.

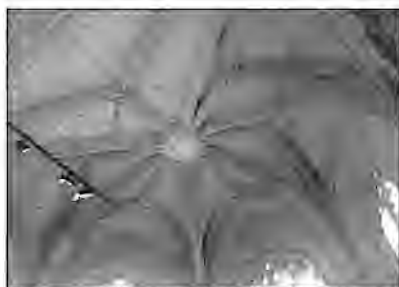


Fig. 15a. Biron, église Saint-Michel, chœur.



Fig. 15b. Sarlat, église Sainte-Marie, chapelle méridionale.



Fig. 15c. Sarlat, cathédrale Saint-Sacerdos, chapelle.



Fig. 16a. Biron, église Saint-Michel, fenêtre à remplage.



Fig. 16b. Sarlat, église Sainte-Marie, fenêtre à remplage.



Fig. 16c. Sarlat, cathédrale Saint-Sacerdos, fenêtre à remplage.

l'art flamboyant périgordin⁴⁷. Par ailleurs, les contreforts scandés de bandeaux et de gargouilles et la tourelle en encorbellement accolée à un contrefort s'inscrivent dans les prérogatives choisies pour Sainte-Marie (fig. 17 et 9).

Ces dernières spécificités apparaissent dans la partie supérieure de la tour des Jacobins de Belvès, construite au début du XVI^e siècle⁴⁸ (fig. 18). Tout comme à l'église Sainte-Marie et à la cathédrale de Sarlat, la corniche sommitale est rythmée par des gargouilles qui perdent leur fonction utilitaire pour un rôle purement décoratif. À l'instar des édifices sarladais, elles sont intégrées à mi corps dans des bandeaux à la silhouette incurvée et sont définies

47. Les remplages des églises gothiques de Bruc, Sainte-Marie-de-Chignac, Jaure, Sourzac, La Douze ou Chanterac sont beaucoup moins alambiqués que ceux des constructions de Pierre Esclache.

48. ROUMEJOUX, 1899, Le couvent des Jacobins de Belvès a été fondé sous l'épiscopat de Raymond de Roquecorn, entre 1316 et 1324. Anatole de Roumejoux date l'ensemble du clocher au XIV^e siècle.



Fig. 17. Biron, église Saint-Michel, façade méridionale.

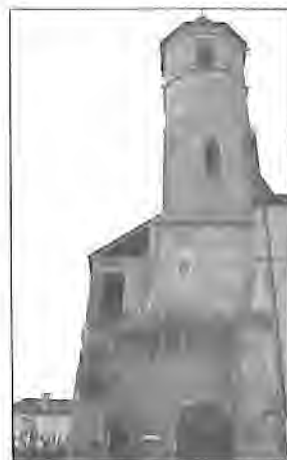


Fig. 18. Belvès, tour des Jacobins.



Fig. 19a. Belvès, tour des Jacobins, corniche sommitale, gargouille.



Fig. 19b. Sarlat, église Sainte-Marie, gargouille.

par une importante mixité iconographique – elles sont composées de figures anthropomorphes et animales (fig. 19a). Rares dans l'architecture périgordine des XV^e et XVI^e siècles, les gargouilles sont l'un des thèmes distinctifs de la manière de Pierre Esclache. La situation de Belvès correspond parfaitement à l'aire géographique dans laquelle évolue l'architecte, mais la facture infirme cette hypothèse. Par exemple, le cochon présent à Belvès est beaucoup plus stylisé que celui de l'église Sainte-Marie, nettement plus réaliste (fig. 19b). Ceci étant, Pierre Esclache est avant tout architecte et non sculpteur. Il aurait pu dresser les plans des étages supérieurs de la tour, superviser la construction et confier les ornements à un tiers. Néanmoins, sans plus d'éléments, l'intégration du clocher de Belvès à l'œuvre de Pierre Esclache ne peut être affirmée. Il est par ailleurs à noter que le traitement et la fantaisie des bandeaux et des gargouilles du clocher de l'église de Prats-du-Périgord soutiennent la

comparaison avec la tour des Jacobins de Belvès.

Il est également intéressant de confronter les galeries orientale et occidentale du cloître de Cadouin, construites entre 1468⁴⁹ et 1504 par les abbés Pierre V et VI de Gaing⁵⁰, cousins des Gontaut, au style de Pierre Esclache. L'influence du réseau familial, la période et le lieu concordent avec le cadre de travail de Pierre Esclache. D'un point de vue formel, le choix des voûtes d'ogives à liernes et tiercerons à



Fig. 20. Cadouin, cloître.

clés pendantes évoque les chapelles latérales de la cathédrale Saint-Sacerdos, l'église Sainte-Marie de Sarlat, ainsi que le chœur de l'église collégiale de Biron (fig. 15a à 15c et fig. 20). Toutefois, ces voûtes, comme l'ensemble des caractères de l'art de Pierre Esclache, appartiennent à l'architecture et à l'ornementation flamboyante et ne permettent pas de confirmer l'action de l'architecte dans ce projet.

b. La question du style

Formé au gothique flamboyant, il met en œuvre des principes architectoniques et décoratifs bien identifiables. Au chœur de la cathédrale de Sarlat, il privilégie en effet des solutions rares et complexes, requérant l'art de la stéréotomie : la croisée d'ogives losangée (fig. 21a) – des liernes forment un losange au centre de la voûte – et les retombées de nervures polylobées ou superposées (fig. 21b). Selon Jacques Baudoin, ces caractéristiques participent à l'originalité de Pierre Esclache⁵¹. Il lui attribue ainsi la chapelle Saint-Antoine située entre les absidioles nord et est du chœur de la cathédrale Saint-Étienne de Cahors, construite en 1491 par Louis de Theiss, grand archidiacre de Cahors et neveu d'Antoine d'Alamand (fig. 22a et 22b). Mireille Bénéjean-Lère a précisément décrit les retombées de cette voûte en trapèze : « il [l'architecte] eut recours à deux artifices : couder la retombée des nervures et surmonter les culots qui les reçoivent, d'une colonnette engagée, servant de piédestal décoré de petits blasons à deux arcatures trilobées où pénètrent les arcs⁵². » Ce procédé est repris entre 1497 et 1502 à la chapelle Saint-Gausbert de la

49. AUBERT, 1928.

50. Le collier de l'ordre de Saint-Michel, créé en 1469, est présent sur la porte de la galerie orientale et atteste que les travaux ne pouvaient être antérieurs. Par ailleurs, l'écu sur fond d'hermine sur la porte du fond prouve que les travaux étaient en cours lors du mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII en 1491.

51. BAUDOIN, 1993.

52. BÉNEJEAN-LÈRE, 1993, p. 35

cathédrale de Cahors, anciennement chapelle Saint-Antoine, pour laquelle Mireille Bénéjeam-Lère parle de signature sans pour autant signaler la présence de Pierre Esclache⁵³.

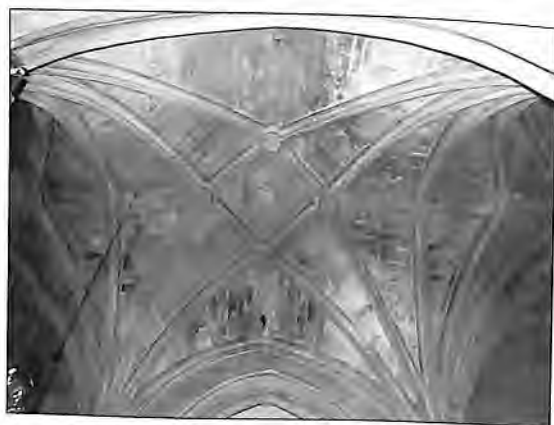


Fig. 21a. Sarlat, cathédrale Saint-Sacerdos.



Fig. 21b. Sarlat, cathédrale Saint-Sacerdos, chœur.

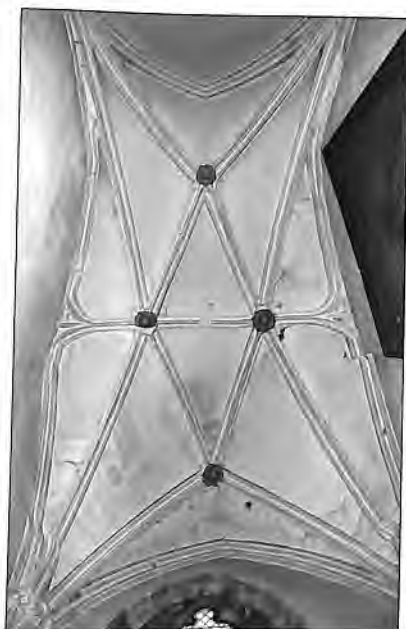


Fig. 22a. Cahors (Lot), cathédrale Saint-Étienne, chapelle Saint-Antoine.



Fig. 22b. Cahors (Lot), cathédrale Saint-Étienne, chapelle Saint-Antoine.

53. BENEJEAM-LERE, 1993, p. 56.

Les similitudes entre les voûtes du chœur de la cathédrale de Sarlat et les chapelles cadurciennes Saint-Antoine et Saint-Gausbert sont indéniables. Cependant, de nombreux éléments d'analyse infirment l'action de Pierre Esclache à Cahors. Antérieures aux voûtes de Sarlat (1504-1519), celles de Cahors (1492-1502) sont d'une facture et d'une technique plus abouties. D'un point de vue structurel, les losanges de Sarlat sont lourds et carrés, alors que ceux des voûtes de Cahors sont très étirés et, dans le cas de la chapelle Saint-Antoine, une lierne horizontale scinde le losange et relie les doubleaux. Par ailleurs, durant la dernière décennie du XV^e siècle, Pierre Esclache est déjà actif à Sarlat et Lissac et peut-être à Issigeac, Belvès et Biron. Ces nombreux ateliers entre Périgord et Quercy ne devaient guère lui laisser le temps de gérer des chantiers aussi importants que ceux des chapelles de Cahors.

Une autre donnée à prendre en compte est la fréquence de ces thèmes dans l'architecture gothique. À Cahors, les voûtes losangées surmontent les paliers de l'escalier de l'archidiaconé de Cahors édifié vers 1528⁵⁴. En Périgord, les retombées aux nervures polylobées ont connu une certaine fortune, notamment à l'église Saint-Julien-de-Brioude de Salignac⁵⁵ (fig. 23), à la chapelle baptismale Saint-Jean de Périgueux (*ca.* 1521-1535) et à la chapelle du château de Fages (*ca.* 1530) (fig. 24). On dénote cependant une divergence de facture entre ces trois voûtes, où les retombées se distinguent nettement de celles de Sarlat.



Fig. 23. Salignac, église Saint-Julien-de-Brioude.



Fig. 24. Saint-Cyprien, château de Fages, chapelle seigneuriale.

54. TOLLON, 1993. On y retrouve les armoiries de la famille de Massault qui donna un archidiacre à Tornès en 1528.

55. BLONDIN, 1999. Les armoiries des familles de Salignac et de Biron agrémentent les clés de voûte. L'union des deux familles a lieu en 1545 lors du mariage de Jeanne de Salignac avec Armand de Gontaut-Biron.

Ces nombreuses attributions à Pierre Esclache reposent sur un répertoire architectural et décoratif représentatif de l'art flamboyant. Il reste donc complexe de déterminer ce qui lui revient, d'autant qu'aucun document d'archives ne confirme ces corrélations. Malgré tout, la carrière de Pierre Esclache, partagée entre le Périgord et le Quercy, illustre la qualité et la complexité des échanges entre les deux provinces. Il n'est toutefois pas le seul architecte itinérant entre ces deux régions, parmi lesquels le « peyrier de Sarlat » maître Petit Jean, actif au clocher de l'église de Martel entre 1521 et 1522, et Jehan Laplaze, maître maçon originaire de Gourdon. Ce dernier indique sur le linteau de la fenêtre de la tour de l'éperon du château de Losse (ca. 1570-1578) : « Jehan Laplaze, maistre masson de Gourdon a fait cet œuvre l'an 1578. » Cette fenêtre n'est comparable à aucun monument conservé à Gourdon et dans ses alentours, empêchant d'évaluer l'apport de Jehan Laplaze à l'architecture périgordine. Néanmoins, Jehan Laplaze, autant que Pierre Esclache et maître Petit Jean, s'impose comme un témoin essentiel de la circulation des artistes entre Quercy et Périgord, et plus précisément entre le Haut-Quercy et le Sarladais.

III. Les cloîtres de Cadouin et de Cahors : nouvelles perspectives

Il y a entre le cloître de Cadouin, édifié entre 1468⁵⁶ et 1554 par les abbés Pierre V et Pierre VI (1455-1504) de Gaing et Geoffroy d'Estissac⁵⁷ (1516-1544), et celui de Cahors, érigé entre 1493 et 1553 par les évêques Antoine d'Alamand (1497), Antoine de Luzech (1502-1514), Alois de Carreto (1514-1524) et Paul de Carreto (1524-1553), une corrélation iconographique et stylistique indéniable. Celle-ci ayant déjà été soulignée à plusieurs reprises par les historiens du Périgord (Paul Roudié⁵⁸, Jacques Gardelles⁵⁹, Brigitte et Gilles Delluc, Jacques Lagrange et Jean Secret⁶⁰) comme du Quercy (Raymond Rey⁶¹, Mireille Bénéjean-Lère⁶²), il n'est pas nécessaire de réitérer leurs conclusions. L'analyse les avait majoritairement conduits à associer le style à un atelier de Brive-la-Gaillarde en Corrèze, représenté par maître Domenge

56. AUBERT, 1928.

57. Les armoiries des Estissac dans les galeries sud et nord confirment le rôle de Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezaïs entre 1516 et 1544 et premier abbé commendataire de Cadouin, dans l'édification de ces deux galeries.

58. ROUDIÉ, 1959.

59. GARDELLES, 1982. Jacques Gardelles propose une influence rouergate et languedocienne.

60. DELLUC, LAGRANGE, SECRET, 1990.

61. REY, 1938, p. 259-260 : « Le cloître de Cadouin, commencé en 1470 et antérieur à celui de Cahors d'un quart de siècle, n'a pas la même virtuosité décorative, mais il a bien pu inspirer l'iconographie de Cahors où l'on retrouve les mêmes scènes, comme le moine qui médite en se tirant la barbe, celui qui suce un de ses doigts, l'histoire de Samson. »

62. BÉNÉJEAN-LÈRE, 1993.

et son gendre Antoine Constant⁶³, actifs en 1494 à Bergerac à la taille d'un sépulcre pour la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église Sainte-Catherine⁶⁴.

1. Nouvelles perspectives : présentation du corpus périgordin et quercynois

Une analyse iconographique plus poussée conduit au-delà du Limousin, en Val de Loire et dans les régions nord-est, impliquant une révision de l'attribution totale des cloîtres de Cadouin et de Cahors à des sculpteurs brivistes. L'argumentation porte sur les colonnes sur lesquelles retombent les nervures des voûtes. Traitées comme des tours fortifiées, elles sont percées de petites fenêtres d'où sortent des bustes de personnages (fig. 25a et 25b). Ce thème particulier qui allie réalisme, fantaisie, théâtralisation et art de la miniature est rare en Périgord comme en Quercy. Il agrémente des hottes de cheminées, notamment à Carennac en Quercy, dans une maison édifée par Jean de Broglie, doyen de Carennac de 1484 à 1507⁶⁵ ; en Périgord, au château de Rouillac (Gageac-et-Rouillac), construit vers 1483 par Héliac de Rolfignac, seigneur de Gardonne⁶⁶ ; dans une maison non identifiée de Belvès⁶⁷. La description qu'en



Fig. 25a. Cadouin, cloître.



Fig. 25b. Cahors (Lot), cathédrale Saint-Étienne, cloître.

63. ROUDIE, 1959.

64. BIRAN, 1880.

65. BAUDOUIN, 1993. Cette cheminée a été déplacée à l'abbaye du Loc-Dieu en Aveyron.

66. ADD, 2 J 1302, *Archives de la Société historique et archéologique du Périgord*, « Plans dressés par Guy Ponceau. » Deux tourelles à créneaux et mâchicoulis reposant sur des culs de lampe ornent la hotte.

67. ROUMEJOUX, 1899. Anatole de Roumejoux situe cette cheminée dans la rue des Templiers, qui n'existe plus aujourd'hui. Selon Carole Vidoni et Valérie Vergnac de l'office de tourisme de Belvès, elle pourrait correspondre à la rue Saint-Nicolas. Nous n'avons pour le moment pas plus d'informations.

fait A. de Roumejoux montre qu'il s'agit d'une composition très aboutie dans la veine des cheminées qui ornent de multiples édifices ligériens sur lesquels nous reviendront :

« [...] un large manteau séparé en deux parties par une série de corbelets simulant les mâchicoulis d'un mur de ville dont la portion inférieure porte sculptée une croix fleuronée en sautoir accostée de deux besants. Ce manteau est soutenu par deux colonnes cylindriques représentant exactement deux tours crénelées avec mâchicoulis et parapets : la base, comme talussée, est percée de meurtrières cruciformes alternant avec des embrasures pour le canon dont la gueule est apparente. Sur le talus court comme un chemin de ronde sur lequel s'ouvre la porte de la tour fermée par une herse : des fenêtres à meneaux où paraissent des figures humaines éclairent les étages défendus par des canonnières et des meurtrières pour l'arquebuse : entre les merlons du parapet qui défend la plate-forme, des personnages regardent au loin⁶⁸ ».

Quelques exemples similaires existent en Corrèze. La fenêtre de l'hôtel Henri IV à Ségur-le-Château est flanquée dans le tiers supérieur de deux colonnettes couronnées de mâchicoulis et la maison dite Renaissance de Beaulieu-sur-Dordogne présente un guerrier brandissant un mousquet logé dans une tourelle d'angle crénelée sur mâchicoulis. Ces deux modèles ne soutiennent pas totalement la comparaison avec les cloîtres de Cadouin et de Cahors, mais ils illustrent la fortune du motif, même lorsqu'il est traité isolément comme simple ornement et non pas comme un élément structurel.

2. Influences



Fig. 26. Bourges (Cher), palais du duc Jean de Berry, cheminée (Base Mérimée).

Sa singularité dans les régions méridionales renvoie à un art prenant sa source au-delà du Val de Loire, région dans laquelle il est fréquent. Trois édifices le prouvent : le plus ancien est le palais du duc Jean de Berry à Bourges construit à la fin du XIV^e siècle. Des colonnettes percées de fenêtres desquelles sortent des personnages rythment la hotte de l'une des cheminées (fig. 26). Le thème est amplifié à l'hôtel Jacques Cœur à Bourges édifié entre 1433 et 1451. La cheminée de la grande salle reprend la disposition de celle du palais du duc de Berry et deux travées horizontales prolongent la composition initiale. Le niveau intermédiaire est divisé par de larges colonnes crénelées sur mâchicoulis, percées de deux baies à meneaux, et coiffé d'un toit. Le réalisme est poussé jusqu'à la présence d'ouvertures alternées

avec des fentes de tir. La cheminée de la galerie menant à la cour d'appel est traitée comme une façade de château crénelée surmontée de deux lucarnes auxquelles sont accoudés des personnages nobles. La cheminée de la salle des gardes est ornée de trois grandes fenêtres trilobées. La façade accueille deux ouvertures aveugles desquelles apparaissent, à gauche un homme, à droite, une femme. La finesse et la complexité de la sculpture de l'hôtel Jacques Cœur n'a rien de comparable avec les cloîtres méridionaux. Néanmoins, la comparaison est nécessaire et évoque la densité des influences reçues par le Périgord au XVI^e siècle. Enfin, il faut ajouter au corpus ligérien le château de Langeais construit à partir de 1465 par Louis XI. Deux cheminées, l'une dans la salle des gardes, l'autre dans le grand salon de la reine Anne de Bretagne, correspondent à la description que fait A. de Roumejoux pour la cheminée de Belvès.

D'autres exemples existent au-delà de nos frontières : la chaire en pierre de la cathédrale Saint-Étienne de Vienne réalisée par Anton Pilgram (ca. 1460-1515) au début du XVI^e siècle. Un homme un compas à la main, vraisemblablement un tailleur de pierre, apparaît de profil à une fenêtre qu'il est en train d'ouvrir. Il est accompagné de bustes des Pères de l'Église et théologiens représentés sous des dais entre les supports⁶⁹. Cette disposition, loin d'être réservée à la pierre, apparaît également en peinture. Dans *La légende de saint Mitre* réalisée par le peintre nordique Nicolas Froment (doc. 1461-1483 ou 1484) pour la chapelle Saint-Mitre dans la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, des personnages accoudés aux fenêtres scandent les scènes du martyre. Disposés de manière à servir le propos, ils participent à la convergence du regard vers les scènes de la vie de saint Mitre. Néanmoins le parallèle avec la sculpture d'ornements est inéluctable et confirme un peu plus l'origine nordique de ce motif.

3. Proposition d'analyse

Comment appréhender ce motif dans la sculpture de Cadouin et de Cahors et dans l'art de maître Domenge et d'Antoine Constant ? S'ils en sont les maîtres d'œuvre comme en témoignent les confrontations stylistiques et techniques, d'où leur vient le goût pour le motif de la colonne crénelée ? Deux hypothèses existent. D'une part, Domenge et Constant peuvent s'être inspirés d'un chantier extérieur. La facture médiocre des colonnes caduniennes et cadurciennes par rapport au traitement ligérien accrédiaterait cette thèse. D'autre part, on peut s'interroger sur la partition du travail au sein de ces deux chantiers. La sculpture peut avoir été réalisée par maître Domenge et Antoine Constant, ou d'autres personnalités de leur atelier, et les ornements, auxquels

69. DENIZEAU, 2009.

appartiennent les colonnes, sous-traités à des artistes itinérants, peut-être issus du Val de Loire, et attirés par l'ouverture de ces vastes chantiers.

La colonne crénelée démontre que les liens entre Périgord et Quercy s'appuient également sur la circulation des idées artistiques. Ce système d'analyse prévaut principalement pour les motifs et solutions architecturales qui se distinguent des *genius loci* des régions dans lesquelles ils sont appliqués. Les voûtes du cloître de Cahors – aux angles nord-est et sud-ouest –, la chapelle baptismale Saint-Jean de Périgueux (ca. 1521-1535) et celle de la chapelle Saint-Joseph de l'église Saint-Michel de Bordeaux (ca. 1525) sont soumises aux mêmes questionnements (fig. 27). Pour cette dernière, Paul Roudié précise que le maître maçon, Thomas Macip, serait originaire de Bordeaux ou plus largement du Sud-Ouest⁷⁰. Ces voûtes d'ogives à cinq clés présentent des nervures « en soufflet⁷¹ » ou courbes, solution atypique en France. Ces trois voûtes sont soumises à une emphase décorative entre art flamboyant et antiquisant, avec la présence récurrente des dais, des clés pendantes. Toutefois, celle de Cahors



Fig. 27. Périgueux, chapelle baptismale Saint-Jean.

se distingue avec les profils festonnés des nervures. Si l'on considère que les maîtres maçons appliquent des solutions qu'ils comprennent et maîtrisent et la rareté de ce type de voûtement en France, alors ces trois édifices peuvent être mis en relation. Mais malgré les ressemblances stylistiques entre ces trois voûtes, rien ne prouve qu'elles sont le fruit d'un seul maître d'œuvre. Elles illustrent cependant l'un des nombreux axes de circulation des idées artistiques entre le Périgord et le Quercy de la Renaissance.

Conclusion

Ces trois phénomènes révèlent la densité, la complexité et la qualité des transmissions entre Périgord et Quercy entre le XV^e et le XVI^e siècle. À partir des exemples analysés, divers systèmes de diffusion apparaissent. Le plus élémentaire est celui des roses et des bâtons écotés qui témoigne de la circulation et de la fortune des particularismes quercynois dans les territoires frontaliers. Un second cas de figure correspondant à l'action d'artistes itinérants originaires de régions étrangères au Quercy et au Périgord suggère des aliénations stylistiques plus compliquées. C'est le cas de Pierre Esclache

70. Roudié, 1975.

71. De L'ORME, 1567, livre IV, chapitre VIII, p. 107

qui, par le biais de sa manière et du réseau d'influence dans lequel il évolue, permet d'établir des points de comparaison entre l'architecture périgordine et quercynoise. Enfin des liens étroits peuvent unifier plusieurs édifices, à l'image des cloîtres de Cadouin et de Cahors, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils sont l'œuvre d'une même main ou seulement issus de l'application d'un vocabulaire décoratif commun. Si tous les exemples cités dévoilent l'étendue des échanges entre Périgord et Quercy à la Renaissance, notamment à la charnière des XV^e et XVI^e siècles, mais aussi les lacunes et les recherches à accomplir pour appréhender au mieux les relations, qu'elles soient directes ou indirectes, entre ces deux territoires.

M. L.

Sauf mention contraire, les clichés sont de l'auteur.

Sources et bibliographie

Sources archivistiques

ADD, 2 J 1142, *Archives de la Société historique et archéologique du Périgord. Fonds Jean Secret*, « Sculpteurs et artistes périgourdin ».
ADD, 2 J 1302, *Archives de la Société historique et archéologique du Périgord*, « Plans dressés par Guy Ponceau ».

Bibliographie

ANDRAULT-SCHMITT (Cl.), « Les Arques, église Saint-André », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147^e session, 1989), Paris, éd. SFA, 1993, p. 109-123.
ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE EN AQUITAINE, *Inventaire du patrimoine jacquaire en Aquitaine*, Gradigan, 1992, p. 1-6.
AUBERT (M.), « Cadouin », *Congrès archéologique de France. Périgueux* (90^e session, 1927), Paris, éd. Picard, 1928, p. 176-190.
BAUDOIN (J.), *La sculpture flamboyante en Limousin, Guyenne, Quercy*, Saint-Just-près-Brioude, Créer éditions, 1993, 384 p.
BÉNÉJEAM-LÈRE (M.), « La cathédrale Saint-Étienne de Cahors », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147^e session, 1989), Paris, éd. SFA, 1993, p. 9-63.
BÉNÉJEAM-LÈRE (M.), « Sarlat : la cathédrale Saint-Sacerdos », *Congrès archéologique de France. Monuments en Périgord* (156^e session, 1998), Paris, éd. SFA, 1999, p. 302-320.
BIRAN (E.), « Notes et documents inédits relatifs aux institutions de la ville de Bergerac avant 1789. Chapitre IV. Églises, chapelles et temples », *BSHAP (Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord)*, t. VII, 1880, p. 467-488.
BLONDIN (A.), « L'église de Salignac », *BSHAP*, t. CXXXVI, 1999, p. 267-273.
COCULA (A.-M.), *Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2010, 138 p.
CRÉPIN-LEBLOND (T.), « Le château de Montcléra », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147^e session, 1989), Paris, éd. SFA, 1993, p. 429-435.
DELLUC (Br. et G.), LAGRANGE (J.), SECRET (J.), *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, Le Bugue, PLB éditeur, 1990, 167 p.
DE L'ORME (Ph.), *L'Architecture*, Paris, éd. Frédéric Morel, 1567.
DENIZEAU (G.), *Larousse des Cathédrales*, Paris, éd. Larousse, 2009, 310 p.
DEPEYRE (J.), « Essai sur une école de sculpture quercynoise autour de 1500 », *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. LII, 1931, p. 25-40, 125-140, 181-196 ; t. LXVI, 1945, p. 124-130.
DESHOULLIERES, « Sarlat », *Congrès archéologique de France. Périgueux* (90^e session, 1927), Paris, éd. Picard, 1928, p. 271-295.

- GARDELLES (J.), « L'abbaye de Cadouin », *Congrès archéologique de France. Périgord Noir* (137^e session, 1979), Paris, éd. SFA, 1982, p. 146-178.
- GREIL (L.), « Livre de main des Du Pouget. 1522-1598 », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XX, 1895, p. 5-15, 86-101, 166-181, 260-275.
- HIGOUNET-NADAL (Arl.), *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, éd. Fédération historique du Sud-Ouest, 1978, 458 p.
- HIGOUNET-NADAL (Arl.) (dir.), *Histoire du Périgord*, Toulouse, éd. Privat, 1983, 325 p.
- JOUANEL (A.), « Le château de Grignols. Histoire et description », *BSHAP*, t. LX, 1933, p. 212-222, 258-274, 327-336.
- LACOSTE (G.), *Histoire générale de la province de Quercy. Tome 4*, Cahors, J. Girma Librairie éditeur, 1886, 455 p.
- LARTIGAUT (J.), « Construction d'une nouvelle église à Lissac en 1497 », *Bulletin de la Société des études du Lot*, 1977, 1 p.
- LARTIGAUT (J.), « Paysans quercynois en Périgord au XV^e siècle », *BSHAP*, t. CIX, 1982, p. 245-247.
- LARTIGAUT (J.), *Le Quercy après la guerre de Cent Ans (vers 1440-1500) : aux origines du Quercy actuel*, Cahors, éd. Quercy Recherche, 2001, 709 p.
- LAUZUN (Ph.), « Première excursion. Château de Perricard », *Congrès archéologique de France. Auch, Agen* (68^e session, 1901), Paris, éd. Picard, 1902, p. 28-31.
- LAUZUN (Ph.), THOLIN (G.), « Le château de Perricard », *Revue de l'Agenais*, t. XXIV, 1897, p. 385-413.
- LHONNEUR (R.), « L'église de Monpazier », *BSHAP*, t. LXXVII, 1950, p. 31-39.
- NAPOLEONE (A.-L.), « Les maisons médiévales de Figeac », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147^e session, 1989), Paris, éd. SFA, 1993, p. 291-306.
- PRADALIER (M.), « Les églises des bastides du Périgord méridional (Molières, Monpazier, Beaumont) », *Congrès archéologique de France. Monuments en Périgord* (156^e session, 1998), Paris, éd. SFA, 1999, p. 73-82.
- REY (R.), « Cathédrale de Cahors », *Congrès archéologique de France. Figeac, Cahors et Rodez* (100^e session, 1937), Paris, éd. Picard, 1938, p. 259-260.
- ROUDIÉ (P.), « L'activité d'un atelier de sculpture dans les vallées de la Dordogne et du Lot : Carennac, Cadouin, Cahors (XV^e-XVI^e siècle) », *La Dordogne et sa région. Fleuve. Histoire. Civilisation* (Actes du XI^e Congrès d'études régionales tenu à Bergerac les 10 et 11 mai 1958), Bordeaux, éd. Bière, 1959, p. 153-161.
- ROUDIÉ (P.), *L'activité artistique à Bordeaux, bordelais et bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, éd. Sobodi, 1975, 2 tomes.
- ROUDIÉ (P.), « Les châteaux épiscopaux du Sud-Ouest de la France (XVI^e -XIX^e siècles) », *L'église et le château, X^e-XVIII^e siècles* (Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque tenues à Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil en février 1986), Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1988, p. 186-213.
- ROUMEJOUX (A. de), « Huitième excursion archéologique. 1^{er} et 2 juillet 1895 », *BSHAP*, t. XXII, 1895, p. 366-378.
- ROUMEJOUX (A. de), « Onzième excursion archéologique. 28 et 29 juin 1898 », *BSHAP*, t. XXVI, 1899, p. 49-62.
- SAINT-MARTIN (L.), *Histoire populaire du Quercy. Des origines à 1800*, Cahors, Imprimerie typographique Coueslant, 1920, 314 p.
- SERRURIER DUBOIS (Ch.), *Une paroisse en Quercy à travers sept siècles (1100-1800)*, Martel et ses annexes, Aurillac, 1927.
- SUBÈS-PICOT (M.-P.), « Église Saint-Maur de Martel », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147^e session, 1989), Paris, éd. SFA, 1993, p. 365-390.
- TARDE (G.), *Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat annotées par le vicomte Gaston de Gérard*, Paris, éd. Oudin et Picard, 1887, 432 p.
- TOLLON (B.), « L'archidiaconé Saint-Jean », *Congrès archéologique de France. Quercy* (147^e session, 1989), Paris, éd. SFA, 1993, p. 87-98.
- VILLEPELET (F.), « Séance du jeudi 7 décembre 1905 présidée par le marquis de Fayolle », *BSHAP*, t. XXXIII, 1906, p. 31-44.

Châteaux et manoirs en val de Dronne. Les signes des puissants

1^{re} partie

par Line BECKER*

Le recensement des châteaux et manoirs du val de Dronne a été réalisé parallèlement à l'enquête générale de l'inventaire topographique (cantons de Brantôme, Montagner, Ribérac, Saint-Aulaye et Verteillac). Sur l'ensemble du corpus ainsi établi, la plupart d'entre eux ont été conservés pour une étude historique et architecturale dont le produit est versé sur la base de données Mérimée. L'ensemble de ces édifices est classé à l'intérieur d'une même famille architecturale, relative à l'ensemble des constructions présentant une même fonction ou destination.

Cette synthèse analyse les données recueillies de la majorité des châteaux et manoirs étudiés lors de l'enquête.

Les châteaux sont l'héritage d'un enracinement multiséculaire. Les constructions observables aujourd'hui en val de Dronne résultent de campagnes successives étalées dans le temps : les châteaux sont véritablement des produits de superposition de différentes époques.

* Chercheur inventaire au service de la Conservation du patrimoine départemental, conseil général de la Dordogne.

I. Qu'est-ce que l'architecture castrale ?

1. Problèmes terminologiques

Un préalable sémantique est nécessaire pour définir clairement l'objet de cette étude dans le cadre relevant des méthodes propres aux recherches de l'Inventaire.

Le « château » désignait à l'origine le siège d'un pouvoir, celui du seigneur châtelain. En d'autres termes, le *castrum* médiéval relevait d'une notion juridique. Le glissement entre cette notion et le monument lui-même s'est effectué au cours du temps, le terme désignant la partie de l'ensemble castral tenu directement par le seigneur. En réalité, les textes du XIV^e siècle se sont appropriés le qualificatif « château » pour faire référence à l'aspect de l'édifice et à son aptitude à exprimer la puissance de son détenteur, le château étant alors défini par la présence d'une tour maîtresse ou d'une enceinte pourvue de tours. L'ajout de l'adjectif « fort » ne s'est réalisé qu'à l'époque moderne, facilitant ainsi la distinction entre le château médiéval et le château plus tardif.

Selon le *Thésaurus de l'architecture* (Documents et méthodes, n° 7, éd. du Patrimoine, 2000), le château fort est une demeure seigneuriale fortifiée.

Parallèlement, au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, la maison forte est une demeure munie d'organes défensifs mais dont le possesseur ne détient pas les droits seigneuriaux permettant d'élever un château muni de défenses importantes, telles que les tours.

Enfin, le manoir est une demeure à la tête d'un domaine agricole appartenant à un propriétaire de fief, noble ou non, ne possédant pas les droits seigneuriaux permettant d'élever un château muni de défenses importantes. Le manoir comporte des parties agricoles plus ou moins étendues et liées au logis.

Toujours selon le *Thésaurus*, le château se situe entre la demeure seigneuriale, en général fortifiée, et la demeure plus tardive de grandes dimensions liée à une vaste propriété, comprenant parc et dépendances. La distinction est donc essentiellement temporelle.

Parallèlement à la présence du châtelain local, celle de la petite aristocratie rurale est illustrée par de nombreux manoirs et maisons fortes qui ont structuré la vie socio-économique au Moyen Âge.

La compréhension du terme de « maison forte » ayant beaucoup varié au cours des siècles, il n'est guère aisé, actuellement, d'en apporter une définition claire et définitive. Aujourd'hui encore et depuis vingt ans, on s'interroge sur l'usage de sa terminologie¹.

1. BERDOY, 2003.

Au Moyen Âge, la maison forte, également dénommée « repaire » en Périgord, était une résidence seigneuriale présentant quelques fortifications et n'ayant pas le statut juridique de chef-lieu de châellenie. Au-delà de caractères architecturaux différenciant la maison forte du château fort, c'est donc la notion juridique qui les distingue. Le glissement du juridique se manifeste d'un point de vue architectural, dans la mesure où le degré de fortification d'une maison forte dépendait directement de la volonté du seigneur châtelain². Il s'agissait fréquemment d'édifices secondaires des XIII^e-XIV^e siècles, aujourd'hui disparus. Les maisons fortes étudiées dans le secteur de la vallée de la Dronne sont en majorité des édifices du XV^e ou du XVI^e siècle présentant quelques éléments défensifs : corps de logis à tourelles, trous de tir...³. De nos jours, les notions juridiques se sont effritées, et un glissement sémantique s'est effectué au profit de caractéristiques architecturales permettant de distinguer approximativement la *domus fortis*⁴ du château fort. L'emploi du qualificatif « château » se réfère au monument répondant à un ou deux critères essentiels : la présence d'une tour maîtresse ou celle d'une enceinte ponctuée de tours.

De nos jours, c'est essentiellement l'importance des fortifications qui permet de distinguer le château de la maison forte, voire du manoir médiéval.

Par commodité, certains édifices, perçus comme des maisons fortes par les érudits locaux, ont été considérés soit comme des châteaux forts (Etourneau à Bourdeilles), soit comme des manoirs (Puymarteau à Brantôme). Il en va de même pour les maisons fortes de Chez Goudet et du Courret à Verteillac, pouvant être perçues comme des manoirs. Aujourd'hui encore, il existe une certaine confusion dans la dénomination de l'hôtel particulier de la fin du XVI^e siècle situé au cœur du bourg de La Tour-Blanche, tour à tour désigné comme hôtel, château ou manoir. La difficulté reste donc posée quant à la fonction juridique de nombreuses résidences nobles. Ainsi, il n'est pas toujours aisé d'établir un lien bien défini entre ces habitations et le statut des personnes les occupant. Ces difficultés se ressentent dans les résultats statistiques puisque sur l'ensemble des édifices repérés en val de Dronne, seul 6 % des maisons fortes ont été prises en compte en temps que tel.

Le vicomte de Gourgues semble s'être acquitté du flottement terminologique existant entre ces différentes appellations : dans son *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, il désigne toute sorte de châteaux, manoirs et maisons fortes comme « repaire noble », et ce,

2. Bien que le seigneur châtelain conserve un droit de regard juridique et défensif sur la maison forte, la petite aristocratie a souvent eu recours à des fortifications adultérines, ou privées, lors des conflits franco-anglais et religieux.

3. Sur la définition de la maison forte, voir Mesqui, 1997, p. 229.

4. L'expression « maison forte » a été empruntée aux textes anciens : elle est la traduction directe de l'expression latine *domus fortis*.

plus de six cents fois⁵. L'imprécision du vocabulaire peut devenir un obstacle pour la compréhension de l'habitat aristocratique.

L'inventaire exhaustif de ce type d'habitat du val de Dronne permet de rendre compte de l'évolution générale des volumes, des éléments de fortification, du parti décoratif et de la distribution. L'identification des étapes chronologiques de transformation d'un château permet de le replacer dans un double contexte, historique et socio-économique.

2. Intérêt d'un chiffrage ?

Après la guerre de Cent Ans, on assiste à un glissement de la notion de château fort, édifié dans un cadre militaire, à celle de la résidence offrant un quotidien plus agréable. La variété de tailles et de fonctions, conjuguée à leur caractère évolutif, ne permet pas de trouver une quelconque pertinence au dénombrement des châteaux périgordins. Ainsi, le mythe des *mille et un châteaux* du Périgord n'a pas de sens. De plus, la densité des implantations de châteaux et de résidences fortifiées aujourd'hui observable, si elle est importante dans la région, n'est pas significative, d'autant qu'elle résulte d'une « stratification progressive⁶ ». Bien que le contexte politique local ait occasionné de nombreuses constructions d'essence noble au sortir de la guerre de Cent Ans, cette remarque peut s'appliquer à d'autres contrées du Sud-Ouest, notamment en Limousin⁷.

La prise en compte indispensable du facteur temps nous éclaire également quant aux destructions qui eurent lieu depuis la fin du Moyen Âge, ou aux aménagements progressifs rendant souvent la lecture des témoins de l'architecture castrale médiévale difficile, sinon impossible. En 1966 et à titre d'anecdote, Jean Secret cite et localise environ 1 200 châteaux et manoirs dans son ouvrage *Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières* et neuf ans plus tard, il en dénombre 300 de plus. Si le paysage castral actuellement visible s'est bien mis en place à partir de la fin du XV^e siècle, il convient de souligner l'existence antérieure de nombreux châteaux et manoirs qui, malgré des remaniements, ont souvent conservé des vestiges à proprement parler médiévaux.

5. BÉLINGARD, 1999, p. 7.

6. MESQUI, 1997, p. 12.

7. La Gascogne des années 1250-1350 peut également faire figure d'exception par la densité des implantations de maisons fortes.

3. Une documentation scientifique à renouveler

Si les châteaux ont marqué l'identité culturelle du département depuis le XIX^e siècle, rares sont les études scientifiques portant sur le sujet. Leur forte valeur patrimoniale, dans un département touristique, a encouragé la parution d'ouvrages relevant des « beaux livres » se distinguant davantage par la quantité des photographies que par la qualité des textes. En marge de ces éditions destinées au grand public, on peut fort heureusement distinguer les monographies de spécialistes, historiens et archéologues, intégrées dans le *Congrès archéologique de France* paru à la veille de l'an 2000.

On peut reconnaître l'intérêt des travaux d'érudits locaux, dont le produit est regroupé dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* depuis 1874. Cette société savante, qui œuvre pour la connaissance du patrimoine départemental et la diffusion du savoir, a consacré une large part de sa réflexion à l'étude de l'architecture dite savante illustrée par les châteaux et les églises, ainsi qu'aux sites préhistoriques, participant de la valeur identitaire du Périgord. Certains ouvrages scientifiques concernant l'architecture castrale française nous renseignent sur le sujet, mais les exemples périgordins retenus sont ténus et destinés à illustrer des spécificités régionales.

La deuxième moitié du XX^e siècle est marquée par les travaux de Jean Secret⁸. L'abondance de ses écrits - livres et articles - est essentiellement consacrée à l'architecture castrale et religieuse. On lui doit également le mythe des *Mille et un châteaux*, qui a encouragé une production d'ouvrages tentant de faire la distinction entre les repaires nobles, châteaux forts, manoirs, maisons fortes, gentilhommières ou encore chartreuses⁹. À l'inverse, avec son dictionnaire des châteaux périgordins¹⁰, Guy Penaud propose un recensement exhaustif de toutes les places fortes, en y intégrant les églises dotées d'éléments de défense et les fortifications d'agglomération.

L'engouement pour le tourisme culturel, auquel le Périgord n'a pas échappé, a occasionné la publication d'ouvrages à vocation touristique. Les productions les plus récentes¹¹, caractérisées par une abondante illustration, offrent la possibilité à une certaine catégorie de lecteurs de survoler les sites castraux périgordins les plus emblématiques. En d'autres termes, on peut parler de produits proposant « une invitation à la promenade » [sic]¹².

Face à la multitude et à la diversité des productions périgordines, une synthèse sur l'architecture castrale durant la Renaissance a été mise en lumière par Laurent Bolard¹³. Dans son ouvrage, l'auteur tente de montrer

8. ROCAL et SECRET, 1938 et SECRET, 1966.

9. BÉLINGARD, 1999 et BÉLINGARD, AUDRERIE, DU CHAZAUD, 2000.

10. PENAUD, 1996.

11. LAGRANGE, 2005.

12. *Id.*

13. BOLARD, 1996.

comment la société périgordine, aristocratique et bourgeoise, s'est exprimée à travers l'édification de châteaux. On peut également citer de brèves études monographiques rassemblées dans *Vieilles demeures en Périgord*¹⁴ à la fin des années 1980. Consacrés globalement aux châteaux féodaux et classiques, ces articles sont complétés de riches renseignements portant sur les lignages seigneuriaux.

Malgré tout, les ouvrages scientifiques portant sur l'architecture castrale en Dordogne sont lacunaires. En 1998, la présence du *Congrès Archéologique de France* en Périgord a donné l'occasion à de nombreux spécialistes de se pencher sur le sujet. Les études consacrées à d'importants *castra* périgordins et rédigées par J.-P. Babelon, C. Corvisier, P. Dangles, C. Rémy, ou encore G. Séraphin, sont rassemblées dans un volume intitulé *Monuments en Périgord*¹⁵ et publié par la Société française d'Archéologie. Enfin, C. Marty, dans son ouvrage sur *Les campagnes du Périgord*¹⁶, aborde le monde paysan sous un angle socio-économique, mais l'architecture castrale n'y occupe qu'une place secondaire.

En termes d'inventaire topographique, le Périgord n'en est qu'à ses débuts. L'enquête menée dans le pays beaumontois à la fin des années 1990, a donné lieu à un *Itinéraire du patrimoine*¹⁷ paru en 2000 et conçu comme un outil de tourisme culturel. Là encore, l'architecture castrale y est réduite à quelques lignes.

Hormis quelques écrits scientifiques, il semble bien que la documentation relative à l'architecture castrale périgordine soit datée ou lacunaire. Ce constat doit offrir la possibilité, dans le cadre de cette étude sur le val de Dronne, d'aborder l'architecture castrale sous un angle d'attaque défini et de tenter d'en comprendre les principales manifestations au cours des siècles. Dans ce cadre, on tentera de s'éloigner des idées reçues liées au mythe du château fort et véhiculées depuis de nombreuses décennies.

4. Problématique

La réflexion globale liée à l'étude des châteaux et des manoirs du val de Dronne doit aboutir à la compréhension du rôle symbolique des fortifications dans les résidences aristocratiques rurales et villageoises.

La quasi-totalité des édifices concernés ayant été considérée, une étude globale de l'architecture castrale et des fortifications est la plus à même de répondre à nos questions. La prise en compte de ce bâti dans son ensemble

14. Collectif sous la direction de D. Audrerie, *Vieilles demeures en Périgord*, Le Bugue, PLB éditeur, coll. Découverte, 1988, 1989...

15. *Congrès Archéologique de France*, 1999.

16. MARTY, 1993.

17. CHARNEAU, 2000.

sous-entend une approche synchronique et diachronique. Considéré comme un produit modelé, sculpté par le temps, le château n'a de sens que s'il est replacé dans l'espace et dans le temps. La plupart des châteaux ayant été le théâtre de modifications en tout genre sous l'Ancien Régime, tenter d'établir une quelconque typologie castrale en val de Dronne n'aurait pas de sens.

Il s'agit donc de replacer l'ensemble de ces édifices dans leur contexte historique général, socio-économique et géographique, ainsi que de mettre en lumière les partis pris évolutifs marqués essentiellement par l'utilisation des éléments de fortifications jusqu'à une date avancée. Au-delà de l'aspect purement défensif, le Périgord ayant connu de nombreuses guerres privées, le recours à ces éléments est symptomatique de la volonté de se distinguer socialement. Cet état de fait s'est enraciné dans l'esprit des classes supérieures par l'entremise d'une bourgeoisie sortant des villes et s'installant dans de grandes résidences rurales.

II. Le phénomène castral et l'histoire de l'occupation du sol

1. Formation des juridictions châtelaines

Au cours des X^e et XI^e siècles, l'accroissement du morcellement des pouvoirs a mis à mal l'autorité des comtes héréditaires du Périgord. Leur difficulté à conserver seuls l'exercice de la justice ou à interdire aux plus riches propriétaires fonciers d'ériger des fortifications était suffisante pour faire émerger les bases de la société seigneuriale. Les premiers seigneurs ont alors profité de la faiblesse comtale pour instituer leur propre justice et faire peser une relative protection sur la population environnante. Forts de leur autorité, ces seigneurs étendirent le ban de leur château au-delà de leurs territoires d'origine, sur des espaces dénommés « châtelainies » dans la seconde moitié du XI^e siècle. Concernant le secteur étudié, la nécessité d'ériger un château à Agonac, terre relevant du domaine épiscopal, était avant tout une réaction de l'évêque à la montée en puissance des châtelains laïcs. C'est également dans ce contexte de guerres de territoires que le *castrum* de Bourzac, élevé par l'évêque d'Angoulême entre 1043 et 1076, trouve son origine.

Les châtelainies les plus importantes, en termes de superficie, sont révélatrices de l'étendue du pouvoir banal des seigneurs châtelains et de leur capacité à maintenir éloignée toute concurrence. Il en est ainsi de la châtelainie de Bourdeilles, qui s'étendait sur 14 paroisses, de celle d'Agonac qui s'étendait sur 12 paroisses, Bourzac également sur 12 ou encore Ribérac avec 16 paroisses.

Ce découpage administratif et militaire éclaire sur le choix d'implantation des sites castraux. À l'époque féodale, l'enjeu était le contrôle du territoire qui passe par celui des axes de communication, et principalement les vallées. Ainsi, les chefs-lieux des châtelainies les plus importantes du val de Dronne sont établis au contact d'axes de communications terrestres, permettant au seigneur châtelain d'imposer contrôle et péage. Ces sites avaient le double avantage d'assurer d'une part, la défense et d'autre part, de maîtriser économiquement un lieu de passage obligé.

L'état le plus ancien que l'on possède des châtelainies du Périgord et des paroisses qui en dépendaient est de 1365. Il peut être restitué grâce au dénombrement des paroisses et des feux de la sénéchaussée de Périgord demandé par le Prince Noir. Les 613 paroisses que comptait la sénéchaussée de Périgord étaient alors regroupées en 59 châtelainies. Certaines paroisses, qui se trouvaient hors châtelainie, avaient un statut particulier. Certains territoires étaient situés hors de la sénéchaussée de Périgord au XIV^e siècle, notamment en Saintonge et en Angoumois. Cette partie concernait la seigneurie de Cumond et les châtelainies de Saint-Aulaye et de La Roche, ainsi que la châtelainie de La Tour-Blanche, qui formait alors une enclave à l'intérieur du Périgord mais relevait de l'évêché d'Angoulême.

La population des différentes paroisses dépendantes de chacun des territoires châtelains était alors soumise à la justice du seigneur et aux « coutumes » fiscales qui fixaient le montant des versements de la taille, les taxes perçues par exemple sur l'usage imposé du four, du pressoir ou du moulin banal...¹⁸. Parallèlement, en temps de guerre ou d'insécurité, le château seigneurial accueillait la population de sa châtelainie, moyennant certaines charges, telles que l'entretien des douves, la surveillance du château ou encore la réfection des murs.

L'émergence des seigneuries a nettement contribué à fixer au sol l'habitat, à structurer les terroirs autour des demeures seigneuriales. La puissance économique aristocratique, associée à la dispersion de ses assises territoriales, nécessitait le recours de méthodes de gestion indirecte. En d'autres termes, les centres d'exploitation agricole, basés sur le système de la seigneurie, fonctionnent selon le principe de la réserve seigneuriale¹⁹, véritable cœur du domaine, exploitée directement par le propriétaire ou son régisseur, avec une main-d'œuvre salariée de journaliers, tandis que les tenures sont allouées à des paysans astreints à des services. Le système domanial, en imposant les contrats de métayage et de fermage, encourage la population paysanne à se fixer.

18. LABORIE *in* LACHAISE, 2000, p. 129.

19. Ainsi à titre d'exemple, la réserve des Bardons de Segonzac est vaste de 55 hectares (dont 15 de terres labourables, 13 de vignes).

Les rapports de production féodaux imprègnent la société rurale et la modifient : l'économie est relancée grâce à l'exploitation de l'homme et des ressources naturelles. L'exploitation du sol dans le cadre de la seigneurie sous-entend un certain immobilisme des populations rurales. C'est alors que les contrats déjà nommés fixent la paysannerie. Les campagnes du Périgord se dirigent vers un système où les paysans, privés de droits mais recherchant la protection des seigneurs, vendent leur force de travail ²⁰.

Ce type d'exploitation qu'était le métayage est vraisemblablement la résultante de la dispersion des propriétés foncières. Les grands seigneurs possèdent des fiefs importants : leurs biens sont généralement subdivisés en domaines différents, comme ceux des Bardon de Segonzac, propriétaires à Saint-Sulpice-de-Roumagnac, Siorac, Saint-Pardoux, Douchapt, Saint-Victor... Sous l'impulsion des maîtres du sol, les paysans rendent les terroirs fertiles et participent à fixer, au sol, l'habitat.

Si la Révolution a contribué à contrebalancer ces anciens modes d'exploitation, le métayage a trouvé un dernier souffle jusqu'au milieu du XX^e siècle. En 1939, la culture directe représentait 79,6 % des exploitations, le métayage équivalait encore à 14,4 % et le fermage à 6 % ²¹.

2. Un habitat dispersé

Une des caractéristiques de l'habitat de l'Ouest de la France est l'habitat dispersé. La Dordogne n'échappe pas à ce constat. En réalité, c'est à partir de la fin du XVI^e siècle que l'habitat dispersé - hameaux et habitats isolés - est définitivement mis en place. Dans les années 1970, Charles Higounet s'interrogeait sur le phénomène de dispersion de l'habitat dans le cadre seigneurial, comme en témoignent ses *Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle* : « déterminée par une structure de vastes manses presque immuable pendant cinq ou six siècles, la dispersion a été, semble-t-il, le mode primitif et général de cet habitat médiéval [...] ²² ». La compréhension de l'habitat dispersé ne peut être envisagée que dans le cadre politique et économique lié aux puissants. En Périgord, l'habitat groupé structure l'habitat dispersé. L'étude des différentes formes d'habitat groupé est par là même incontournable pour comprendre l'origine de l'habitat dispersé. Ainsi, nous retenons trois types d'habitat groupé dans l'aire d'étude : le bourg ecclésial, le bourg castral et la bastide.

20. MARTY, 1993.

21. Chiffres extraits de *l'enquête sur l'habitation rurale en France*, entreprise à la demande de la Société des Nations sur la situation économique, sociale et sanitaire des campagnes au point de vue du logement, 1939.

22. HIGOUNET, 1975, cité par Doux, 1997, p. 602.

3. Pour un habitat groupé : villes et bourgs ²³

La compréhension de l'habitat dispersé ne peut être envisagée que dans le cadre d'une étude globale de l'habitat rural. À ce titre, l'étude de la mise en place des bourgs, ecclésiastiques et castraux, est nécessaire. L'analyse n'a de sens que si elle passe par la reconstitution du réseau paroissial. Globalement, les premières paroisses dites paroisses matrices s'appuient sur les bases de l'occupation antique du sol et par conséquent sur l'habitat. En d'autres termes, les premiers habitats groupés du haut Moyen Âge suivent approximativement les traces du peuplement antique ²⁴. Les créations de paroisses se sont, par conséquent, opérées entre le V^e et le VIII^e siècle, l'essor du peuplement étant parallèle au progrès du christianisme. Les paroisses en place étaient alors structurées, ce qui favorisa le phénomène de concentration autour d'églises solidement implantées sur leur territoire. C'est autour de ces premières paroisses que d'autres finages se mettent en place autour du VIII^e siècle. Le développement de ce maillage fixe durablement la population, facilité par la mise en place des prieurés ²⁵. La dispersion de l'habitat en Périgord se manifeste alors par une répartition sur le finage paroissial des habitats isolés et en écart.

Ce réseau d'habitats isolés constitué alors d'exploitations agricoles se vit progressivement investi par de petits chevaliers, dans la mouvance des vassaux dépendants du châtelain local, installés dans certains bourgs. Ces vassaux, dont les repaires nobles s'agglutinent aux premières habitations villageoises, ont ainsi l'opportunité de contrôler le centre paroissial. On trouve ainsi une douzaine de manoirs et maisons fortes installés dans un chef-lieu de paroisse, tel le manoir du Lau à Allemans, une maison forte à Saint-Martial-Viveyrol, une à Vanxains dite la tour de Madona, l'ancien siège des sénéchaux de la baronnie de Bourdeilles à proximité du *castrum*, une maison forte des XIII^e et XIV^e siècles dans le bourg de Saint-Privat-des-Prés, ainsi que deux manoirs à Paussac.

Aux premières bourgades nées de la présence religieuse répondent les bourgs castraux, dont le développement a débuté avec celui de la mise en valeur du sol, au cours des XI^e et XII^e siècles. Les premières habitations étaient alors serrées dans l'enceinte ou à proximité de la résidence seigneuriale, érigée sur un site naturel favorable à la défense et à la surveillance. Le choix

23. Le bourg, également appelé « village », est le chef-lieu d'une commune, caractérisé par la présence de la mairie et de l'église paroissiale. Les hameaux, également appelés « écarts », sont les autres agglomérations communales. La tradition locale qualifie les hameaux de « villages » dans les textes dès le XV^e siècle.

24. L'occupation gallo-romaine suivait généralement les vallées, mais il semblerait que la vallée de la Dronne ait été moins concernée que la vallée de l'Isle : seulement 25 % des communes des cinq cantons retenus possèdent des vestiges antiques connus, contre 75 % pour l'ensemble de ceux de la vallée de l'Isle.

25. Voir la partie consacrée à l'architecture religieuse et plus précisément à l'implantation prieurale en val de Dronne (BSHAP, t. CXXXVII, 2010, p. 227-232).

de l'implantation des châteaux peut également être déterminé par l'existence d'un carrefour de voies à contrôler. À Ribérac, le vieux pont franchissant la Dronne était un véritable passage fortifié établi par Vulgrin, comte de Périgord et d'Angoumois au IX^e siècle. La croissance économique de cette petite ville a été favorisée par son éloignement de la cité centrale qu'est Périgueux²⁶.

Les bourgs les plus importants se sont progressivement développés auprès d'un château, tel Bourdeilles, Lisle ou Ribérac, ou d'un établissement religieux : ainsi Brantôme, dont la constitution d'un habitat groupé a été totalement déterminée par la présence et le rôle de l'abbaye bénédictine.

Le développement des bourgs urbanisés s'est manifesté à partir du XIII^e siècle par les échanges commerciaux et économiques liés aux marchés. Lieux de concentration des richesses et lieux de perception, les bourgs ont parfois gardé le souvenir d'une halle ou d'une place de marché, témoignant de la circulation des produits. On peut citer Bourdeilles, Brantôme, Lisle, Saint-Aulaye, Agonac... ou encore La Tour-Blanche qui abritait un marché et un péage au XIII^e siècle (fig. 1 et 2).



Fig. 1 et 2. Halles de Lisle et de La Tour-Blanche. Leur présence témoigne du dynamisme économique qui existait dans les bourgs urbains au Moyen Âge.

Certains de ces bourgs étaient qualifiés de villes au Moyen Âge. Ainsi celui de La Tour-Blanche, qu'un document du XII^e siècle qualifie de *villa* alors que les agglomérations voisines sont dénommées *vici*²⁷. Il faut sans doute voir derrière cette dénomination le désir d'affirmer la prééminence de la résidence du seigneur, le plus important de la région²⁸. Ce document énumère des personnages comme autant de *milites castri*, chevaliers au service des seigneurs de La Tour-Blanche, seigneurs qui récompensaient leur fidélité

26. HIGOUNET-NADAL, 1996, p. 61-70.

27. *Vici* et *burgum* caractérisent les bourgs paroissiaux, termes utilisés en Périgord au début du XII^e siècle.

28. GRIILLON, 2003.

et leur soumission en leur concédant un petit fief où ils pouvaient bâtir une demeure seigneuriale dont ils tiraient des revenus ²⁹. Ainsi, ce document du XII^e siècle confirme clairement de telles donations, comme celle effectuée par Itier de La Tour à un vassal : « *Iterius de la Tor donet... ad feodium lo feu* ».

Dans un texte de 1253 émanant de la chancellerie du sénéchal de Périgord, les deux agglomérations de Saint-Astier et Grand-Brassac sont différenciées : ainsi Saint-Astier est qualifié de *villa* tandis que Grand-Brassac n'est qu'un *burgum*. Pourtant, la prise en compte de leurs feux respectifs en 1365 - 162 à Saint-Astier contre 156 à Grand-Brassac - est éloquente sur un point : la conception que l'on se faisait alors d'une ville ne reposait pas forcément sur des critères démographiques, mais davantage sur des critères juridiques, sociaux ou économiques ³⁰. Ainsi, la ville médiévale était définie par la présence d'un marché (La Tour-Blanche), d'un statut politique particulier, de franchises (Lisle) ou d'une fortification ³¹. Enfin, dans le dénombrement des feux de 1365, Agonac comptait 307 feux. Les textes contemporains qualifiaient cette agglomération de *ville*. Le rapport entre ces feux et ceux de Périgueux (1 030) s'établissait de 1 à 3,5, ce qui faisait d'Agonac la cinquième ville de la sénéchaussée ³².

En 1999, Agonac comptait 1 451 habitants.

Rares sont les agglomérations du secteur considérées aujourd'hui comme des villes. On rencontre donc Ribérac avec ses 3 997 habitants, suivi par La Roche-Chalais avec 2 804 habitants et Brantôme avec 2 044 habitants ³³.

Entre toutes ces agglomérations, dont le développement s'est mis en place entre le X^e et le XII^e siècle, l'espace du territoire retenu est profondément rural, la densité humaine y est très faible et l'habitat dispersé. Seules les fondations de bastides ont poursuivi la valorisation et la structuration de l'espace rural périgordin à compter du XIII^e siècle.

4. Le phénomène des bastides

Qu'en est-il des trois bastides ³⁴ rencontrées en val de Dronne, Saint-Aulaye fondée en 1288 ³⁵, Lisle et Tocane vers 1309 (fig. 3) ? Globalement, la création d'une bastide encourage la disparition de l'habitat dispersé, la

29. *Id.*, p. 5.

30. CHEVALIER, 1982, p. 25.

31. Voir la définition de la ville dans « Espace urbain, vocabulaire et morphologie », *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, éd. du Patrimoine, Paris, 2003, p. 20-21.

32. CHEVALIER, 1982.

33. Au sens de l'INSEE, la ville est une agglomération de plus de 2 000 habitants. Ces chiffres correspondent à ceux du dernier recensement de 1999.

34. Un doute subsiste quant à la fondation d'une bastide à Parcoult.

35. La « *bastida sancta Eulalia* » est citée dans une charte de franchises accordée par les chevaliers Brémond père et fils, seigneurs de Saint-Aulaye, aux habitants de la ville en 1288. D'un point de vue topographique, il est aujourd'hui difficile d'appréhender le tracé régulateur d'un éventuel lotissement caractérisant l'urbanisme volontaire médiéval.

à l'existence antérieure de marchés. Mentionné dans les chartes de coutume, le marché pouvait d'ailleurs être la raison principale d'une fondation, voire d'un aménagement. Ainsi la bastide comtale de Tocane est organisée près d'un *mercadil* situé entre les paroisses de Sainte-Marie de Perdus et de Saint-Âpre sur le chemin préexistant allant de Saint-Astier à Montagnier³⁸. Les fondateurs auraient ainsi tenté de regrouper une population rurale dispersée dans les paroisses environnantes. Si ces « fondations » ont bien existé sur l'aire d'étude, elles restent anecdotiques et toutes résultent de la présence originelle d'un château ou d'une église paroissiale.

Enfin et selon toute évidence, la présence de la Dronne a eu une incidence certaine dans l'organisation et l'implantation des sites castraux, révélant, par la même occasion, l'attractivité de la vallée, en matière de relief d'une part, et d'économie d'autre part.

5. La vallée comme structuration de l'espace rural

Situé au carrefour d'influences géographiques et climatiques, le département de la Dordogne est caractérisé par une grande diversité de paysages et de milieux naturels. Ce sont autant d'entités géomorphologiques qui peuvent être définies comme des territoires homogènes caractérisés par une cohérence socio-historique et géographique. Le territoire retenu est traversé par une vallée principale, la Dronne, et par des vallons secondaires créant un relief de collines. Entaillant un plateau calcaire, la rivière est animée de nombreux cingles, particulièrement en amont, de Brantôme à Lisle, pour s'encaisser ensuite dans le plateau.

L'homme a su profiter des avantages agraires et économiques liés à la présence de la vallée. Élément structurant de l'habitat, couloir de surveillance pour les seigneurs châtelains, la vallée est également un axe naturel de circulation et de communication qui a attiré chevaliers et hobereaux soucieux de surveiller le trafic des marchandises. Ces derniers étaient également désireux de profiter de la mise en valeur des terres et de l'énergie apportée par les cours d'eau, utilisée par les industries naissantes (papeteries, tanneries, moulins à farine...). Ainsi, la vallée a favorisé le développement d'une vie économique au Moyen Âge.

C'est dans ce cadre naturel que les châteaux et manoirs se situent, des fonds de vallées jusqu'au sommet des collines, ponctuant également les flancs de coteau.

La vallée de la Dronne a largement favorisé le regroupement de l'habitat. Les bourgs les plus développés ponctuent ainsi régulièrement la

38. HIGOUNET-NADAL, 1975.

Dronne, nés au pied d'un château fort, tels Bourdeilles, Lisle, Ribérac, Saint-Aulaye ou à partir d'une abbaye avec Brantôme. Ces sites sont équidistants et les plus importants ont toujours bénéficié d'un élément polarisant, château ou établissement monastique. Sur les 64 communes retenues, 23 sont traversées par la Dronne : le rôle structurant de la rivière est indéniable et concerne avant tout les chefs-lieux de commune occupés par un château érigé sur un site naturel propice à la défense et à la surveillance. On peut citer celui de Bourdeilles, qui contrôlait l'un des itinéraires allant de Périgueux à Angoulême, au point de franchissement de la Dronne. Le bourg castral s'est formé à ses pieds, entre le pont et l'église, et ce sans doute dès le début du XI^e siècle³⁹.

Le rôle structurant de vallées secondaires est également avéré, comme en témoigne Agonac, situé au bord de la Beauronne, petit affluent de l'Isle. Les vallées de la Lizonne et de la Pude, contrôlées par d'anciennes mottes des XI^e et XII^e siècles élevées dans des sites isolés ou boisés, n'ont pas toujours attiré le peuplement de façon durable. Ainsi Bourzac, dont la butte se situe à la confluence de deux rivières, constitue une défense naturelle forte. Au contraire, le bourg urbanisé de La Tour-Blanche a pour origine un château sur

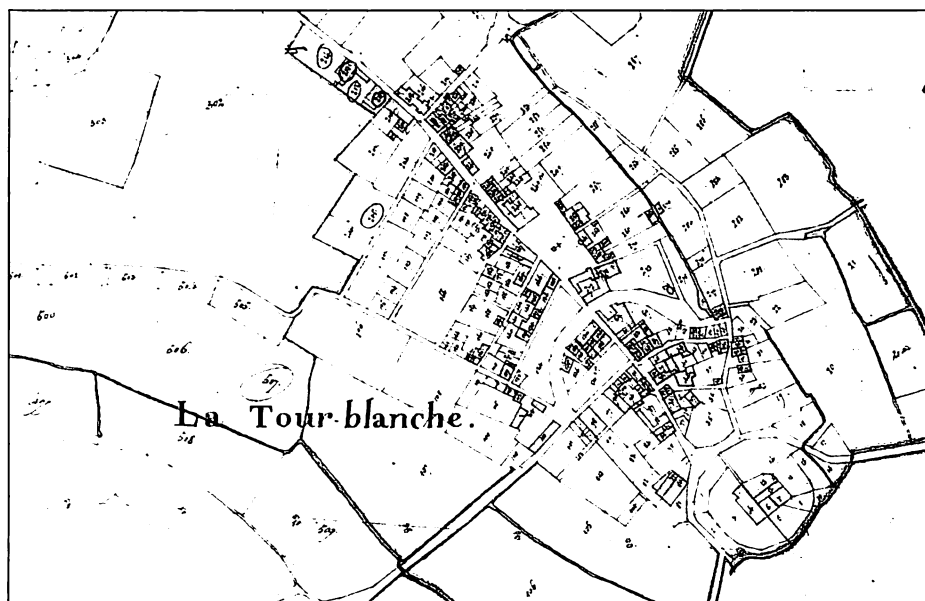


Fig. 4. Bourg castral de La Tour-Blanche. Le tracé des fortifications de l'ancien castrum et du château est nettement visible (cadastre de 1823, section B1).

39. BABELON et RÉMY, 1999, p. 120.



Fig. 5. Bourg castral d'Agonac. La ville médiévale, organisée en cercles, s'est développée au pied du château (cadastre de 1843, section B4).

motte à côté duquel a été fixé un peuplement subordonné, que l'on désigne communément par « castelnau » dans le sud de la France (fig. 4 et 5).

La répartition géographique des châteaux et manoirs offre des disparités sur le territoire retenu : certaines zones de faible densité, comme la Double, s'opposent à des zones de forte concentration, comme le Verteillacois ou le long de la vallée de la Dronne. La zone boisée et marécageuse de la Double semble n'avoir jamais attiré la population et par conséquent, ce territoire peu accueillant se prêtait peu à l'implantation de résidences d'arrière-vassaux.

En réalité, l'enquête nous permet d'appréhender, d'une part, le degré de dispersion des châteaux et manoirs par rapport aux bourgs et, d'autre part, le choix de leur implantation par rapport à l'environnement topographique. Cette analyse est réalisée dans le but d'appréhender la mise en place de l'habitat et son évolution dans la vallée de la Dronne.

L'influence de la vallée ne peut être contestée quant au choix d'implantation des premiers châteaux forts. Les sites de hauteur ont donné naissance à des bourgs urbanisés. Viennent ensuite les résidences seigneuriales secondaires (arrière-fiefs), situées à flanc de colline.

6. Situation topographique des résidences seigneuriales

La présence imposante des châteaux forts dominant les vallées était essentiellement guidée par la volonté d'affirmer la puissance des seigneurs résidants. En effet, 60 % des châteaux et manoirs sont situés sur un site de hauteur. Le choix du commanditaire se porte globalement sur une position dominante d'un point de vue géographique, offrant par la même occasion à sa demeure une valeur symbolique⁴⁰. La situation en hauteur a profité aux fortifications de relief. Le plan de ces châteaux est déterminé par le site lui-même, l'implantation est adaptée à la réalité et aux contraintes du site, aux besoins défensifs et au rôle des seigneurs dans ce territoire. Les défenses naturelles sont alors exploitées avec un maximum de profit, comme en témoignent l'ensemble castral de Bourdeilles, le château de Jovelle (La Tour-Blanche) ou celui de Ramefort (Valeuil) (fig. 6 et 7).



Fig. 6 et 7. Deux sites de hauteur illustrés par le château fort de Ramefort (Valeuil) et celui de Jovelle (La Tour-Blanche).

Près de 19 % de ces résidences nobiliaires ont été rencontrées à flanc de coteaux, situation presque équivalente à celle de résidences seigneuriales implantées en vallée avec 20,9 %. Ces petits châteaux et maisons fortes étaient les lieux de gestion du pouvoir domanial. Y étaient construits granges et greniers pour le stockage des céréales, des étables pour les animaux d'élevage.

Bien que situé en fond de vallée, le château de Chapdeuil a donné naissance à un bourg. L'emplacement de la bâtisse sur un probable axe de communication utilisé depuis l'époque gallo-romaine est peut-être à prendre en considération. En effet, l'antique route de Vésoné à Saintes aurait traversé la Dronne au pont d'Ambon près du bourg de Creyssac, pour remonter le vallon

40. On peut alors parler d'interaction entre le monument et son environnement immédiat, le château fort générant un paysage qui n'a de sens qu'en sa présence. Associés l'un à l'autre, ces deux éléments paysagers se complètent.

vers Narbonne (Saint-Just), aboutir à Chapdeuil et se poursuivre vers La Tour-Blanche et Gout-Rossignol.

En val de Dronne, nous l'avons dit, les principaux noyaux urbains médiévaux ont été engendrés par des châteaux. Ces derniers représentent 26 %. Un château secondaire, un arrière-fief, est plutôt situé en écart ou isolé, comme le sont globalement les manoirs et les maisons fortes. L'enquête topographique a révélé que ces résidences seigneuriales représentent près de 75 % des édifices étudiés. Cette dispersion structure le terroir et est directement liée à celle de l'habitat rural.

7. L'exploitation et le contrôle du terroir

Dans l'orbite des seigneurs châtelains, détenteurs de la haute justice, gravite une myriade de chevaliers de garnison, résidant à l'intérieur des *castra*. À ce titre, des vestiges d'habitations chevaleresques sont conservés à Bourdailles avec le « petit château »⁴¹ ou encore à Agonac avec l'hôtel de Laurent de Graulier. Globalement, les chevaliers ont commencé à se disperser dans les châtellenies à partir du XIII^e siècle, où ils établissent leurs repaires nobles. Leur fonction était de représenter le châtelain dans les terroirs isolés, d'assurer la défense de ses intérêts et de maintenir l'ordre. Le choix de leur implantation dans des espaces isolés et en marge des centres paroissiaux – en bordure de territoire ou sur des points stratégiques, telle une route menant à un chef-lieu de châtellenie (La Calonie à Cercles) (fig. 8), le sommet d'une



Fig. 8. Maison forte de La Calonie (Cercles). Cette résidence, située sur la route de Périgueux à La Tour-Blanche et en limite de sénéchaussée, servait d'avant-poste au château implanté à proximité.

colline ou une implantation en bord de rivière (Chambon à Brantôme) – est l'expression d'une domination sur le territoire permettant le contrôle de la population. Leur multiplication dans le paysage médiéval a favorisé la dispersion de l'habitat. Structurant peu à peu l'espace rural du territoire étudié, ces repaires nobles se sont multipliés à la fin du Moyen Âge, au retour d'une paix durable. Ils représentent 44 % des résidences seigneuriales du secteur d'étude. En réalité, près d'une quinzaine de manoirs ont participé ainsi au regroupement de l'habitat rural. En revanche, ils sont deux fois plus nombreux situés isolément (Le Repaire

41 BABELON et REMY, 1999, p. 127.

à Saint-Front-d'Alemps, La Saludie à Lusignac...). La tendance est donc, en dehors des châteaux forts à l'origine de bourgs ou des manoirs agglomérés aux habitations, à la dispersion, caractérisée notamment par des sites isolés, représentant 59 % des résidences seigneuriales étudiées.

Le paysage est ainsi marqué par ces résidences nobiliaires, pouvant évoluer en véritables petits châteaux au sortir de la guerre de Cent Ans. La présence structurante de ces repaires nobles est à l'origine de la formation de cellules d'exploitation agricole et a vraisemblablement contribué au grossissement d'anciens habitats isolés, devenus de véritables hameaux (La Faurie à Bourdeilles), confirmé par l'arrivée de migrants venus des régions limitrophes pour travailler les terres des petits seigneurs. De plus en plus nombreux, ces métayers venus du Limousin, du Quercy ou encore d'Auvergne ⁴², ont contribué à maintenir, consolider un habitat dispersé. L'enrichissement des maîtres du sol est confirmé par l'implantation rurale de la bourgeoisie locale. D'anciennes maisons fortes, ruinées après la guerre de Cent Ans, situées en hauteur, sont parfois réhabilitées en ferme. L'exploitation du terroir passe également par la création de nouveaux manoirs dominant la vallée de la Dronne, comme Le Châtenet à Brantôme.

La reconstruction économique et démographique s'est sans doute prolongée jusqu'au XVIII^e siècle, grâce à l'essor de l'activité agricole et notamment de la viticulture qui nécessitait une main-d'œuvre importante ⁴³.

L'occupation du sol peut être éclairée par l'étude des toponymes : ainsi La Meyfrenie, La Rigeardie, La Saludie, La Martinie parsèment le territoire. Témoignant de la dernière vague de la colonisation dispersée, ces toponymes à suffixe en -ie apparaissent dès la fin du XIII^e siècle et se multiplient au sortir du conflit franco-anglais ⁴⁴. Attachés à des noms de personnes, ils révèlent autant d'anciens repaires nobles dont l'origine est à trouver dans la mise en valeur du terroir.

III. Les différentes noblesses périgordines et le phénomène manorial

Si le XVI^e siècle fut celui des constructions castrales, il s'avère que ces résidences seigneuriales étaient alors le théâtre de nombreux changements de propriétaires : l'extinction des familles, le jeu des alliances matrimoniales sont autant de paramètres à prendre en compte. L'achèvement d'un tel édifice, lorsqu'il était acquis par une nouvelle famille, dépendait de ressources

42. COCULA-VAILLIÈRES, 1986, p. 76.

43. DOUX, 1997, p. 614.

44. Près de 20 châteaux et manoirs du val de Dronne sont ainsi concernés par ce suffixe.

financières ou de prétentions différentes qui devaient sans doute en modifier l'image initiale. En réalité, il était rare en Périgord qu'un même lignage élise domicile dans un même château pendant trois siècles consécutifs⁴⁵.

La noblesse tend après la guerre de Cent Ans à se renouveler par l'introduction de familles anoblies. L'entrée en noblesse se fait surtout, au XVI^e siècle, par l'achat d'offices anoblissant - le bourgeois citadin était intéressé par l'acquisition d'une terre lui conférant « une assise traditionnelle, un marche-pied vers la noblesse, car ces arpents sont parfois des seigneuries, une sécurité aussi⁴⁶ » - ou par usurpation. Ainsi, on assiste à l'émergence de nouveaux seigneurs issus de l'aristocratie marchande urbaine⁴⁷.

La variété des conditions nobiliaires ajoutée au renouvellement incessant de l'ordre ont favorisé l'établissement d'une pléthore de types de noblesse. Au XVI^e siècle, les roturiers les plus riches, marchands et bourgeois, étaient attirés par la métallurgie et la verrerie, activités qui leur permettaient, par la même occasion, d'être anoblis en quelques générations. La conjoncture économique, favorable au XVI^e siècle, a ainsi profité aux différentes « noblesses » périgordines.

Parallèlement, ces dernières s'intéressaient aux châteaux qui leur permettaient d'afficher leur récente noblesse et leur ascension sociale. Propriétaires de leur nouveau « repaire noble », les bourgeois étaient alors tentés de se qualifier de seigneur, la connotation aristocratique étant largement mise en avant. Les décors Renaissance rencontrés dans les petits châteaux et les manoirs ont peut-être trouvé leur modèle en milieu urbain, leur diffusion ayant été effectuée par la haute bourgeoisie peu à peu anoblie.

Considérés comme un « véritable standard régional⁴⁸ » entre la fin de la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion, des petits manoirs se développent selon un programme défini autour de 1450-1550 et qui, par leur régularité et leur symétrie, se rapprochent des modèles architecturaux les plus modernes. L'origine de l'implantation de ces résidences manoriales, retrouvées dans de nombreuses régions du sud-ouest, est liée à l'arrivée des chevaliers des régions proches, Limousin, Quercy et Poitou, dont la présence a favorisé l'essor démographique après des siècles de conflits et d'épidémies⁴⁹.

En règle générale, le phénomène manorial s'est développé autour d'un modèle simple comprenant un rez-de-chaussée, réservé aux cuisines et au stockage, surmonté de l'étage noble destiné au seigneur desservi par une tour d'escalier hors œuvre située au milieu de la façade. Le logis rectangulaire est

45. COCULA-VAILLIÈRES, 1986, p. 88-89.

46. J. Garrisson, cité par BOLARD, 1996.

47. La bourgeoisie profite du déclin de ses anciens maîtres, ruinés par la guerre, et acquiert certaines seigneuries.

48. RÉMY, 2005, p. 57.

49. Voir CHEVÉ, 1998, p. 21.

séparé par une cloison interne ménageant deux salles de surface inégale rappelant l'*aula* et la *camera* seigneuriales. La porte d'accès au logis, accessible de plain-pied depuis la cour, donne directement dans l'escalier. Le manoir Chez Goudet à Verteillac a la particularité d'offrir deux tours circulaires flanquant les angles de l'édifice, accueillant des espaces plus restreints (fig. 9).

Ce modèle, aux fonctions économiques, résidentielles et défensives concentrées au sein d'un même bâtiment, est complété d'une basse-cour. Multifonctionnels, ces édifices compacts, caractérisés par une certaine homogénéité structurelle et stylistique, étaient à la mesure des aspirations de la petite et moyenne noblesse de l'époque. L'escalier hors-œuvre et en façade rappelle le grand degré seigneurial. La distribution par l'extérieur est ancienne, et la tour d'escalier en vis est un marqueur de la société féodale, relative aux classes sociales supérieures dans les campagnes. À Allemans, le manoir du Lau présente une tour hors-œuvre octogonale au milieu de sa façade méridionale. Cette tour d'escalier, qui abritait un pigeonnier, présente également les vestiges d'une échauguette haute (fig. 10). En val de Dronne, l'escalier en vis pouvait être pris dans une tour hors œuvre semi-circulaire, ainsi au Courret ou Chez Goudet à Verteillac, ou polygonale, comme en témoigne la maison forte de Saint-Martial-Viveyrol.

Le logis du manoir du Haut-Prézat à Paussac-et-Saint-Vivien, daté du XVI^e siècle, est composé d'un rez-de-chaussée à usage de remise, tandis que l'accès à l'étage noble est rendu possible par un escalier extérieur récent. Le manoir de La Beauvière à Ribérac, bien que présentant des percements récents, notamment au rez-de-chaussée, est caractéristique de l'élévation manoriale, avec la présence de baies à remplage trilobé à l'étage noble (fig. 11).

Des manoirs adoptant le balet (escalier extérieur couvert), comme celui de La Grande Marteille à Saint-Sulpice-de-Roumagnac, ont vraisemblablement influencé un groupe de fermes dont le logis, accessible par un

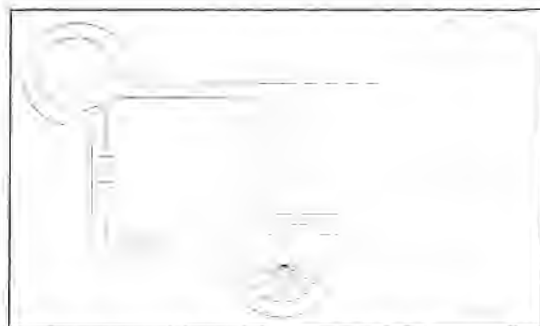


Fig. 9. Manoir Chez Goudet (Verteillac). Plan hypothétique du rez-de-chaussée, réalisé par V. Marabout. L'étage noble est séparé en deux par un refend. La tour d'escalier, située d'ordinaire au milieu de la façade, devait être complétée par deux tours d'angle à l'arrière du logis.



Fig. 10. Manoir du Lau (Allemans). La tour d'escalier, octogonale dans cet exemple, est complétée par une échauguette d'angle.



Fig. 11. Manoir de La Beauvière (Ribérac), élévation postérieure. Malgré la présence d'ouvertures récentes, l'étage noble est reconnaissable.

escalier en pierre, surmonte l'« en-bas » utilisé comme cellier ou remise, comme La Fontenelle à Nanteuil-Auriac-de-Bourzac.

Le paysage monumental prend toute son importance à la fin du Moyen Âge. Les châteaux et manoirs sont alors caractérisés par une vague de reconstruction, l'approvisionnement des matériaux étant facilité par les nombreuses ruines laissées par la guerre de Cent Ans.

IV. Matériaux et technique de construction

1. Le gros-œuvre

Le matériau utilisé dans les maçonneries des châteaux et manoirs est essentiellement la pierre calcaire. Elle se présente sous deux formes : le moellon et la pierre de taille (fig. 12). L'enquête en val de Dronne a montré que près de 85 % des édifices présentent une maçonnerie constituée par le moellon de calcaire, la pierre de taille étant réservée aux chaînages d'angle, aux cages d'escalier, aux encadrements de baies, cheminées et éléments de décor, ou éventuellement à la façade principale, la plus visible.

Les matériaux utilisés proviennent des gisements de pierre calcaire du secteur, localisés dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour des chantiers. Ce sont les carrières de La Tour-Blanche, Bourg-des-Maisons, Paussac-et-Saint-Vivien et Brantôme qui ont fourni la pierre de taille nécessaire à l'édification du bâti rencontré⁵⁰. La préfabrication d'éléments sculptés prêts à l'emploi semble avoir été assez courante au sein d'ateliers de sculpture établis auprès des carrières. L'aspect standardisé des pierres de taille destinées à la sculpture des éléments de modénature ou de décor - linteaux de porte, encadrements de fenêtres - semble aller dans ce sens⁵¹.

Bien que la pierre de taille soit essentiellement utilisée pour les chaînages d'angle et les éléments sculptés des résidences nobles, elle caractérise également les tours maîtresses des XII^e et XIII^e siècles, comme en témoignent celles de La Tour-Blanche ou de Bourdeilles (fig. 13 et 14). Leurs maçonneries

50. Dans le secteur de la Doube, l'importation de pierres devait vraisemblablement être effectuée depuis des carrières situées à 40, voire 50 km.

51. La nécessité de construire beaucoup et vite occasionne la mise au point d'une standardisation du débitage, des formats et de la taille.

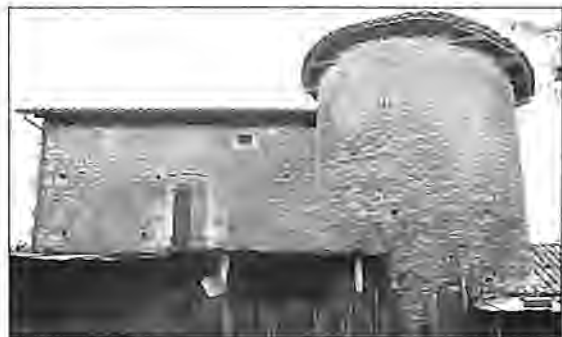


Fig. 12. Chez Goudet (Verteilac). Le moellon de calcaire prédomine dans les constructions aristocratiques.



Fig. 13 et 14. La pierre de taille est utilisée pour les tours maîtresses des XII^e et XIII^e siècles, ainsi à Bourdeilles et La Tour-Blanche.

en moyen et grand appareil sont composées de deux parements et d'un blocage, remplissage de moellons noyés dans un bain de mortier.

À la tour maîtresse qui exigeait un appareillage de qualité pour assurer une certaine solidité, répondent de nombreux manoirs et maisons fortes, occupés par une petite noblesse désireuse de marquer son statut social dans la pierre. Leurs maîtres d'ouvrage, chevaliers et arrière-vassaux, faisaient alors édifier leur logis avec de simples moellons. Parfois, seule l'enceinte était maçonnée avec soin, assurant une protection sommaire.

Les murs en moellons de calcaire ne doivent pas forcément leur cohésion au soin apporté au calibrage des pierres mais davantage à la qualité du mortier. Ces maçonneries grossières étaient ainsi dissimulées derrière des enduits à la chaux.

À la maison forte de Chez Goudet, les chaînages d'angle sont constitués de boutisses s'enfonçant dans la maçonnerie constituée de moellons. L'appareil est lié au mortier de chaux avec des joints maigres d'environ 1 cm. Le type de liant participe de la distinction entre l'architecture « prestigieuse » ou savante et l'architecture vernaculaire. Ainsi, la terre argileuse est employée comme liant dans les fermes du val de Dronne jusqu'au XIX^e siècle, tandis que les églises et les châteaux voient leurs maçonneries liées au mortier de chaux et de sable, présentant une certaine résistance⁵².

Les chaînes d'angle formées de pierres de taille, donnent une meilleure rigidité aux édifices construits en moellons. Les murs des maisons fortes peuvent présenter une épaisseur moindre à leur sommet, ce qui diminue d'autant le poids de la maçonnerie. Les tours d'escalier offrent globalement

52. On apprend que pour la construction de son *chastel* de Bourdeilles, Géraud de Maulmont « faisait venir en une nuit plus de pierres et de chaux qu'il n'en employait en un mois », BABELON et REMY, 1999, p. 123.

des épaisseurs constantes et inférieures à celles des murs du logis : leur plan massé confère une plus grande stabilité aux murs ne supportant que leur propre poids, celui de la vis même étant assuré par le noyau de l'escalier⁵³.

L'importante vague de reconstruction au sortir de la guerre de Cent Ans implique des problèmes d'approvisionnement en matériaux. Le seigneur local était amené à fournir aux bâtisseurs les matériaux de construction et faisait participer ses sujets aux corvées de charrois, leur garantissant en contrepartie sa protection. Si la présence des carrières facilitait l'utilisation de la pierre de taille, les bâtisseurs se contentaient souvent de moellons extraits lors du creusement de fossés, employés dans le blocage des maçonneries. De manière générale, l'utilisation du moellon pour la construction des châteaux trouve son explication dans la nécessité de construire rapidement après les dommages matériels subis lors de la guerre de Cent Ans. En d'autres termes, c'était dans l'urgence que les maçons récupéraient les matériaux de construction. Les murs en pierre de taille, qui impliquaient une main-d'œuvre qualifiée assurant l'ajustage et la finition lors de la pose des pierres, nécessitaient une mise en œuvre relativement longue.

L'emploi généralisé du moellon de calcaire, associé à la pierre de taille, était également facilité par la présence d'édifices ruinés ou dégradés durant les conflits. Les matériaux de construction étaient généralement disponibles à l'intérieur de la seigneurie⁵⁴. Le prélèvement des pierres sur des sites préexistants était généralisé, limitant ainsi considérablement le coût des constructions, d'autant plus que la main-d'œuvre, constituée par les sujets du seigneur, était quasiment gratuite.

Il semble admis aujourd'hui que la reconstruction des châteaux, au sortir de la guerre de Cent Ans, n'a probablement pas occasionné de grandes dépenses à leurs maîtres d'ouvrage. En réalité, la réédification de telles résidences nobiliaires a mobilisé plusieurs générations de châtelains, ce qui revient à dire que le coût supporté par un seul et même seigneur devait apparemment être raisonnable⁵⁵.

Au-delà d'une architecture castrale dont la qualité constructive serait induite par le coût de la pierre ou de la chaux, l'architecture savante se distingue avant tout de la construction vernaculaire par un niveau technique supérieur. Seule l'aristocratie locale avait la possibilité d'employer des maçons confirmés et qualifiés pour l'édification de leurs résidences rurales. Si le maçon de village existe bien au Moyen Âge, au même titre que le charpentier, il n'est pourtant qu'un semi-professionnel, dont le niveau de formation et le savoir-

53. BERNARDI, 1998.

54. Les destructions causées par la guerre pouvaient parfois profiter à quelques seigneurs, comme le capitaine Geoffroy de Vivant qui fit édifier, entre 1580 et 1585, le château de Doissat (canton de Belvès) en réemployant les pierres de deux églises ruinées.

55. COCULA-VAILLIÈRES, 1986, p. 88.

faire n'équivalent pas ceux du maçon employé pour la construction d'édifices « monumentaux ».

Malgré ces quelques informations, il convient d'admettre qu'on ignore presque tout de l'organisation des chantiers, de l'identité des maîtres d'œuvre jusqu'au XVI^e siècle, ainsi que de la répartition des tâches des artisans et manœuvres.

2. L'utilisation du bois

Bien que la construction en pierre passe pour générale, omniprésente dans le paysage castral médiéval, il convient de mettre en avant l'utilisation de matériaux périssables tels que le pan de bois et le pisé, notamment pour les bâtiments annexes du château. En l'état actuel de nos connaissances, on peut supposer que l'utilisation du bois était de mise pour les enceintes rudimentaires ou les communs antérieurs à la guerre de Cent Ans. Seule l'archéologie pourrait confirmer ou infirmer nos propos.

Élément moteur dans l'économie médiévale, le bois était exploité de manière intensive, notamment après l'explosion démographique du XII^e siècle. Utilisé pour le chauffage et la construction, le bois était une denrée indispensable à bien des titres. Considéré comme un matériau noble, il n'était aucunement dévalué dans l'architecture dite savante.

L'importance du bois est aussi attestée par les textes : en latin médiéval le mot *materia* désigne avant tout le bois de construction et, par extension, tous les autres matériaux. De ce fait, le charpentier apparaît comme le bâtisseur par excellence durant le Moyen Âge.

Il semble nécessaire de rappeler que la construction au moyen de ce matériau ne se limite pas aux palissades et aux tours sur motte des XI^e et XII^e siècles. L'utilisation du bois était optimisée et, de façon générale, ce matériau était présent partout dans les constructions castrales. Les structures de distribution et de circulation étaient souvent en bois : planchers, cloisons, escaliers et galeries... Des boiseries de la fin du XVII^e siècle recouvrent ainsi plusieurs pièces du château de La Mothe à Saint-Privat-des-Prés⁵⁶ (fig. 15 et 16). À Eyvirat, le manoir de Méneyplé présente encore un escalier en bois qui accédait à l'origine à l'étage d'une tour aujourd'hui détruite (fig. 17).

Si les conditions géologiques propres au territoire sont déterminantes dans le choix des matériaux des résidences castrales, des solutions différentes ont sans doute présidé à l'édification des annexes. Les matériaux qui composent une résidence tiennent un rôle important dans le mode de représentation sociale. En val de Dronne, les constructeurs disposaient ainsi d'une gamme

56. Ces boiseries sont faites d'ormeau pour les grands panneaux et de chêne pour les montants.



Fig. 15 et 16. Considéré comme un matériau noble, le bois recouvre parfois des pièces entières, ici un salon et une chambre du château de La Mothe (Saint-Privat-des-Près).



Fig. 17. Un exemple rare d'escalier ancien en bois, manoir du Ménéypilé (Eyvirat).

de matériaux différents leur permettant autant de possibilités reposant sur la valeur de ces éléments constructifs et leur emplacement au sein de l'édifice. On peut songer notamment aux balcons ou aux galeries d'agrément ménagées en surplomb à l'étage noble de maisons fortes et bâties en pan de bois, dont la distinction avec les hourdages n'est pas toujours aisée.

Transformé par les marchands, les scieurs et les charpentiers, le bois d'œuvre a trouvé une diffusion généralisée à toutes les toitures.

3. Charpentes, toitures et matériaux de couverture

Au-delà de son rôle fonctionnel, la toiture a une finalité esthétique. Elle donne la touche finale à l'édifice qu'elle protège et attire l'attention dans le paysage rural, par sa forme et ses couleurs. La superficie de la toiture et la qualité de sa construction révèle également le statut social de son propriétaire. Une toiture développée induit une charpente complexe et onéreuse, sa confection et son assemblage nécessitant par conséquent l'intervention d'une équipe spécialisée. C'est la charpente qui donne sa forme au toit.

Lors de l'enquête de terrain, quelques charpentes de châteaux et manoirs ont pu être observées, aménagées dans les combles à surcroît ou dans les étages de comble. Chez Goudet à Verteillac, l'étage noble de la maison forte de la fin du XV^e siècle est surmonté d'un comble à surcroît dont la charpente présente le module classique de la ferme triangulée : entrait, arbalétriers, poinçons et contrefiches, pannes et chevrons (fig. 18). Cette charpente du comble à surcroît de type dit à pannes est caractérisée par des pièces horizontales passées sous les chevrons réunissant les fermes dans la longueur du comble. Doubant les chevrons par-dessous, les arbalétriers apparaissent dans les fermes maîtresses :

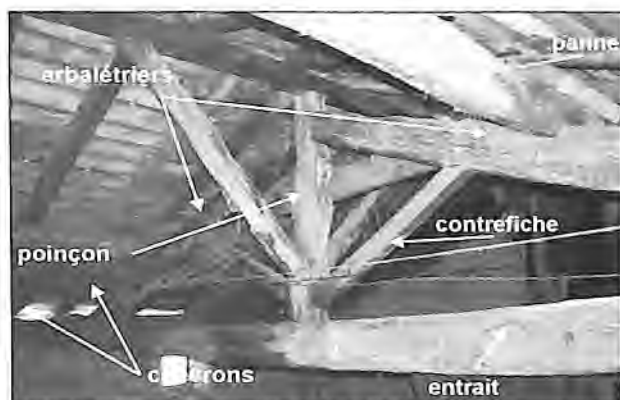


Fig. 18. Ferme simple. Cette charpente présente le module classique de la ferme triangulée, Chez Goudet (Verteillac).

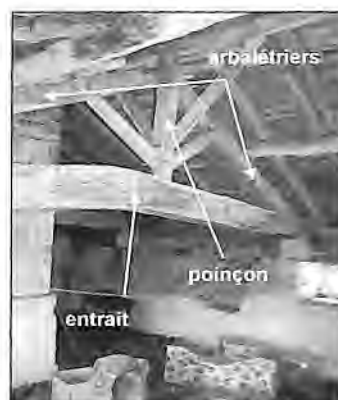


Fig. 19. Ferme simple. Dans cet exemple, l'entrait repose sur des corbeaux en pierre, manoir du Lau (Allemands).



Fig. 20. Charpente à chevrons formant ferme, manoir du Logis (Chenaud).



Fig. 21. Charpente à chevrons formant ferme, château de Chapdeuil.

les pannes sont posées sur les arbalétriers, les chevrons reposant sur les pannes. On retrouve une disposition quasiment identique au manoir du Lau à Allemands, où l'entrait des fermes maîtresses de la charpente du comble à surcroît est accueilli par des corbeaux en pierre (fig. 19).

Dans l'architecture castrale, le relèvement des versants du toit implique des assemblages de charpente plus élaborés, et l'utilisation de bois de plus en plus longs. Après le XVI^e siècle et notamment au XVII^e, la pénurie de bois d'œuvre a semble-t-il, nous le verrons plus loin, entraîné le retour à des pentes moins abruptes. Le manoir du Logis dit La Mazilière à Chenaud est couvert par un toit très pentu à pignons découverts, vraisemblablement de la fin du Moyen

Âge (fig. 20). La charpente de ce comble présente de nombreuses fermes faiblement espacées formées des chevrons-arbalétriers, les poinçons et entrails se répétant uniquement dans les fermes maîtresses. Ce type de charpente à chevrons formant ferme, retrouvé au château de Chapdeuil, qui connut de nombreuses applications au Moyen Âge, est obsolète au XVII^e siècle, du fait notamment de la forte dépense en bois qu'il nécessitait (fig. 21). On la rencontre encore au XVII^e siècle à la maison forte de Beauséjour à Tocane-Saint-Âpre, couverte en tuile plate sur les quatre versants du toit. Adaptée aux combles élevés rappelant la période gothique, la charpente à chevrons formant ferme est retrouvée dans les constructions religieuses jusqu'au XVIII^e siècle.

À partir du milieu du XVII^e siècle, le toit brisé, improprement attribué à Mansart, complète le système du surcroît en dégagant davantage le comble. Si des combles brisés ont été rencontrés avant le XVII^e siècle, notamment sur des constructions bretonnes, les exemples du val de Dronne ne sont pas antérieurs à la fin du XVII^e. Ce type de toiture, rencontré en priorité sur les logis les plus prestigieux, offrant également au toit en pavillon une brisure caractéristique, répondrait davantage à la mode contemporaine qu'à une quelconque raison fonctionnelle, de stockage ou de logement. Ainsi, 40 % des châteaux et manoirs voient leur élévation achevée par un étage de comble. La charpente de l'étage de comble du château de Fontenilles à Saint-Méard-de-Drôme présente un entrail de fermette délimitant la brisure de la toiture, des poinçons, contrefiches et arbalétriers formant la fermette (fig. 22). À la rencontre de la fermette et des jambes-de-force, la pente du toit est brisée. Les pièces de la fermette sont réduites, elles perdent en épaisseur.



Fig. 22. Charpente d'étage de comble. La brisure de la toiture permet l'usage de pièces de bois plus petites, château de Fontenilles (Saint-Méard-de-Drôme).

Permettant de dégager un étage sous ces toits brisés, les jambes-de-force portent le brisis, les arbalétriers de la fermette assurant la réception du terrasson. Ce système donna l'occasion de dégager les pièces de triangulation qui encombraient jusqu'alors les combles des logis.

Le toit brisé, sans doute diffusé par la bourgeoisie périgordine, caractérise l'architecture savante du val de Dronne aux XVII^e et XVIII^e siècles et trouve des réminiscences dans l'architecture vernaculaire. Si ce type de toiture répond à une fonctionnalité certaine dans l'architecture vernaculaire, il semblerait bien

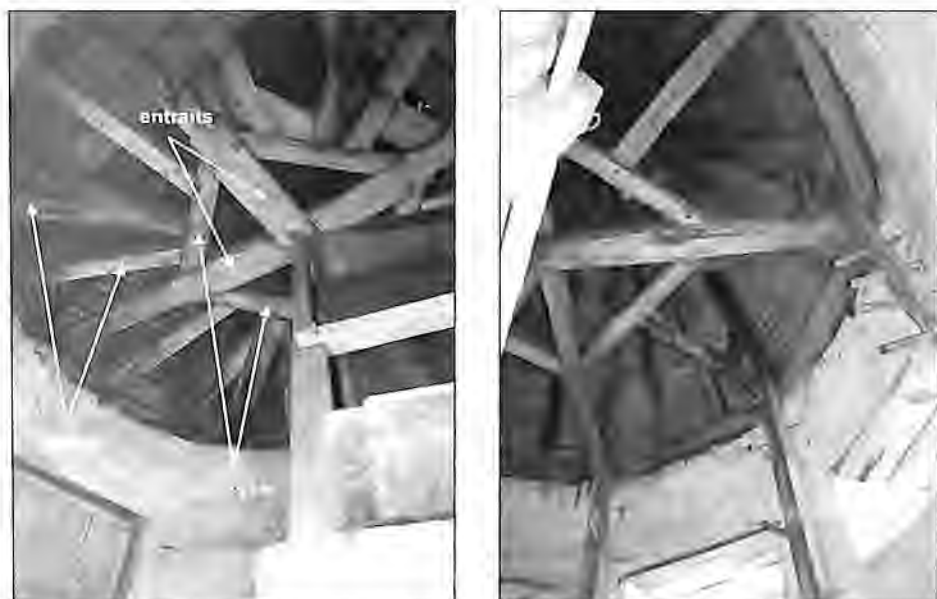


Fig. 23 et 24. Enrayure. De petites pièces de charpentes achèvent les tours d'escalier, comme à l'hôtel particulier de Nanchapt (La Tour-Blanche) ou au manoir du Lau (Allemands).

qu'il soit également et avant tout la résultante d'une adaptation aux pièces de bois courts. La pénurie de bois longs après le XVI^e siècle semble expliquer en partie le retour à des pentes plus douces, dans l'architecture castrale à compter du milieu du XVII^e siècle et dans l'architecture vernaculaire, plus fidèle aux toits à faible pente.

Complétant l'échantillon des charpentes observées, quelques enrayures sommant les tours d'escalier ont pu être observées, notamment Chez Goudet, à l'hôtel particulier de Nanchapt à La Tour-Blanche et au manoir du Lau à Allemands (fig. 23 et 24). Toutes les enrayures présentent les mêmes pièces de bois, à savoir les entrails, goussets et coyers rayonnant autour du centre de la charpente. À Allemands, les entrails et coyers de la charpente sont liés aux anciens poteaux en bois qui formaient la structure d'un pigeonnier sommital.

Le matériau de couverture répond à la forme du toit. Il s'avère que le degré d'inclinaison de la pente du toit impose l'usage de la tuile plate ou de la tuile creuse. Différents paramètres sont à prendre en considération pour expliquer le degré d'inclinaison des versants, tels que le style architectural de l'édifice à couvrir, la tradition régionale, l'époque ou le matériau de couverture. De formes variées, les toitures coexistent souvent au sein d'un même édifice, pour couvrir les différents corps de bâtiment qui le composent : ainsi, on peut rencontrer un toit brisé entre deux toits en pavillon, accompagné d'un toit conique couvrant une tour d'escalier.

La tuile creuse s'est largement imposée dans un grand quart nord-ouest du département. Préférant les toits à pente faible, elle représente près de 47 % des matériaux de couverture des châteaux et manoirs du secteur.

Le relèvement des pentes de toitures accompagne l'emploi de la tuile plate. Ce parti pris, également esthétique et symbolique, est rencontré dans les châteaux étudiés. En effet, la tuile plate, au même titre que la tuile creuse, est majoritaire dans l'architecture castrale du val de Dronne, couvrant près de 47 % des toitures. L'importance quantitative des toits en pavillon aux versants très pentus induit l'utilisation de la tuile plate. Elle s'est imposée en Périgord à la fin du XVII^e siècle, pour recouvrir les toits du manoir de La Mazilière à Chenaud, et le brisis de certains toits à la Mansart, comme en témoigne le château de Segonzac, qui d'ailleurs a été transformé dans le courant du XIX^e siècle, ou encore les toits brisés en pavillon des châteaux classiques des XVII^e et XVIII^e siècles, comme La Vassaldie à Gout-Rossignol ou Clauzurou à Champagne-et-Fontaine. La tuile plate suppose, pour des raisons techniques, un toit dont la pente est aiguë, c'est-à-dire supérieure à 45°, d'après les normes exigées actuellement. Cet usage est principalement appliqué à l'architecture savante.

En Périgord, l'ardoise de Corrèze débordant du bassin de Brive et du Terrassonnais était acheminée par voie d'eau depuis le XVI^e siècle. Adaptée aux toits à forte pente, elle est rencontrée notamment sur le brisis des toits mansardés. Son usage se répand surtout à compter du XIX^e siècle dans les constructions prestigieuses. L'ardoise couvre près de 24 % des châteaux du val de Dronne et s'apparente sans doute à l'ardoise d'Angers, dont l'importation est favorisée à la fin du XIX^e siècle grâce au progrès du chemin de fer⁵⁷. Si on imagine volontiers que les résidences castrales des régions proches d'ardoisières aient eu recours à l'ardoise dès le Moyen Âge, notamment dans les environs de Terrasson, on doit se résoudre à une datation bien postérieure dans les constructions savantes du val de Dronne.

Très présente dans le Sarladais, la lauze est anecdotique en val de Dronne : on la rencontre exceptionnellement pour couvrir la chapelle castrale de Jovelle et le chœur de l'église paroissiale de La Tour-Blanche. Globalement, on ne peut admettre une forte diffusion de ce matériau de couverture dans le nord-ouest périgordin.

L'édification des châteaux et manoirs a nécessité la présence de différents corps de métier, qu'ils soient spécialisés dans la maçonnerie ou la charpenterie. L'image de l'architecte apparaît alors en filigrane derrière les réalisations les plus importantes.

57. PAYEN, 1991, p. 8.

4. Une mise en œuvre professionnelle

Contrairement à l'architecture vernaculaire rurale, l'architecture castrale est une architecture savante, c'est-à-dire qu'elle nécessite l'intervention d'un concepteur qualifié, à savoir un architecte. Les contraintes topographiques liées à l'adaptation au terrain ont évidemment nécessité la présence de spécialistes lors de l'édification des châteaux.

De plus, l'utilisation de la pierre de taille nécessita sans doute très tôt la présence de maîtres maçons, rendus indispensables dans le choix des matériaux et dans la technique de taille adéquate.

Avec la multiplication des constructions au cours du Moyen Âge, on peut s'interroger sur la spécialisation des métiers liés à la maçonnerie et à la charpenterie. L'hypothèse selon laquelle il existait une main d'œuvre spécialisée autour de 1400 semble admise. Les nouvelles constructions étaient effectuées par les maîtres maçons et ouvriers locaux fixés définitivement sur le territoire⁵⁸. On peut supposer que la présence de cette main-d'œuvre experte était déjà amorcée bien avant, peut-être dès le XII^e siècle, lors de l'édification des églises rurales.

Parallèlement, la présence récurrente de la population villageoise, corvéable à merci, était la principale main d'œuvre employée aux travaux de construction des châteaux.

La technicité requise, de plus en plus savante avec l'évolution des partis architecturaux, a logiquement abouti à une « professionnalisation » des métiers liés au bâtiment, le corps des maîtres d'œuvre prenant alors de plus en plus d'importance. C'est vraisemblablement à compter du XV^e, voire du XVI^e siècle, que l'architecte, ayant bénéficié d'un savoir et d'une technique transmis de génération en génération, put acquérir une notoriété affirmée et pérenne.

Si l'on peut, à force de recherches dans les archives et d'études de sites, retrouver l'œuvre d'architectes ou d'ateliers de sculpteurs dans quelques résidences réaménagées au cours de la Renaissance, il convient également de préciser que le Périgord n'avait sans doute pas alors de centre artistique spécifique. En réalité, l'architecture savante s'est, semble-t-il, nourrie d'influences extérieures, apportées par les artisans venus d'autres régions suite à la guerre de Cent Ans. En Périgord, si les réalisations castrales sont « prédéterminées » par des habitudes locales, dans le recours au détail par exemple, elles sont toujours propices à des variations. On ne peut donc songer à l'existence de modèles régionaux fixes ou préconçus⁵⁹.

58. CHASTEL, 1993, p. 213.

59. CHASTEL, 1986, p. 18.

La diversité caractérisant les productions castrales, aucune typologie solide n'est envisageable. Par conséquent, il convient d'aborder l'étude de l'architecture castrale chronologiquement, en mettant en exergue le caractère symbolique des fortifications rencontrées dans l'aire retenue.

V. Premières manifestations castrales : de la terre à la pierre

1. Les mottes castrales

La puissance des seigneurs, en Périgord comme dans d'autres régions, s'exprime pleinement aux IX^e et X^e siècles. La fréquence des guerres privées pousse les seigneurs locaux à se protéger. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers châteaux médiévaux, de simples constructions en bois sur une motte de terre. Le château sur motte ne nécessitait alors aucune main d'œuvre spécialisée, et était sans doute réalisé avec une relative facilité par la population locale. Il perdure jusqu'au XII^e siècle pour les seigneurs les moins aisés. Ces premières résidences seigneuriales, permanentes ou temporaires et aux matériaux périssables peu adaptés à la défense militaire, étaient vraisemblablement élevées dans le but de répondre à des intérêts liés à quelque petit territoire.

La simplicité caractérise ces constructions d'un point de vue architectural et militaire, les principales défenses étant réduites à une palissade de bois, encerclant le site à protéger, c'est-à-dire la basse-cour, composé de divers bâtiments agricoles et domestiques. La motte de terre, réalisée avec le remblai du fossé creusé autour d'elle, était couronnée par une petite construction de bois. Lorsque la base de la motte offrait suffisamment d'espace, le seigneur y faisait ériger une tour. Cette construction sommaire préfigure les « donjons » des châteaux des XIII^e et XIV^e siècles.

La superficie des mottes relevées en val de Dronne, illustrées principalement par celles de Bourzac et de Grésignac, était sans doute suffisamment importante pour accueillir la tour seigneuriale.

La motte castrale de Grésignac défendait un village primitif, sans doute au cours du XI^e siècle, ainsi que la petite vallée de la Pude (fig. 25). Cité comme « *castrum de Greziniaco* » en 1243, le site témoigne du développement pris par le village au Moyen Âge. Le tertre artificiel adopte la forme d'un cône tronqué de 250 pieds de circonférence, placé sur une terrasse de forme ovale, où se trouvait la basse-cour (fig. 26). La hauteur totale du site culmine à 146 mètres.

La fonction fondamentale de ces constructions fragiles trouve une explication sociologique. La tour, qui dominait le site et les environs, était l'expression du symbole seigneurial. Par cette démonstration architecturale simple, le seigneur avait l'occasion d'offrir, non seulement une protection



Fig. 25. Grésignac s'est formé au pied de la motte castrale, cadastre de 1825, section A1 (La Chapelle-Grésignac).



Fig. 26. Motte castrale de Grésignac (La Chapelle-Grésignac). Le tertre est composé d'une partie haute qui supportait une tour en bois et d'une partie basse, la basse-cour, où dépendances et logements étaient construits.



Fig. 27. Motte castrale de Bourzac (Vendoire). Le « castrum de Borziaco » tirait profit, pour sa défense, de fossés creusés et alimentés par les eaux de la Lizonne grâce à l'aménagement de barrages.

relative mais également de souligner son pouvoir auprès d'éventuels assaillants comme auprès des villageois.

Implantée sur une colline dominant le versant est de la Lizonne, à la limite occidentale du département, la motte de Bourzac à Vendoire est vraisemblablement l'une des plus imposantes du Périgord (fig. 27). Sa morphologie générale répond à la présence d'une tour primitive accompagnée d'une basse-cour.

L'hypothèse selon laquelle le site aurait été fondé au milieu du XI^e siècle a été confirmée par les fouilles archéologiques réalisées entre 1976 et 1980. Elles ont permis, par la même occasion, de révéler l'abandon de la motte au cours du XIII^e siècle⁶⁰. Deux phases d'occupation ont pu être discernées avant la fin du XII^e siècle, la seconde correspondant notamment à la présence d'un bâtiment à caractère résidentiel. L'hypothèse d'un peuplement ancien dans le secteur a pu être vérifiée par l'analyse palynologique du site, réalisée au début des années 1980. Riche d'enseignements sur les relations que les hommes pouvaient entretenir avec leur environnement, cette analyse a mis en lumière le fait que les environs de la motte étaient vraisemblablement déboisés dès les IX^e et X^e siècles, ce qui, par conséquent, laisse à penser que le site fortifié du XII^e siècle ne répondait pas à la volonté d'exploiter un terrain nouvellement défriché, mais plutôt à celle de dominer un territoire déjà mis en culture.

Le passage de l'enceinte en bois et terre au château fort maçonné a nécessité l'intervention d'un maître d'œuvre accompagné de son atelier de construction spécialisé, ainsi que d'artisans pour la préparation des matériaux de construction (taille de la pierre, enduit). Si l'efficacité défensive des premières tours maîtresses devait laisser à désirer, les avantages des constructions maçonnées sont évidents, notamment dans sa résistance aux incendies et dans son caractère pérenne. Les circonstances ayant favorisé la multiplication des constructions maçonnées à compter du XII^e siècle dépassent sensiblement le simple souci de fortifier les châteaux. Elles s'intègrent davantage dans le cadre des seigneuries naissantes. Aussi, le passage du bois à la pierre ne doit pas forcément être considéré comme une évolution dans l'art de fortifier, mais davantage comme la résultante de « la modification socio-économique du système féodal » ayant donné l'occasion aux seigneurs d'accumuler suffisamment d'argent pour engager des artisans spécialisés dans les constructions de pierre⁶¹. En d'autres termes, ces deux modes de construction ont vraisemblablement cohabité au cours des XI^e et XII^e siècles.

2. Les premières fortifications : la tour en pierre

Dans la vallée de la Dronne, peu de vestiges castraux précédant la guerre de Cent Ans ont été rencontrés. Lacunaires, ces témoins ne peuvent donner une image vraiment claire de l'architecture militaire du XII^e au XIV^e siècle. Ruinées ou démantelées à la Révolution, ces premières résidences aristocratiques en pierre donnent encore la possibilité d'appréhender la mainmise des châtelains sur leur environnement immédiat par le biais de la tour, véritable symbole de la seigneurie banale et centre du pouvoir de justice.

60. DIOT et FAYOLLE-LUSSAC, 1983, p. 155-172. Voir également FAYOLLE-LUSSAC, 1983.

61. MESQUI, 1997, p. 34.

La tour maîtresse des premiers châteaux, improprement qualifiée de donjon⁶², doit être envisagée avant tout dans son caractère résidentiel, bien que sa fonction de principal point de défense ne puisse être négligée.

En val de Dronne, la lecture architecturale des tours féodales est incomplète, parce qu'elles ont été modifiées au cours des siècles, comme à Lisle ou Agonac, englobées dans de nouvelles constructions castrales, quasiment détruites à Vernodes voire totalement disparues, comme celle de Ribérac.



Fig. 28. Octogonale, l'imposante tour maîtresse flanque la grande salle seigneuriale (Bourdeilles).

Quoi qu'il en soit, il semblerait que l'Aquitaine médiévale distinguait sensiblement les caractères résidentiels et autoritaires. Ainsi, la résidence seigneuriale - *sala*, *aula* ou encore *domicilium* - était strictement indépendante de la tour - *tor* ou *turris* - représentant l'autorité seigneuriale (fig. 28). De proportions réduites (de 5 à 10 mètres de côté et jusqu'à 2 mètres d'épaisseur), les espaces intérieurs des tours ne permettaient d'y aménager que de petites pièces habitables, mais dont la vocation n'était pas proprement résidentielle. Leur structure était similaire : le rez-de-chaussée, qui ne présentait pas d'accès direct, était une chambre de feu pour la desserte des canonnières pratiquant le tir rasant, ou un espace de stockage accessible par une trappe ménagée dans la voûte et percé par un jour d'éclairage diffusant un raï de lumière limité⁶³. Il surmontait un cul-de-basse-fosse desservi par un trou d'homme ou une cave. Au-dessus, les étages étaient aménagés en autant de chambres munies de cheminées, de fenêtres et de latrines, ou envisagés comme des annexes et utilisés comme garde-robe.

Érigés à partir de 1283 et achevés vers 1306, la tour maîtresse et le logis du château comtal de Bourdeilles répondent à une disposition générale rencontrée dans l'architecture castrale. De plan rectangulaire, le logis est constitué, au rez-de-chaussée, d'une salle basse voûtée en plein cintre, et à l'étage, d'une grande salle dite *aula* séparée d'une chambre, la *camera*, par un refend aujourd'hui disparu (fig. 29 et 30). La tour maîtresse cantonne le logis au sud-est. De plan octogonal, elle est constituée de quatre niveaux voûtés sur croisée d'ogives, dont le premier est un cul-de-basse-fosse, auquel on accède depuis le deuxième niveau. Ce dernier communique avec l'*aula* ainsi qu'avec

62. Les textes médiévaux utiliseraient le terme de « donjon » pour désigner en premier lieu la « motte » puis par extension la tour présente sur le tertre. SERAPHIN, 1996, p. 102.

63. L'exemple du château de Bourdeilles est significatif, et la présence de graffiti ne justifie nullement un enfermement systématique de prisonniers dans cet espace clos.



Fig. 29. Aula seigneuriale. Au premier plan, la grande salle du château était séparée d'une chambre par un refend, château comtal (Bourdeilles).



Fig. 30. Aula seigneuriale. Fenêtre à coussièges de la chambre et vestiges du mur de refend, château comtal (Bourdeilles).

les niveaux supérieurs par un escalier en vis. Le dernier étage est percé de deux grandes baies géminées dont la modénature trahit l'époque gothique.

Aujourd'hui, seules les tours de Bourdeilles et de La Tour-Blanche permettent une lecture de leur structure interne. La présence de vestiges de cheminées à La Tour-Blanche est significative de la recherche d'un minimum de confort (fig. 31). En l'absence d'une étude détaillée nécessaire, la fonction initiale de la tour maîtresse de La Tour-Blanche est approximative.

En termes de défense, le principal atout de cette tour était l'épaisseur de ses murs, cette observation étant valable pour les autres tours féodales périgordines, comme en témoigne par exemple celle de Belvès. Si la tour féodale romane était défendable, elle répondait davantage à une défense « passive » car dénuée d'importants éléments fortifiés. En règle générale, une maçonnerie bien appareillée, avec une épaisseur voisinant les 2 mètres, devait suffire à la stabilité des tours du XII^e siècle. Si la présence de contreforts à La Tour-Blanche et à Chapdeuil semble se justifier par la nature des terrains retenus, il est admis que le parti de munir les tours féodales de contreforts relève davantage d'une tradition architecturale, d'une esthétique que d'une réelle nécessité architectonique⁶⁴. Il est significatif de préciser que leur présence au château de La Tour-Blanche n'a pas empêché le déversement des maçonneries. Il n'est pas exclu que l'emploi de ces contreforts résulte d'une référence à l'architecture religieuse⁶⁵. En effet, la fréquence des arcatures en plein-cintre ceinturant de nombreuses églises romanes périgordines, dont certaines sont percées d'une baie - comme dans l'architecture castrale -, a pu

64. Sur les tours féodales à contreforts, SERAPHIN, 1996, p. 115-117.

65. Indispensables pour poser des jalons, les éléments stylistiques des tours féodales font souvent défaut. Aussi, c'est principalement dans l'architecture religieuse qu'il convient de chercher des indices aidant à la datation, les églises ayant apporté un répertoire de formes récupérées par l'architecture castrale.

donner naissance à un modèle récupéré par les tours de Chapdeuil et de La Tour-Blanche. L'influence de l'architecture religieuse trouve son corollaire dans la coupole sur pendentifs des ruines de Vernodes.

De l'ensemble fortifié initial de Chapdeuil, il ne reste, selon toute vraisemblance, que le tracé des douves alimentées par l'Euche ainsi que le rez-de-chaussée de l'*aula* seigneuriale de la fin du XII^e siècle, percée d'étroites fenêtres à ébrasement (fig. 32). L'ancienne salle est surmontée d'une tour rectangulaire en pierre de taille élevée au début de la guerre de Cent Ans par les Saint Astier. Au premier niveau, on peut encore distinguer les traces de l'accès primitif à l'*aula*.

Nous l'avons dit, le territoire étudié offre peu de vestiges castraux des XII^e et XIII^e siècles. Les tours maîtresses, comme celle de Bourdeilles, ont rarement été préservées et celles qui subsistent ont intégré de nouvelles constructions. Quant aux maisons fortes antérieures à la guerre de Cent Ans, soit avant les années 1350, elles ont disparu ou ont été remaniées.

L'essentiel du paysage monumental appréciable aujourd'hui témoigne du sentiment d'insécurité qui prévalait à compter du XIV^e siècle. Les conflits franco-anglais pour la Guyenne se cristallisent ainsi en val de Dronne et se manifestent à travers la nécessité de se protéger. Aux fortifications médiévales répondront celles rendues nécessaires lors des guerres de Religion.

L. B.

à suivre...

Bibliographie

- BABELON (J.-P.), RÉMY (C.), « Les châteaux de Bourdeilles », in *Monuments en Périgord. Congrès archéologique de France. 156^e session, Périgord, 1997*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 119-142.
- BÉLINGARD (J.-M.), *Le Périgord des maisons fortes*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1999.
- BÉLINGARD (J.-M.), CHAZAUD (E. du), AUDRIERIE (D.), *Le Périgord des chartreuses*, Périgueux, éd. Pilote 24, 2000.



Fig. 31. Tour maîtresse.
Dans cet exemple, le château est construit sur une ancienne motte de terre (La Tour-Blanche).



Fig. 32. Vestiges de type aulique.
Ici, la tour du XV^e siècle surmonte l'*aula* originelle du château (Chapdeuil).

- BERDOY (A.), « Maisons fortes des vallées béarnaises (XII^e-XIV^e siècles) », *Aquitania*, XIX, 2003, p. 222-235.
- BERNARDI (P.), « La construction en pierre », in *Cent maisons médiévales en France (du XII^e au milieu du XVI^e siècle). Un corpus et une esquisse*, Paris, éd. CNRS, 1998, p. 55-61.
- BOLARD (L.), *La Renaissance en Périgord, châteaux et civilisation*, Périgueux, éd. Fanlac, 1996.
- CHARNEAU (B.), *Le Pays Beaumontois, Dordogne*, Bordeaux, éd. Le Festin (coll. Itinéraires du patrimoine, n° 219), 2000.
- CHASTEL (A.), « Les axes de la recherche », in *Châteaux et sociétés du XIV^e au XVI^e siècle, Actes des premières rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque*, Périgueux, éd. Fanlac, 1986.
- CHASTEL (A.), *L'art français. Pré-Moyen Âge. Moyen Âge*, Paris, 1993.
- CHEVALIER (H.), *Villes et villages du Périgord occidental au Moyen Âge*, D.E.A. d'histoire, Bordeaux III, 1982.
- CHEVÉ (J.), *Au pays des mille châteaux. La noblesse du Périgord*, Paris, éd. Perrin, 1998.
- COCULA-VAILLIÈRES (A.-M.), « Les sources du financement de la construction des châteaux périgourdiens aux XV^e et XVI^e siècles », in *Châteaux et sociétés du XIV^e au XVI^e siècle, Actes des premières rencontres internationales de Commarque*, Périgueux, éd. Fanlac, 1986.
- COLLECTIF, *Congrès Archéologique de France, 156^e session, Monuments en Périgord, 1998*, Paris, éd. SFA, 1999.
- DIOT (M.-F.), FAYOLLE-LUSSAC (B.), « Analyse palynologique d'un site médiéval : la motte de Bourzac (Dordogne) », *Aquitania*, t. I, 1983, p. 155-172.
- DOUX (C.), « Étude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan », *BSHAP*, t. CXXIV, 1997, p. 601-619.
- FARNIER (abbé), *Histoire de Lisle, Bayac*, éd. du Roc de Bourzac, rééd. 1986 (1945).
- FAYOLLE-LUSSAC (B.), *La motte et la châtelainie de Bourzac (XI^e-XV^e siècles) et l'occupation du sol de la frontière occidentale du Périgord*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Bordeaux III, 1983.
- GRILLON (L.), « Une liste des fiefs de la famille de La Tour », *Mémoire de la Dordogne, Revue des services du patrimoine départemental de la Dordogne*, n° 16, 2003, p. 3-8.
- HIGOUNET (C.), « Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle », in *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux, 1975.
- HIGOUNET (C.) (sous la dir. de), « Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord », *Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement dans le Midi de la France*, E.R.A. n° 443, Paris, éd. du CNRS, 1978.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « Villes et bourgs du Périgord au milieu du XIII^e siècle », in *Le Périgord roman*, t. I, éd. Reflets du Périgord, 1996, p. 61-70.
- LABORIE (Y.), in LACHAISE (B.) (sous la dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2000, p. 129.
- LAGRANGE (J.), *Le Périgord des Mille et Un Châteaux*, Périgueux, éd. Pilote 24, 2005.
- MARTY (C.), *Les campagnes du Périgord*, Bordeaux, éd. PUB, 1993.
- MESQUI (J.), *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, éd. Flammarion, 1997.
- PAYEN (E.), « Nos toits dessinent le paysage », *Le Journal du Périgord*, juin 1991, p. 3-15.
- PENAUD (G.), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1996.
- RÉMY (C.), *Seigneuries et châteaux forts en Limousin, la naissance du château moderne (XIV^e-XVII^e siècles)*, t. 2, Limoges, éd. Culture et patrimoine en Limousin, 2005.
- ROCAL (G.), SECRET (J.), *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.
- SECRET (J.), *Le Périgord, châteaux, manoirs et gentilhommières*, Paris, éd. Tallandier, 1966.
- SÉRAPHIN (G.), « Les tours féodales du Périgord roman », in *Le Périgord roman*, t. I, éd. Reflets du Périgord, 1996, p. 101-122.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE ET DANS L'HISTOIRE DE FRANCE *

Auberoche. Première vraie bataille de la guerre de Cent Ans

par Brigitte et Gilles DELLUC

C'est en Périgord que la guerre de Cent Ans a commencé, par la prise de Montravel¹, et qu'elle a pris fin.

En 1337, le roi de France Philippe VI confisque le duché de Guyenne, fief anglais depuis presque deux siècles. Son cousin Édouard III d'Angleterre lui déclare la guerre, puis prend le titre de roi de France : n'est-il pas le petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, Isabelle de France ? Durant l'été et l'automne 1345, Henri de Lancastre, comte de Derby, mène une offensive en Guyenne. En quelques semaines, on va voir : 1 - le château d'Auberoche tomber aux mains des Anglais ; 2 - le château assiégé en vain par les Français ; 3 - les Français surpris et vaincus au pied du château.

Auberoche, le 21 octobre, est, sur notre sol, la première vraie bataille de la guerre de Cent Ans. Et c'est pour nous, selon le chroniqueur

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.
1. CLEMENS, 1987.

Jean Froissart, une « grande et grosse desconfiture ». Aussi cette bataille est-elle oubliée des auteurs français. Mais pas des Britanniques...

Un bon siècle plus tard, la victoire de Castillon (remportée en 1453 sur le territoire périgordin de Lamothe-Montravel) marquera la fin de ce conflit à rechutes, confirmée en 1475 par le traité de Picquigny.

Dès le XII^e siècle, la Guyenne est, dans le royaume de France, une possession personnelle du roi d'Angleterre, depuis le funeste mariage d'Aliénor avec Henri Plantagenêt, devenu roi d'Angleterre en 1154. Deux siècles plus tard, Édouard III Plantagenêt (1312-1377) doit à Philippe VI de Valois (1293-1350), roi de France du fait de la loi salique, l'hommage lige pour ce duché de Guyenne (fig. 1). Les seigneurs de Guyenne poussent le roi-duc Édouard III à s'affranchir de l'autorité royale française².



Fig. 1. Hommage d'Édouard III d'Angleterre à Philippe VI de Valois, roi de France (DR).



Fig. 2. La France et la Guyenne anglaise au début de la guerre de Cent Ans. Auberoche est à 150 km de Bordeaux et à 280 km de Toulouse.

Au début de la guerre de Cent Ans

Au début de la guerre de Cent Ans, le 21 octobre 1345, Auberoche est la première vraie bataille terrestre entre Anglais et Français.

Elle est livrée sous le château d'Auberoche (commune du Change)³, à 4 lieues à l'est de Périgueux, dans la vallée de l'Auvézère, sur la mouvante

² Édouard III est le premier roi d'Angleterre à parler anglais. Il est désormais l'allié des Flamands. Shakespeare a consacré une pièce (1594-1595) au *Reign of King Edward the third*.

³ Entre Le Change et Cubjac, à l'ouest de la D5. Coordonnées WGS84 : N 45°12'33" E 000°53'48". Ne pas confondre avec Auberoche, commune de Fanlac, ancien repaire noble. La flotte française vient d'être détruite à la bataille du port de l'Écluse, près de Bruges : les Anglais naviguent désormais librement entre leur île et le continent.

frontière entre territoires anglais et français. L'armée « anglaise » de Guyenne est largement composée d'hommes du cru⁴ (fig. 2).

Auberoche a sans doute été fondée dans les années 980, comme quatre autres forteresses, par Frotaire de Gourdon, évêque de Périgueux, pour se protéger de la fureur des pillards que l'historiographie nomme Normands⁵. Sur un massif rocheux, caussenard et boisé de chênes, entre deux méandres de l'Auvézère, le château domine abruptement la rivière (et le bief du moulin) au sud-est et, presque aussi verticalement, une profonde vallée sèche au sud-ouest⁶ (fig. 3a et 3b). Il fut, entre 1037 et 1059, aliéné par l'évêque Gérard de Salignac (dit aussi de Gourdon) aux vicomtes de Limoges sous réserve de l'hommage⁷. La châtelainie, titrée baronnie et dont la suzeraineté était



Fig. 3a et 3b. Auberoche. Carte de Belleyrne et vue satellite.
Au centre le massif boisé du château et sa chapelle.

4. La distinction faite ici entre « Français » et « Anglais » est très simplificatrice : ce sont des « étiquettes provisoires, parfois imprécises, potentiellement évolutives » (COSTEDAT, 2006). Le duché de Gascogne a disparu au XI^e siècle et a été intégré à l'Aquitaine. Après le traité de Paris (1259), le duché d'Aquitaine prend le nom de duché de Guyenne (ce mot est dérivé de *Aquitania*) : il désigne les possessions françaises (à géométrie variable) du roi d'Angleterre. Mais une identité gasconne demeure : pour les auteurs britanniques, comme le colonel Burne, Auberoche est en *Gascony* et les Aquitains demeurent des « Gascons ».

5. Ils sont établis en Normandie depuis 911 et vassaux du roi de France.

6. La roche blanche qui lui a donné son nom est le Jurassique moyen j2-6 (b-d), séparé du Crétacé supérieur (Coniacien c4) par l'accident tectonique du Change (Carte géologique de France, 1/50 000, *Périgueux Est*, et Carte IGN n° 1934 E au 1/ 25 000, *Excideuil*). Le causse commence ici et se déploie vers l'est. Dans le versant sud-est du promontoire sont creusées trois petites grottes. H. Breuil les visita jadis et trouva deux « vagues vestiges du Magdalénien final » (BSHAP, 1960, p. 120). À 300 m en amont, un abri préhistorique magdaléno-azilien, coupé par la route, a été décrit par R. Daniel (BSPF, 1969 ; voir aussi BSHAP, 1877, p. 234-237). Sur l'autre rive, le château du Roc (XI^e siècle) est campé sur un rocher qui serait le Roc de la Justice, d'où étaient précipitées les victimes des seigneurs-bandits d'Auberoche (ROCAL et SECRET, 1938, p. 128). Dans cette bâtisse, fut enfermée une partie des juifs rafles par la police de Vichy à Périgueux le 26 août 1942, avant de gagner Nexon, Drancy et Auschwitz (stèle commémorative).

7. PENAUD, 1996. De la vicomté dépendaient aussi Mareuil, Nontron, Thiviers, Hautefort, Excideuil, Terrasson.



Fig. 4. Jean Froissart. Il rédige ses *Chroniques* une vingtaine d'années après l'affaire d'Auberoche (*Chroniques de Froissart*).

réclamée par l'évêque de Périgueux⁸ : comptait de nombreuses paroisses⁹.

Jean Froissart (vers 1337-1404) a raconté cette bataille de 1345 dans ses *Chroniques*, rédigées entre 1369 et 1372 et publiées à plusieurs reprises¹⁰ (fig. 4). Il n'avait qu'une dizaine d'années au moment des faits. Sa description a été résumée par de nombreux continuateurs, tels le chanoine Jean Tarde (début du XVII^e siècle, édition en 1887), Robert d'Avesbury (1620), de Vic et Vaissète (1742), Simonde de Sismondi (1828), Henri Ribadieu (1865) et Léon Dessalles (1885)¹¹.

Sous le Second Empire, Martin Bertrand, inspecteur général des archives à Bordeaux, a longuement étudié ce récit. Il a resitué avec exactitude le lieu de la bataille, alors oublié¹², rectifié sa date, mais accusé Froissart d'avoir « traité l'histoire à peu près comme on traite le roman dit historique¹³ ». Sa chevauchée de Derby, selon M. Bertrand, contient

« un très faible nombre de vérités mêlées à une foule d'erreurs [...], source de renseignements fort dangereuse, où il ne faut puiser qu'avec une prudence extrême, un soin infini ». Bertrand est également très sévère vis-à-vis du livre du journaliste et publiciste bordelais Henri Ribadieu (1865), qui, entre autres fautes, situait la bataille d'Auberoche à Caudrot (Gironde), au confluent du Dropt et de la Garonne.

En revanche, le lieutenant-colonel britannique Alfred H. Burne (1999), dans un ouvrage très documenté et illustré de cartes, juge, en tacticien expert, que le texte du chroniqueur rend bien compte de la réalité géographique et du déroulement militaire de la bataille : Froissart s'était rendu deux fois en Guyenne et avait recueilli des témoignages de première ou deuxième main.

8. CHAMPEVAL, 1894.

9. 13 selon J.-B. Champeval (1894), 14 selon A. de Gourgues (*Dictionnaire topographique*, 1873), 18 selon le comte de Saint-Saud (BSHAP, 1928, p. 200). La famille d'Auberoche a fourni deux évêques de Périgueux : Guillaume II (vers 1103-1124), qui reçut Robert d'Arbrissel lors de la fondation de Cadouin en 1114, et Raimond VI (1279-1295) (PÉNAUD, 2010). Armés selon l'*Armorial du Périgord de Froidetond de Boulazac* : *Un tour, à une bordure chargée de neuf besants*. Une commanderie de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine est attestée à Alba Rupe en 1380 (BSHAP, 1922, p. 164).

10. Édition originale en 1369-1372 ; édition d'Amiens vers 1376 ; édition de Rome vers 1400 ; abrégés quelques années plus tard (BURNÉ, 1999) ; éditions annotées avec les variantes des divers manuscrits (FROISSART, 1870 et 1872, accessibles sur gallica.bnf.fr).

11. En revanche *Les Grandes chroniques de Saint-Denis* confondent la prise de Bergerac et les événements d'Auberoche (1837, tome V, p. 441-442, Paris, éd. Paulin). Elles laissent aussi entendre que Bergerac et La Réole « avaient été prises du consentement de ceux du pays » (DESSALLES, 1883, t. 2, p. 208, note 1).

12. Toutefois, le lieu dit Auberoche avait déjà été suggéré par un moine français en 1742.

13. BERTRAND, 1870, p. 135.

Vae victis ! Aujourd'hui, la bataille d'Auberoche est presque oubliée par les auteurs français actuels ¹⁴, mais non par les Britanniques ¹⁵.

Acte I : La forteresse tombe aux mains des Anglais

Voici le premier épisode raconté par Jean Froissart.

Résumons. Été 1345. Les Anglais du comte de Derby arrivent devant Auberoche : c'est un des plus beaux châteaux de toute la marche ¹⁶. Sur son promontoire rocheux, l'enceinte est de plan vaguement triangulaire, longue d'une centaine de mètres, large d'une cinquantaine : la pointe est dirigée vers le sud, la base vers le nord. Le sol n'est pas horizontal mais s'élève du sud au nord d'une bonne vingtaine de mètres, de 125 à 150 mètres d'altitude environ. Seul le rempart du nord n'est pas bordé par un à-pic d'une vingtaine de mètres et il est dominé par le sommet de la colline. Presque au centre de la forteresse, une butte porte la tour du logis seigneurial, de plan rectangulaire avec les restes d'un silo ¹⁷. On l'appelait encore « le fort » quand Joseph de Mourcin visita les lieux en 1827 ¹⁸ (fig. 5).

Le château n'est guère pourvu de machines de guerre ni de gens d'armes. Le châtelain est un simple écuyer. Pas un foudre de guerre. Effrayé, il n'ose affronter l'assaut anglais. Il envoie un héraut pour traiter : il rendra le château si on le laisse partir en paix avec ses gens. Accordé... Il remet les

14. À part J.-J. Escande (1957), A. Sadouillet-Perrin (1974) et G. Penaud (1996), qui en donnèrent un résumé, M. Charenton (2011) qui fournit quelques pages modernisées et animées de très vivants dialogues, et Y. Laborie (2000), qui fouilla minutieusement le site et en fournit une exacte topographie, les auteurs modernes n'ont guère parlé de la bataille d'Auberoche. Notre *BSHAP* est quasi muet. J. Maubourguet (1926, p. 286) l'évoque d'une phrase : « Le 21 octobre 1345, il infligea une grave défaite à Agout de Baux et au comte de l'Isle, qui assiégeaient la place d'Auberoche ». Escamotant Auberoche, Jean Favier résume la chevauchée de Derby ainsi : « S'enfoncer dans l'intérieur, occuper Bergerac et Aiguillon, La Réole et Montpezat [...], prendre Angoulême et se montrer au retour devant Blaye » (FAVIER, 1980, p. 103). G. Fayolle (1983) note que « Derby prend sa revanche ». J. Secret (1966) et A.-M. Cocula (1999) ne parlent pas de la bataille d'Auberoche. A. Higounet-Nadal (1983) cite simplement « la grande campagne du comte de Derby en 1345 [...] ». Cette percée donna rapidement lieu à d'autres conquêtes ». J. Gardelles (1981) télescope les deux épisodes et écrit par erreur en lieu à d'autres conquêtes : « En 1345, les troupes anglo-gasconnes d'Henry de Lancastre s'en emparent après une raccourci : « En 1345, les troupes anglo-gasconnes d'Henry de Lancastre s'en emparent après une bataille dans la plaine » (alors que la garnison était déjà anglaise et les assiégeants français). Il oublie Auberoche parmi les résidences féodales en Périgord à la veille de la guerre de Cent Ans (GARDELLES, 1986). Dans ses romans *Rois maudits* (tome 7), M. Druon cite Auberoche, mais seulement à propos de son achat par le cardinal Hélie de Talleyrand en 1346.

15. Les sources en langue anglaise n'ont pas été exploitées en France. La principale est l'étude du lieutenant-colonel Alfred H. Burne (1955 et 1999), RA, DSO, F.R.HIST.S., officier d'artillerie durant la première guerre mondiale. Il a visité le site : la région est un *backwater* (un trou perdu), dit-il, et son chauffeur de taxi périgordin a eu du mal à trouver Auberoche (BURNÉ, 1999). On lira aussi : SUMPTION, 1990 ; DEVRIEZ, 1996 ; ROGERS, 2004 ; MILLER, VANDOME & MCBREWSTER, 2010. Sur la toile, l'encyclopédie Wikipédia présente une seule notice, en anglais également : *Battle of Auberoche*. Le livre de M. Bertrand vient de faire l'objet d'une ré-édition à l'identique, mais par un éditeur britannique.

16. Les Anglais auraient été conduits là, dit la tradition, en contournant le château par le sentier des Jaugoulies, guidés par une vieille femme, en même temps qu'ils incendiaient le château du Rozier (*BSHAP*, 1877, p. 235).

17. LABORIE, 2007.

18. *BSHAP*, 1877, p. 206.



Fig. 5. La forteresse d'Auberoche. Elle est conquise sans difficultés par les Anglais durant l'été de 1345. Plan de Ch. Martin et Y. Laborie reporté sur le cadastre de 1835 (LABORIE, 2007).

clefs au comte de Derby, s'en va à Toulouse et se confie à Bertrand, premier comte de l'Isle-Jourdain (Gers), lieutenant du roi de France pour le Périgord, la Saintonge et le Limousin. Bertrand, commandant les forces françaises à Toulouse, entre dans une grande colère : il fait jeter le fuyard dans la Garonne où il se noie, selon Froissart. Fin du premier acte...

Qui est le comte de Derby ?

C'est sir Henry de Grosmont (vers 1299-1361)¹⁹, quatrième comte de Leicestershire et Lancastre, premier comte de Derby et bientôt (1351) duc de Lancastre (fig. 6). Ce chef expérimenté a guerroyé un peu partout, y compris à l'Écluse²⁰, et représenté l'Angleterre auprès des rois d'Espagne et, en Avignon.

19. Son château est dans le petit village de Grosmont dans le North Yorkshire (district de Scarborough). Il tire son nom d'un prieuré grandmontain.

20. Les Britanniques nomment cette bataille *battle of Sluys*. Les Français perdirent une bonne centaine de bateaux et 15 à 20 000 marins et soldats. Les archers gallois furent déjà ici très meurtriers. DEVRIES, 1996 ; MILLER *et al.*, 2010.

auprès du pape Clément V (le Girondin Bertrand de Goth). Avec les Castillans, il s'est distingué au siège d'Algésiras (1343), où quelques pièces à feu furent employées par les Maures mérinides. Il vient d'être nommé lieutenant du roi d'Angleterre Édouard III et capitaine au duché de Guyenne, par lettres du 10 mai 1345. Il a débarqué en Aquitaine en juillet 1345 avec une armée de 500 chevaliers et de 2 000 archers anglais et l'a augmentée avec des troupes gasconnes.

Pour protéger les nobles fidèles à la couronne anglaise et dissimuler les préparatifs du débarquement d'Édouard III dans le Cotentin²¹, il s'est lancé dans une grande chevauchée, via Bordeaux, à travers la frontière, s'emparant de l'importante ville de Bergerac le 24 août 1345²² et d'autres places, telles Lalinde, Beaumont, Mussidan, Saint-Astier...²³ Selon Froissart, il a renoncé à prendre Périgueux, bien fortifiée et bien pourvue de gens d'armes : *Fortitudo meu civium fides*.

Après sa prise d'Auberoche, Derby renforce la forteresse et y laisse messires Franck de Halle²⁴, Alain d'Estincode²⁵ et Jehan de Lindehalle avec soixante hommes d'armes et cent archers. Ce sont ces fameux archers anglais, habiles à manier le puissant *long bow* : ce grand arc à longue portée tire des volées de flèches, alors que l'arbalète des Français est lente à manœuvrer et sensible à l'humidité. Un archer peut tirer douze flèches par minute ; elles ne manquent pas leur cible à deux cents pas et percent cottes de mailles et armures.

Avec son ost, Derby s'en va prendre Libourne et conquérir, dans le voisinage, nombre de bonnes villes et châteaux, qu'il met « en l'obéissance et hommage du roi d'Angleterre », avec des garnisons pour les tenir : ainsi Laurent de Hastings (1319-1348), premier comte de Pembroke, devient gouverneur de Bergerac.



Fig. 6. Le comte de Derby. Sir Henry de Grosmont est le 4^e comte de Leicester et Lancaster, 1^{er} comte de Derby, et bientôt duc de Lancastre (DR).

21. DEVRIES, 1996, p. 189.

22. BERTRANDY, 1870.

23. Édouard III lui donnera Bergerac avec le droit de battre monnaie. Derby est, comme le roi, un Plantagenêt (MILLER *et al.*, 2010).

24. Frank Halle pour BURNE, 1999.

25. Nommé Alain de Finefroide dans une édition des *Chroniques* de Froissart (1838, Paris, éd. Pantheon littéraire).

Puis, pour renouveler ses troupes et ses approvisionnements, Derby fait retraite à Bordeaux. À ses côtés, un soldat de fortune : messire Gautier de Mauny (ou Masny)²⁶, capitaine hennuyer²⁷. Derby congédie le sire de Labreth (lire : Albret)²⁸ et tous les autres Gascons. À Bordeaux, il est « moult aimé des bourgeois et des dames et demoiselles de la ville », précise Froissart.

Acte II : Les Français partent assiéger Auberoche

Courage ! Il nous faut reprendre les places perdues. À la mi-octobre 1345, Bertrand, le comte de l'Isle-Jourdain, lieutenant du roi de France à Toulouse, se hâte de rassembler tout ce qu'il peut de chevaliers et d'hommes d'armes, notamment, nous dit Froissart, les comtes de Périgord²⁹, de Caraman³⁰, de Comminges³¹, les frères du vicomte de Villemur³², les vicomtes de Bruniquel³³, de Talard et de Mirendon, les sires de Tharide, de Labarde, de Pinconnet, messire Hugues des Baux...³⁴.

Au total « 300 chevaliers, tous vaillants hommes³⁵ », issus de contingents féodaux assez éparés. Toute cette armée est bientôt prête : 3 000 hommes à cheval et 4 000 à pied. Ils décident d'aller assiéger Auberoche car « trop leur déplaisait » que cette forteresse fût aux Anglais. Ils partent de Toulouse en belle ordonnance (Froissart).

L'armée est aux ordres de Louis de Poitiers, comte de Valentinois. Le fils aîné et lieutenant du roi de France, Jean, duc de Normandie et de Guyenne, comte de Poitou, d'Anjou et du Maine, lui a ordonné de contre-attaquer ici les Anglais, aventurés « aux confins du Limousin et du Quercy³⁶ ».

Le chroniqueur ne dit pas comment cet ost improvisé parcourut les quelque septante lieues séparant Toulouse d'Auberoche...³⁷

26. Ou encore Wauthier de Mauny ou, en Angleterre, Walter Manny. Né à Masny (Nord), soldat et amiral, il était arrivé en Angleterre en 1327 en tant qu'écuyer de Philippine de Hainaut lors de son mariage officiel avec le roi Édouard III d'Angleterre. Philippine avait comme confident et chroniqueur Jean Froissart, natif de Valenciennes tout comme elle. Baron, chevalier de la Jarretière et mécène, Mauny mourra à Londres en 1372 (MILLER *et al.*, 2010).

27. C'est-à-dire du Hainaut (MARTIN, 1855).

28. Bernard Ez IV d'Albret (av. août 1295-av. décembre 1359).

29. Roger-Bernard I, frère et successeur d'Archambaud IV, père d'Archambaud V.

30. Arnaud Duèze, vicomte de Caraman, neveu de Jacques Duèze, né à Cahors et pape d'Avignon sous le nom de Jean XXII (GÉRARD, 1870).

31. Pierre-Raymond II, comte de Comminges (GÉRARD, 1870).

32. Arnaud de La Vie est vicomte de Villemur (GÉRARD, 1870).

33. Roger de Comminges, vicomte de Bruniquel (GÉRARD, 1870).

34. Sénéchal de Toulouse (BERTRANDY, 1870).

35. D'autres noms sont cités. *Cf infra* la liste des prisonniers les plus connus (note 82).

36. BERTRANDY, 1870, p. 106 ; AVESBURY, 1620. En 1350, le duc de Normandie deviendra le roi de France Jean II, dit le Bon (le brave), futur prisonnier de Poitiers en 1356.

37. La première armée de métier n'apparaîtra que cent ans plus tard, sous Charles VII.

Les Français font le siège d'Auberoche

C'est fait. L'armée française a mis le siège autour du château d'Auberoche, lui interdisant approvisionnements et aides venant des terres anglaises de l'ouest. Mains assauts sont tentés. Sans résultats : le château est bien défendu par les hommes d'armes et les archers de Franck de Halle (Froissart).

Les grands moyens ! On fait venir de Toulouse, sur des charrettes, quatre grands engins de siège (balistes, trébuchets ou mangonneaux)³⁸, qui tirent nuit et jour sur la forteresse (fig. 7a et 7b). Ils brisent et effondrent toutes les tours, tuent hommes et chevaux (Froissart³⁹) : « En six jours, ils eurent rompu les défenses et les assiégés furent contraints de se cacher dans les caves et chambres voûtées, les Français ayant résolu de les assommer dans le fort sans hasarder un assaut », rapporte Jean Tarde⁴⁰.

Les assiégés anglais sont effrayés. Ils se rendraient bien, mais les Français exigent une reddition sans conditions. Selon Froissart, pour obtenir du secours du comte de Derby, les Anglais envoient alors de nuit, à Bordeaux, un valet muni d'une lettre, « scellée des sceaux de ses chefs, cousu dans la doublure de ses vêtements ». Cet homme, « qui parlait bien l'idiome roman méridional⁴¹ », est capturé au passage par les assiégeants et conduit à la tente du comte de l'Isle-Jourdain. Les chevaliers savent désormais que les Anglais se jugent en danger et en éprouvent une grande joie. « Pour contrarier les Anglais, par vergogne » (Froissart), « le messager fut pris avec sa lettre par les assiégeants et mis, plié en rond, dans une de ces machines avec sa lettre attachée au col et jeté dans la forteresse où il tomba tout mort et écrasé », selon Jean Tarde. Les Anglais furent « plus ébahis que devant » (Froissart), ce qui ne surprend pas⁴² (fig. 8).



Fig. 7a et 7b. Le siège d'Auberoche par les Français. Sur la miniature, les machines de siège sont devenues des bouches à feu (Besançon, BM, ms 0864). Deux boulets de pierre sont conservés dans le village. Des sarcophages en pierre vides y furent aussi découverts (BSHAP, 1965, p. 39).

38. Une miniature, extraite d'une édition de Froissart (étudiée par A. Marsan en 1865, en ligne), conservée à la Bibliothèque municipale de Besançon, montre, par erreur, deux bouches à feu (BSHAP, 1979, p. 103 et 177).

39. CHAREYRON, 1996.

40. Deux gros boulets de pierre sont conservés au village, près d'un puits.

41. DESSALES, 1883.

42. Un dessin représente la scène et fait intervenir par erreur une sorte de mortier sur affût. J.-J. Escande (1957, p. 139), suivant Dessales (1883, t. 2, p. 210) enjolive la tradition : « Le comte de Périgord alla à cheval, caracolant autour des remparts, se moquer des assiégés. »

Bien que cette anecdote du retour à l'expéditeur du message soit rapportée par le chroniqueur Jean Froissart, les historiens modernes la tiennent pour une légende incertaine⁴³.



Fig. 8. Le siège d'Auberoche par les Français. L'envoyé des assiégés, capturé au passage, leur est renvoyé par une machine de guerre (et non par un mortier, comme ici) (Chroniques de Froissart).

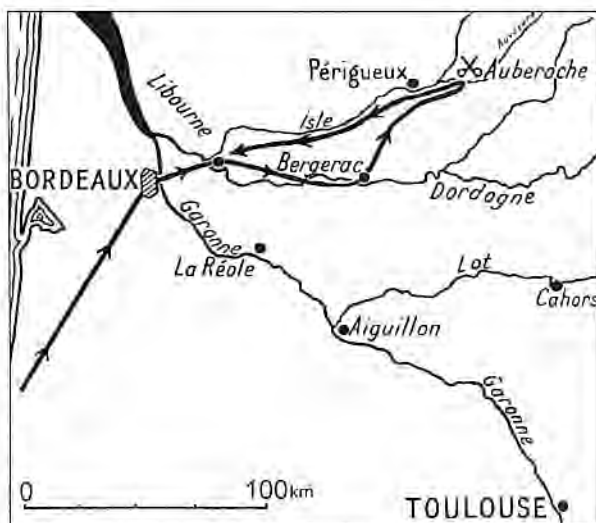


Fig. 9. La première campagne du comte de Derby. Durant l'été et l'automne de 1345, il prend Bergerac et écrase les Français à Auberoche (d'après BURNE, 1999).

Acte III : Le comte de Derby attaque, prompt comme la foudre

Tout finit bientôt par se savoir. Averti par un espion, selon Froissart, ou par des pèlerins, selon Bertrand, le comte de Derby fait armer tout ce qu'il a de gens d'armes et d'archers⁴⁴. Il écrit à Lawrence Hastings, premier comte de Pembroke (1319-1348)⁴⁵ ; il va lever le siège d'Auberoche, sinon il perdra tout. Il mande toutes les garnisons autour de lui. C'est sa première campagne⁴⁶ (fig. 9).

43. BURNE, 1999, p. 105. Cet épisode a été supprimé dans la rédaction d'Amiens de Froissart (la deuxième), p. 284-285 (LUCE, 1870).

44. Est-il encore à Bordeaux ou plutôt à Libourne (BURNE, 1999) ? On ne sait, répond Bertrand, qui le voit plutôt opérer « aux confins du Limousin et du Quercy » (BERTRANDY, 1870, p. 100).

45. Le tout jeune Lawrence Hastings (1319-1348), d'origine normande, vient d'être fait premier comte de Pembroke (octobre 1339) (MILLER et al., 2010).

46. D'après la *Chronique de Bazas*, deux des fils de Bernard Ez V, sire d'Albret, l'accompagnèrent à Auberoche (MARQUETTE, 2010, p. 273 et 275). Le sire d'Albret, ses fils et ses neveux, tirèrent profits des expéditions de Derby puis du Prince Noir (*ibid.*, p. 478).

À Libourne, Derby attend en vain le comte de Pembroke, jusqu'au lendemain à midi. Il est très en colère en pensant au danger qui menace les gens d'Auberoche. Quand il voit que Pembroke ne vient pas, sans nouvelles de lui, il part avec seulement 300 hommes d'armes et 600 archers et chevauche « tout souef⁴⁷ » vers Auberoche. Au total, il va opposer un millier d'hommes aux 7 000 à 10 000 Français⁴⁸.

Avec Gautier de Mauny et le comte de Kenfort, il chevauche « couvertement que de nuit, que de jour ». Sans se faire remarquer⁴⁹, il s'en vient butter dans un bois assez près de l'ost des Français. Froissart situe ce lieu « à deux petites lieues d'Auberoche⁵⁰ » ; Burne le place plus logiquement à environ 2 kilomètres au sud-sud-ouest du château⁵¹. C'est là que les Anglais installent leur bivouac en grand secret. Le repas du matin est pris silencieusement. Dans son camp de la plaine, l'armée française ne sait pas qu'elle est épiée et en grand danger (fig. 10).

Derby veut frapper « prompt comme la foudre ». Il renonce à attendre plus longtemps Pembroke, car il risque de se voir encercler et couper sa retraite vers le sud-ouest par trois armées françaises : 1 - une armée se concentre à Cahors et Gourdon sous le duc Pierre de Bourbon⁵² ; 2 - une deuxième vient du nord sous les ordres du duc de Normandie⁵³ ; 3 - la troisième est l'armée du comte de l'Isle-Jourdain qui assiège Auberoche⁵⁴ (fig. 11a et 11b). Derby doit donc rapidement écraser cette dernière, sauver la garnison d'Auberoche et se retirer.

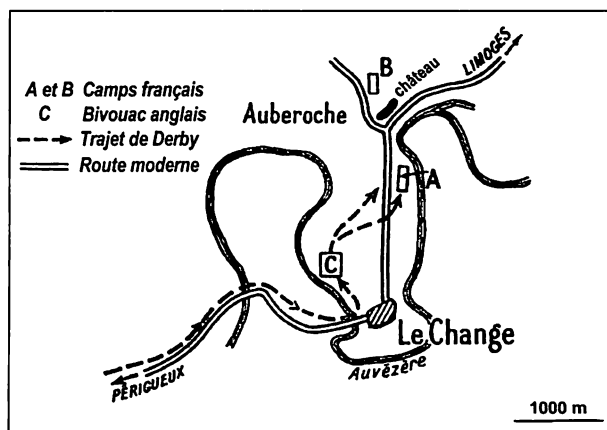


Fig. 10. Le comte de Derby approche d'Auberoche. A et B : camps français. C : bivouac des Anglais. En tirets, leur trajet (d'après BURNE, 1999).

47. Tout tranquillement.

48. DEVRIES, 1996 ; BURNE, 1999.

49. BURNE, 1999.

50. Peut-être dans les Grands Bois, entre Isle et Auvézère, voire au nord de la forêt Barade, ce qui paraît un peu loin d'Auberoche.

51. Sur la colline située dans le méandre du Change, à 1 500 m du château et à la même altitude (125-150 m), en rive droite de l'Auvézère et en aval du Change. C'est là que passent aujourd'hui le GR36 et la petite route des Vignobles, joignant Le Change à Lauterie (IGN n° 1934 E).

52. Pierre, duc de Bourbon depuis 1342, a combattu avec le duc de Normandie dans la guerre de Succession de Bretagne ou Guerre des deux Jeanne, déclenchée en 1341 à la mort du duc Jean III. Il vient d'être nommé lieutenant du roi en Languedoc. Il sera blessé à Crécy et tué à Poitiers (1356), en faisant un rempart de son corps pour protéger le roi. Il est le beau-père de Charles V et le grand-père de Charles VI (MILLER et al., 2010).

53. Le fils de Philippe VI, futur Jean II le Bon. On le dit parfois cantonné à « dix lieues du champ de bataille » (MARY-LAFON, 1845). Cette proximité étonne un peu.

54. MAUBOURGUET, 1926, p. 286.



Fig. 11a et 11b. Le duc de Bourbon et le duc de Normandie. Le duc de Normandie deviendra Jean II le Bon en 1350. Il sera battu à Poitiers (DR).

Pembroke constituera « une réserve assurée, également utile, selon le sort des armes, à protéger la retraite ou poursuivre la victoire ⁵⁵ ».

En vue des Français

Quelle année et quel jour sommes-nous ?

Relisons Froissart : « Cette bataille fut l'an 1344, le 26^e jour du mois d'août. » La veille de la Saint Laurent 1344, précise le chanoine Tarde, soit le 9 août 1344. En fait, c'est 1345 qu'il faut lire car le comte de Derby n'a débarqué en Guyenne qu'au début de l'été 1345 et Bergerac a été prise le 24 août de cette année-là.

La *Petite chronique de Guyenne* ⁵⁶ indique que « l'an MCCCXLV. fo la batalha dabant Albarocha en Peyregore, lo jor de sent Seurin, per lo conte Darvi qui gasanheth lo camp ⁵⁷ ». Saint Seurin ou Séverin d'Aquitaine, évêque de Cologne puis de Bordeaux au V^e siècle, a trois jours de fête : 21, 23 et 29 octobre. La date du 21 octobre est en accord avec la *Nuova Cronica* de Giovanni

55. BERTRANDY, 1870, p. 104.

56. X., 1886, Chronique anonyme insérée en tête des *Coutumes de Bordeaux, Bergerac et Bazadais*.

57. Ce que confirme Aymeric de Peyrac, abbé de Moissac (de 1371 à 1403), dans sa *Chronique* : *Eo tempore, Gallicorum et Anglicorum fuit factum bellum campale un Albarupe diocesis Petracoricensis* (cité par BERTRANDY, 1870).

Villani, homme politique et chroniqueur florentin⁵⁸ : « *Una mattina al punto del giorno, di XXI d'ottobre del detto anno, ove fu aspra e dura battaglia e grande uccisione dell'una parte e dell'altra.* »⁵⁹ » Tous les auteurs, suivant Bertrand, ont accepté cette date du 21 octobre 1345⁶⁰.

L'armée anglaise, aux ordres de Derby, avance durant la nuit, traversant au passage par deux fois le méandre de la peu profonde Auvézère, en aval d'Auberoche⁶¹. Au matin, les Anglais sont cachés derrière la colline boisée donnant au nord-est sur le camp français, à quelque 500 mètres de là⁶². Ils bivouaquent en tapinois. Le comte de Pembroke n'a toujours pas rejoint⁶³.

À l'heure des vêpres et le soleil commençant à baisser, Derby, « *one of the best warriors in the world* »⁶⁴, demande conseil à Gautier de Mauny : « Vergogne et blâme nous serait trop grand de retourner sans rien faire [...], répond celui-ci. Frappons soudainement en l'ost de ces Français. Nous leur porterons grand dommage [...]. Ils ne savent rien de notre venue » (Froissart).

Pour le colonel Burne⁶⁵, Auberoche rappelle Château-Gaillard (Les Andelys, Seine-Maritime), à bien des égards⁶⁶. En sous-bois, le comte de Derby effectue une reconnaissance discrète des positions françaises. Du haut de la colline, il observe les tentes et les pavillons, les mouvements des soldats. Le camp de l'armée française est divisé en deux : la majorité des soldats campe dans la plaine, près de la rivière, entre le château et le village ; un petit détachement prend position au nord du plateau, dominant la forteresse⁶⁷ (fig. 12). Tiens, tiens ! Le comte remarque les fumées des feux de camp : les Français se préparent à souper.

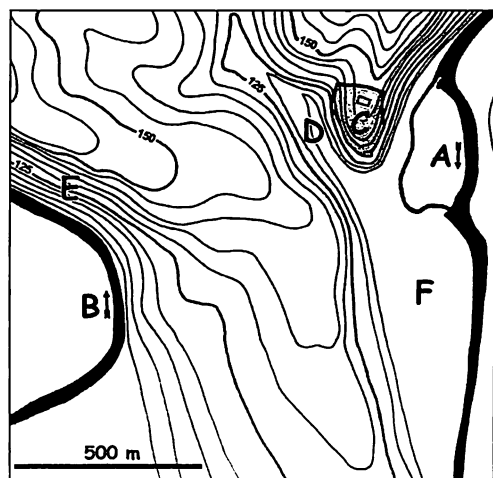


Fig. 12. Le relief du site d'Auberoche. A et B - L'Auvézère enserrant le massif calcaire d'Auberoche ; C - Le massif de la forteresse, haut de 125-150 m ; D - Vallée sèche ; E - Colline boisée ; F - Plaine de l'Auvézère (d'après la carte IGN au 1/25 000).

58. Il meurt de la peste en 1348. Son frère puis son fils poursuivent la rédaction de sa chronique jusqu'en 1364.

59. « Un matin, au lever du jour, disons, vingt-et-unième octobre de cette année, où ce fut une rude et difficile bataille et un grand carnage de part et d'autre ».

60. Par confusion avec Montravail, une seule fois, le colonel A. H. Burne situe Auberoche en juin 1345 (BURNÉ, 1999, p. 219 et CLEMENS, 1987).

61. BURNÉ, 1999.

62. Probablement près du lieudit Gros-Jean.

63. MILLER *et al.*, 2010.

64. ROGERS, 2004.

65. BURNÉ, 1999, p. 106.

66. Château-Gaillard subit plusieurs sièges pendant la guerre de Cent Ans et un pendant les guerres de Religion.

67. Vers le lieudit Soupetard, pour prévenir une sortie des assiégés en ce point.

La bataille sous Auberoche

Derby décide de lancer un triple assaut⁶⁸ : 1 - la cavalerie chargera dans la plaine au sud ; 2 - l'infanterie suivra, pour attaquer les arrières français ; 3 - les archers franchiront la colline boisée et, une fois parvenus à la lisière des arbres, décocheront leurs flèches sur les positions françaises en contrebas⁶⁹ (fig. 13).

Selon Froissart, les Anglais ne sont que mille contre dix mille. Ils s'arment silencieusement et resserrent les sangles de leurs chevaux. Chacun se rend sans bruit à son poste. Au signal, d'un coup, les chevaliers piquent des deux, visière rabattue et lance basse, en criant « Saint Georges ! » ou encore « Derby ! Guyenne !⁷⁰ ». Les piétons s'élancent, les archers bandent leur arc. « *Fire and movement...* » : charge de la cavalerie, volées de flèches, assaut des hommes d'armes... « Ravageant comme un torrent débordé tout ce qui s'oppose à sa furie⁷¹ », les Anglais bousculent l'ost des Français sans défense.

« *The timing of the English attack was perfect [...], trumpets blaring and banners unfurled⁷²* ». Les Français sont « moult effrayés et ébahis » quand ils entendent crier : « *Alarme ! Tray ! Tray ! Vechy les Englès !* » Chevaliers et hommes d'armes sont en train de souper, de jouer aux dés, de dormir ou de s'ébattre. C'est aussitôt une grande confusion, « comme lorsqu'une pierre est soulevée au-dessus d'un nid de fourmis⁷³ ».

Selon Dessalles⁷⁴, « ils essayèrent de se rallier et d'organiser la résistance ; mais, à mesure qu'ils cherchaient à se mettre en ordre, les assaillants les abordaient, blessaient les uns, tuaient les autres, et faisaient de nombreux

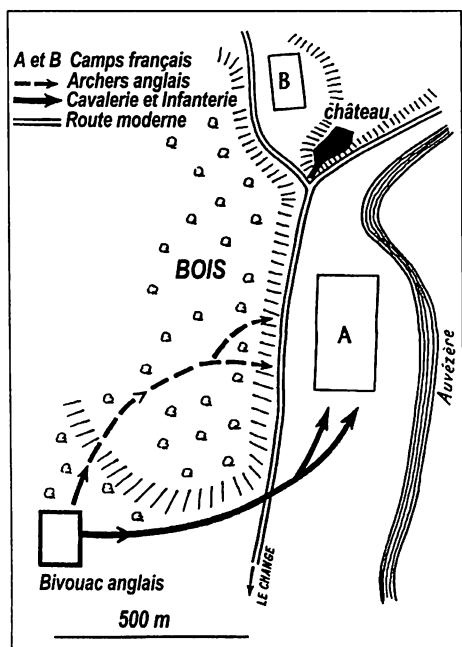


Fig. 13. La bataille d'Auberoche. A et B : camps français. En tirets : trajet des archers. En trait plein : charge des chevaliers et des hommes d'armes (d'après BURNE, 1999).

68. Dans sa première édition, Froissart attribue cette décision à Gautier de Mauny (BURNE, 1999).
 69. XX., s. d.
 70. BURNE, 1999.
 71. DUPUY, 1629, p. 112.
 72. DEVRIES, 1996.
 73. BURNE, 1999.
 74. DESSALLES, 1883.

prisonniers. Aussi la déroute fut-elle bientôt complète parmi eux » (fig. 14).

Les archers et les coutilliers entrent dans la mêlée et, au fil de l'épée, achèvent les blessés et blessent leurs montures. Dans le fracas des armes, les cris des hommes et les hennissements des chevaux, aucun Français n'a eu le temps de saisir son épée, coiffer son casque, revêtir son armure, seller son lourd cheval et l'enfourcher⁷⁵. Tous tentent de se carapater en laissant tout leur campement derrière eux, sans savoir où aller se réfugier. Les Anglais les attaquent, les abattent ou les capturent. La surprise est totale et ceux qui tentent de se défendre reçoivent « trop grand dommage ».

« [Le détachement du nord], qui n'était pas attaqué, s'arma aussitôt, se mit en bataille : il était trop tard⁷⁶ ». Ce que voyant, depuis leur nid d'aigle, Franck de Halle et les chevaliers de la garnison du château s'arment, sautent à cheval et viennent « à la desconfiture » (Froissart). « L'entrée en ligne de la garnison redoubla l'ardeur des Anglais qui fondirent sur eux, les dispersèrent comme les autres, tuant ou blessant tout ce qui restait et faisant au moins autant de prisonniers que la première fois.⁷⁷ »

Bref, c'est « *the last straw*⁷⁸ ».

Une vraie déconfiture : 200 prisonniers, 3 000 morts

Malheur ! Une grande déconfiture... Ce fut, soupire le chanoine Jean Tarde, une « défaite très honteuse et dommageable au parti français, lesquels apprirent là à ne jamais mépriser l'ennemi si loin qu'il soit ». C'était, au reste, plus une ruée, une attaque par surprise qu'un combat, une vraie bataille opposant des adversaires...

Tel est pris qui croyait prendre... Toute la fine fleur de la chevalerie du sud de la France est tuée, blessée ou capturée⁷⁹, laissant derrière elle une grande quantité d'approvisionnement et de butin⁸⁰.



Fig. 14. Les Anglais surprennent un camp français, comme à Auberoche le 21 octobre 1345. Miniature représentant la bataille de La Roche-Derrien en 1347 (Chroniques de Froissart).

75. DEVRIES, 1996.

76. C'était les vicomtes de Caraman, Villemur, Bruniquel et Roger de Comminges. DESSALLES, 1883.

77. DESSALLES, 1883.

78. La dernière paille, soit la goutte d'eau qui fait déborder le vase... BURNE, 1999.

79. BURNE, 1999.

80. SUMPTION, 1990.

Là sont capturés, d'après Froissart, Louis de Poitiers, comte de Valentinois⁸¹, les comtes de l'Isle, de Caraman, de Périgord⁸², messire Charles de Poitiers, Hugues des Baux, et plus de 22 comtes, vicomtes et barons, et bien 150 chevaliers⁸³. Il y a plus de 3 000 morts⁸⁴.

La nouvelle de la victoire anglaise parviendra à Londres vers le 30 novembre⁸⁵.

Auberoche est la première victoire tactique des archers gallois contre la lourde chevalerie française : un prélude de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Les rançons des nobles capturés constitueront une fortune pour les soldats de l'armée de Derby aussi bien que pour Derby lui-même : au moins 67 000 livres⁸⁶, 50 à 60 000 livres selon Villani et Froissart, soit 5 000 pour un comte, 1 500 pour un vicomte, 500 pour un banneret, 200 pour un chevalier (dont plus de 200 furent capturés)⁸⁷ (fig. 15).

Le récit de cette bataille, se résumant en une approche de nuit suivie de l'attaque par surprise d'un ennemi sans défense, ne surprend pas les spécialistes et la chronique de Froissart leur paraît très convaincante : « *Derby made a surprise attack of the French siege camp after a cover night approach. Alfred A. Burne has convincingly argued that the detailed treatment of this battle in Froissart is quite accurate [...], based on the topography*⁸⁸ ».

81. En fait, Louis de Poitiers, comte de Valentinois, fut tué dans la bataille ou, pour certains, mourut très vite de ses blessures (CHEVALIER, 1807, p. 328).

82. Si le comte Roger-Bernard fut pris, il ne le fut pas longtemps puisqu'en novembre 1345, peu de semaines après la défaite, il louait ses services au duc de Normandie (BERTRANDY, 1870, p. 122).

83. Avesbury décompte comme prisonniers trois comtes (dont, par erreur, Louis de Poitiers, mort), sept vicomtes, trois barons, quatorze bannerets, et un grand nombre de chevaliers. Selon Vaissète, Bertrand, de Gérard et Escande, voici la liste des prisonniers les plus connus : Aymar de Poitiers, fils du comte de Valentinois, Aymery, vicomte de Narbonne, Aymeri IV, vicomte de Lautrec et seigneur d'Ambres, Arnaud Duèze, vicomte de Caraman, le vicomte de Bruniquel, Arnaud de La Vie, vicomte de Villemur, le vicomte de Talard, Roger de Comminges, chevalier, seigneur de Clermont-Soubiran, Guillaume de Peyrepertuse, seigneur de Cucugnan, Bernard Bernardi, damoiseau de Sébazan, porte-enseigne du vicomte de Narbonne (il mourut de ses blessures), les sénéchaux de Quercy et de Rouergue, le sire de La Barde, Philippe et Renaud de Dyon, Bertrand des Prez, chevalier baronnet, seigneur de Montpezat, Géraud des Prez, Jean de La Porte, chevalier, seigneur de La Porte à Jumilhac, Guillaume Cornilhan, Hauteœur de Poitiers, écuyer, sire de Chalençon (frère d'Aymar selon de Gérard), le sire de Duras (tué selon Escande et Mary-Lafon) et de nombreux autres chevaliers (VAISSETE, 1742 ; BERTRANDY, 1870 ; GÉRARD, 1870 ; ESCANDE, 1957). B. de l'Isle-Jourdain est blessé (DESSALES, 1883, t. 2, p. 212, note 1) ; il mourra en 1349.

84. Un triste bilan assez analogue à celui de Poitiers, onze ans plus tard, en 1356 : 2 500 tués ou blessés, 2 000 prisonniers dont le roi Jean II, 17 grands seigneurs (dont 5 princes de son sang), 13 comtes, 5 vicomtes et plus de 100 chevaliers (MILLER *et al.*, 2010). Rançon du roi : 3 millions d'écus d'or (12 t.).

85. VILLEPELET, 1915. D'après MURIMUTH, 1889, p. 189-190. Ce texte a été écrit peu d'années après la bataille (BURNÉ, 1999).

86. SUMPTION, 1990.

87. ROGERS, 2004. L'écu d'or à la chaise de Philippe VI de Valois, pièce d'or émise à la valeur d'une livre tournois entre 1337 et 1348, pesait 4,5 g d'or pur (il fut dévalué ensuite). 60 000 livres pèsent donc 270 kg d'or. Compte tenu du cours actuel de l'or (43 euros environ le gramme), 60 000 livres équivaldraient à 60 000 x 4,5 x 43 = 11 610 000 euros. Soit 12 millions d'euros. On sait toutefois la difficulté d'obtenir des équivalences entre monnaies anciennes et modernes. Aujourd'hui, le cours numismatique d'un tel écu est de plus de 1 500 euros.

88. ROGERS, 2004.

Toujours selon Froissart, après cette « desconfiture », Derby, Mauny et leur suite se retrouvent tout heureux dans le camp des Français, interrogent leurs prisonniers et y passent la nuit.

Le lendemain, ils montent au château d'Auberoche, s'y rafraîchissent, y prennent le repas et voient alors arriver Pembroke avec 300 lances, tout courroucé qu'on ne l'ait pas attendu. C'est un peu le Grouchy de cette affaire. Derby, tout en riant, l'apaise : « *You arrived just in time to help us finish off the venison !*⁸⁹ ».

Les prisonniers sont traités avec une grande courtoisie. Le magnanime vainqueur leur fait servir un repas splendide dans le château. Son cousin le Prince Noir fera de même après la défaite de Poitiers.

Chacun regagne sa garnison. Les prisonniers sont escortés jusqu'à Bordeaux⁹⁰. Derby et Mauny s'en retournent eux aussi là-bas, non sans avoir pillé et brûlé Monsac⁹¹. Ils se reposeront, puis se donneront du bon temps durant l'hiver suivant (Froissart).

Et se perdit tout le pays...

« Et se perdit depuis tout le pays, car il fut trop affaibli », conclut Froissart. Le désastre d'Auberoche permet aux Anglais d'étendre leur domination sur la région. Elle va durer cent ans. Auberoche en a été le « lever de rideau⁹² ». Après Auberoche, les Français sont privés de centaines de défenseurs et doivent payer des rançons exorbitantes. Les désertions se multiplient et les populations sont démoralisées⁹³.

Les Anglais voient affluer argent et recrues et le comte de Derby continue ses exploits en Guyenne. Tout le duché va tomber bientôt sous son autorité : « Quand Pâques arriva et que les arbres commencèrent à fleurir, Derby chevaucha vers La Réole, avec 120 lances, 150 archers et mille piétons... » (Froissart).

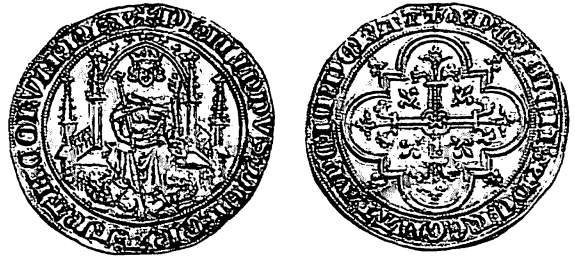


Fig. 15. L'écu d'or à la chaise.
Cette monnaie de Philippe VI de Valois fut
frappée à l'époque de la bataille d'Auberoche.
Les rançons des prisonniers
furent considérables.

89. BURNE, 1999.

90. BURNE, 1999. Pour Dessales, « Derby les relâcha sur parole et partit le lendemain à Bordeaux » (DESSALES, 1883, t. 2, p. 212-213, note 1).

91. BSHAP, 1915, p. 71, d'après MURIMUTH, 1889.

92. BURNE, 1999, p. 113 et 219.

93. BERTRANDY, 1870.



Fig. 16. La bataille de Crécy (26 août 1346). Dix mois après Auberoche, elle confirme la suprématie des archers anglais (ici à droite) et révèle la puissance de l'artillerie. Philippe VI est bien l'infortuné roi de France (Chroniques de Froissart).

« Cette victoire, qui coupait les communications entre le duc de Normandie et le duc de Bourbon, et obligeait les Français à lever le siège de Montcuq, permit aux Anglais de piller à loisir le Périgord et les régions voisines. Ils ne tardèrent pas à occuper Monségur [Gironde], La Réole, Montpezat et Aiguillon (novembre-décembre 1345), Villefranche-du-Périgord tomba, à la fin de 1345, aux mains des hommes de Derby : tel fut probablement le sort de Belvès. Le Quercy lui-même ne resta pas à l'abri des incursions anglaises⁹⁴ ».

Un malheur n'arrive jamais seul... Voici bientôt, trois ans après Auberoche, les ravages de la peste, venue d'Asie *via* Marseille. Cette

Peste noire est mortelle quand « les taches noires ou livides apparaissent sur les bras, sur les cuisses », trois jours avant l'issue fatale, comme le décrit bien le *Décameron* de Boccace. Elle va tuer Derby, duc de Lancastre, en 1361⁹⁵.

Les années qui suivent vont être marquées, comme on sait, par la chevauchée d'Édouard III et la défaite à Crécy en Ponthieu de l'infortuné roi de France Philippe VI (26 août 1346) (fig. 16). Puis ce sera la défaite de Poitiers (19 septembre 1356), où Jean II le Bon est fait prisonnier par le Prince Noir, fils d'Édouard III. Cette première phase de la guerre est conclue par le désastreux traité de Brétigny (1360), qui abandonne tout le quart sud-ouest de la France et Calais à l'Angleterre.

Viendront ensuite les reconquêtes de Du Guesclin sous Charles V (sauf Calais et la Guyenne). Puis, à nouveau, des revers cinglants : Azincourt et le désastreux traité de Troyes, sous Charles VI le Fol, et la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Enfin voici Jeanne d'Arc à Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, la reconquête et le départ des Anglais après la victoire de Castillon en 1453.

94. MAUBOURGUE, 1926, p. 286.

95. Derby, duc de Lancastre depuis 1351, vice-régent du duché de Gascogne et du Poitou, était le seul duc anglais avec Édouard Plantagenêt, dit le Prince Noir, duc de Cornouailles (MILLER *et al.*, 2010). La peste tue 30 à 50% des populations. Dans la peste bubonique, avec la fièvre, les ganglions (bubons) apparaissent et s'ulcèrent volontiers. Un stade de plus, c'est la septicémie, avec une atteinte des principaux organes et une coagulation intra-vasculaire disséminée, causant des hématomes sous-cutanés (peste noire). La peste pulmonaire est plus rare et vite fatale.

Et Auberoche ?

Aujourd'hui, Auberoche, ce sont quelques pans de murs, des amas de moellons sous la mousse, de grands chênes dans la cour pentue du château et une petite chapelle romane à la pointe des rochers. Pourquoi cela ?

Après la bataille, le temps a passé... Auberoche est « rentré sous la domination du roi de France »⁹⁶. Les Anglais font une tentative pour reprendre la forteresse⁹⁷. En novembre 1346, le roi Philippe VI de Valois décide de la détacher de la vicomté de Limoges. Il vend, pour 24 000 florins d'or, la châtellenie d'Auberoche et la bastide vicomtale de Bonneval à Hélie de Talleyrand (1301-1364), le cardinal de Périgord⁹⁸ (fig. 17). Ce célèbre « faiseur de papes » est le fils de Hélie VII, comte de Périgord, et le frère du comte Roger-Bernard.

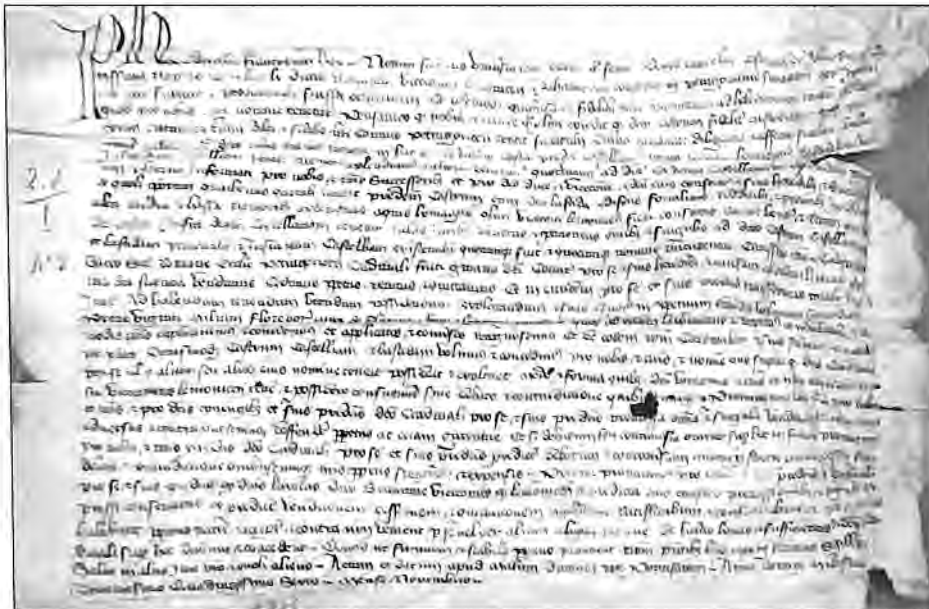


Fig. 17. Auberoche doit désormais rendre hommage au cardinal de Périgord. En novembre 1346, Philippe VI a détaché la châtellenie de la vicomté de Limoges et l'a vendue à Hélie de Talleyrand. Ce célèbre cardinal de Périgord la cédera à son neveu Archambaud V (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, site www.guyenne.fr).

96. DESSALES, 1883.

97. En 1419, la noblesse limousine leva des gens en raison du siège d'Auberoche par l'ennemi (Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques).

98. BRUGIERE, S. D. ; BERTRANDY, 1870, p. 105-107 et 112 ; FOURNIOUX, 1980. Voir http://www.guyenne.fr/archivesperigord/Pau/E691/E691_Auberoche_Piece1.htm



*Fig. 18a, 18b et 18c. La chapelle castrale Saint-Michel.
C'est le seul vestige après le démantèlement de la forteresse,
ordonné à la suite des méfaits d'Archambaud V et VI (clichés Delluc).*

Limousine depuis plus de trois siècles, Auberoche redevient périgordine. Le roi mande au sénéchal de Périgord de contraindre tous ceux qui possèdent des biens dans la châtellenie, d'en rendre hommage au cardinal, de la même manière qu'ils le rendaient ci-devant au vicomte de Limoges⁹⁹.

À son tour, le cardinal cède la châtellenie à son neveu Archambaud V. Puis elle revient au fils de ce dernier, Archambaud VI. Les pillages et les crimes de ces deux comtes de Périgord font trembler la région et menacent même Périgueux¹⁰⁰.

99. Voir http://www.guyenne.fr/archivesperigord/pau/E691/E691_Auberoche_Piece6.htm

100. Parmi les 65 principaux complices du comte, Jean Cotet, dit d'Auvergne, capitaine d'Auberoche, fit étouffer 23 paysans dans l'une des grottes de la falaise de l'Arsault près de Périgueux (BSHAP, 1925, p. 244-245 ; Spéleo-Dordogne, 1977, n°63-64, p. 62 et 65, avec plan). À une époque indéterminée, un lieutenant d'Auberoche aurait, dit-on, donné son nom à la tour Mataguerre où il aurait été longtemps enfermé (PFCOUT, 1890, p. 238).

Jean de Blois-Penthièvre, le « sire de Laigle », à l'issue d'un siège de deux ans, reprend Auberoche, où s'est enfermé Archambaud VI¹⁰¹. La municipalité de Périgueux fait démanteler le château, pierre par pierre, par 160 ouvriers en novembre 1430 et le reste des murailles au mois de février suivant¹⁰².

La chapelle castrale romane, ornée de peintures murales, est épargnée (fig. 18a, 18b et 18c)¹⁰³. Le château ne sera jamais reconstruit, la châtelainie sera démembrée¹⁰⁴. Et, peu à peu, on oubliera...

B. et G. D.¹⁰⁵

Bibliographie et sources

- Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau. En ligne grâce au site Guyenne : www.guyenne.fr/archivesperigord/pau/E691/E691_Auberoche.htm
- AVESBURY (R. d'), *Historia de mirabilibus gestis Edvardi III*, Oxford, Theatro Sheldoniano edition, 1620 (*De bello de Albaroche, ubi Galli vincuntur per Anglicos*, p. 122) et in : BERTRANDY, 1870, p. 104-105.
- BERTRANDY (M.), *Étude sur les Chroniques de Froissart. Guerres de Guienne, 1345-1346*, Bordeaux, impr. Lanefranque, 1870 (reprint en 2011, Lightning Source UK Ltd, Milton Keynes UK).
- BRUGIÈRE (H.), *L'Ancien et le nouveau Périgord*, ms, s. d. (autour de 1890), coll. SHAP (fonds J. Bouchereau).
- BURNE (A. H. It col.), *The Crécy war : a military history of the Hundred Years War from 1337 to the Peace of Bretigny, 1360*, Wordsworth Military Library, 1999 (première édition en 1955).
- CAILLAT (P.) et LABORIE (Y.), « Approche de l'alimentation carnée des occupants du castrum d'Auberoche (Dordogne), d'après les données de l'archéozoologie », *Archéologie du Midi médiéval*, tome XV-XVI, 1997-1998, p. 161-177. Plan du site de Ch. Martin et Y. Laborie.

101. Jean de Blois-Penthièvre est le frère d'Olivier, vicomte de Limoges (PIRAUD, 2000).

102. DESSALES, 1847, 1883.

103. Dédicée à un archange, comme souvent les sanctuaires construits sur les lieux élevés : saint Georges (G. Lavergne, BSHAP, 1947, p. 125-135), puis saint Michel depuis le classement MH de 1967 (GABORIT, 2002, p. 164, note 64). Les belles peintures murales (second quart du XIII^e siècle pour M. Gaborit), bien visibles encore au milieu du XIX^e siècle (DELLUC, 2001), puis délavées par les pluies faute de toiture, ont presque disparu 40 ans plus tard (BRUGIÈRE, s. d.).

104. Pour l'histoire d'Auberoche après 1345 et la chapelle Saint-Mathieu du bourg (attestée en 1324, peut-être contiguë à l'ouest du careyrou montant au château), voir DESSALES, 1847 et 1883 ; LASSAIGNE, 1974 ; et surtout l'enquête du parlement de Paris sur Jean de Blois-Penthièvre (PIRAUD, 2000). Avant la Révolution, la carte de P. de Belleyne n° 16, levée en 1767 par le géographe G. Fontaine et publiée après 1829, indique un château ruiné et une paroisse (sans croix au clocher) au sud du site castral ; la carte de Cassini de Thury montre la chapelle castrale et, à ses pieds, un hameau sans église.

105. UMR 7154 du CNRS. gilles.delluc@orange.fr. A. Bournazel a bien voulu relire notre texte et nous devons plusieurs corrections à sa connaissance de la guerre de Cent Ans. J. Lagrange, R. Costedoat et F. Michel nous ont également fourni de précieuses indications.

- CHAMPEVAL (J.-B.), « Carte féodale de la frontière du Périgord et du Bas Limousin », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1894, p. 249-284.
- CHARENTON (M.), *Le Change au pays d'Auvézère*, Périgueux, éd. Arka/M. Charenton, 2011.
- CHAREYRON (M.), *Jean le Bel, le maître de Froissart, l'imagier de la guerre de Cent Ans*, Bruxelles, éd. De Boeck Université, 1996.
- CHEVALIER (J.), *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois*, t. 1, Paris, éd. Picard, 1807.
- CLÉMENTS (J.), « La prise de Montravel en Périgord par les Anglais en 1345 », *Sarlat et le Périgord, actes du XXXIX^e congrès d'études régionales*, Sarlat, 26-27 avril 1987, Périgueux, éd. SHAP, 1987, p. 331-338.
- COCULA (A.-M.), *Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1999.
- COSTEDOAT (R.), « Bergerac au temps des "Angles" et des "Frances" », *BSHAP*, t. CXXXIII, 2006, p. 175-198.
- DELLUC (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne, 1845-1851*, Périgueux, éd. SHAP, 2001 (Auberoche, p. 138-141).
- DESSALES (L.), *Périgueux et les deux derniers comtes de Périgord ou Histoires des querelles de cette ville avec Archambaud V et VI*, Paris, éd. Dupont, 1847.
- DESSALES (L.), *Histoire du Périgord*, t. 2, Périgueux, éd. Delage et Joucla, 1883.
- DEVRIES (K.), *Infantry warfare in the early fourteenth century : discipline, tactics, technology*, Boydell, 1996.
- DUPUY (R. P.), *L'Estat de l'Eglise du Périgord depuis le christianisme*, Périgueux, éd. Dalvy, 1629.
- ESCANDE (J.-J.), *Histoire du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas et Féret, Paris, éd. Picard, 1957.
- FAVIER (J.), *La guerre de Cent Ans (1337-1453)*, Paris, éd. Marabout, 1980.
- FAYOLLE (G.), *Histoire du Périgord*, t. 1, Périgueux, éd. Fanlac, 1983.
- FOURNIOUX (B.), « Une bastide vicomtale en Périgord : Bonneval », *Annales du Midi*, 92, 1980, p. 133-150.
- FROISSART (J.), *Chroniques*, t. 17, p. 159-167, édition du baron Kervyn de Lettenhove, avec les variantes des divers manuscrits, éd. Verlag Osnabrück, 1870.
- GABORIT (M.), *Des Histoires et des couleurs. Peintures murales médiévales en Aquitaine*, Bordeaux, éd. Confluences, 2002.
- GARDELLES (J.), *Guyenne, Gascogne, Béarn, Pays basque. Dictionnaire des châteaux de France*, Paris, éd. Berger-Levrault, 1981.
- GARDELLES (J.), « Essai d'inventaire... », in : *Châteaux et Sociétés du XIV^e au XV^e siècle*, Périgueux, éd. Fanlac, 1986.
- GÉRARD (vicomte de), *Notes*, 1870, in : TARDE, 1887.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « Les crises et la reprise », in : *Histoire du Périgord*, Toulouse, éd. Privat, 1983, p. 131-154.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « Châteaux assiégés, exemples périgourdins de la guerre de Cent Ans », in : *La Vie de château*, Actes des Rencontres de Commarque, Le Bugue, 1992, p. 99-112.
- LABORIE (Y.), « État de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord », *Aquitania*, suppl. n° 4, colloque de Limoges 20-22 mai 1987, éd. Fédération Aquitania, 1990, p. 23-30.

- LABORIE (Y.), « Le Moyen Âge », in : *Histoire du Périgord*, sous la dir. de B. Lachaise, Périgueux, éd. Fanlac, 2000, p. 107-192.
- LABORIE (Y.), « Auberoche : un *castrum* périgourdin contemporain de l'an Mil », in : *Résidences aristocratiques du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e-XV^e siècles*, Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, *Archéologie du Midi médiéval* (Centre d'archéologie médiévale du Languedoc), suppl. n° 4, 2007, p. 167-193. Plan du site de Ch. Martin et Y. Laborie, reporté sur le plan cadastral dit napoléonien de 1835. Voir aussi [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_d%27Auberoche_\(Le_Change\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_d%27Auberoche_(Le_Change))
- LASSAIGNE (J. et J.-D.), « Les fresques de la chapelle d'Auberoche », in : *Le Périgord vu par Léo Drouyn*, Périgueux, éd. SHAP, 1974, p. 99-106.
- LEFÈVRE-PONTALIS (G.), *Petite chronique de guyenne jusqu'à l'an 1442*, Bibliothèque de l'École des chartes, n° 47, 1886, p. 53-79.
- LUCE (S.), *Notes*, 1870, in : FROISSART, 1870.
- LUCE (S.), *Chroniques*, publ. pour la Société de l'histoire de France par Siméon Luce, Paris, éd. Renouard, 1872.
- MARY-LAFON (M.), *Histoire politique religieuse et littéraire du Midi de la France...*, Paris, éd. Mellier, Lyon, éd. Guyot, 1845.
- MARQUETTE (J.-B.), *Les Albret. L'ascension d'un lignage gascon (XI^e siècle - 1360)*, Paris, éd. Diffusion De Boccard, 2010.
- MARTIN (H.), *Histoire de France*, tome V, Paris, éd. Furne, 1855.
- MAUBOURGUET (J.), *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, Cahors, impr. Coueslant, 1926.
- MILLER (F. P.), VANDOME (A. F.) & MCBREWSTER (J.), *Battle of Auberoche*, Betascript Publishing, 2010.
- MURIMUTH (A.), *Continuatio chronicarum Robertus de Avesbury de gestis mirabilibus regis Edwardi Tertii*, Londres, éd. Thomson, 1889. Suite de sa *Chronique*. Texte écrit peu d'années après Auberoche.
- PÉCOUT (T.), *Périgueux. Souvenirs historiques, biographiques et archéologiques*, Lille, 1890.
- PENAUD (G.), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1996.
- PENAUD (G.), *Histoire des diocèses du Périgord et des évêques de Périgueux et Sarlat*, Saint-Pierre-d'Eyraud, éd. Impressions, 2010.
- PIRAUD (C.-H.), « Les titres de Jean de Blois-Penthièvre au comté de Périgord », *BSHAP*, t. CXXVII, 2000, p. 321-362.
- RIBADIEU (H.), *Les campagnes du comte Derby en Guyenne au XIV^e siècle*, Paris, éd. Dentu, 1865 (ré-édition Pyrémone, 2006).
- ROCAL (G.) et Secret (J.), *Châteaux et manoirs...*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.
- ROGERS (C. J.), « The Bergerac campaign (1345) and the Generalship of Henry of Lancaster », in : *The Journal of medieval military history*, par B. S. Bachrach, C. J. Rogers et K. Devries, vol. 2, Boydell Press, 2004, p. 89-110.
- SADOUILLET-PERRIN (A.), *Sombres histoires du Périgord Noir*, Périgueux, éd. Fanlac, 1974 (Auberoche, p. 61-78).
- SECRET (J.), *Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières*, Paris, éd. Tallandier, 1966.
- SEWARD (D.), *Hundred Years of War : The English in France, 1337-1453*, Canada, éd. Penguin Books, 1999.

- SIMONDE DE SISMONDI (J.C.L.), *Histoire des Français*, tome X, Paris, éd. Treuttel et Würtz, 1828, p. 254-257.
- SUMPTION (J.), *The Hundred Years war*, vol. 1, *Trial by battle*, éd. Faber & Faber, 1990.
- TARDE (J.), *Les Chroniques de Jean Tarde* (début du XVII^e siècle), annotées par le vicomte de Gérard, Paris, éd. Oudin et Picard, 1887.
- TRICARD (J.), *Les campagnes limousines du XIV^e au XVI^e siècle : originalité et limites d'une reconstruction rurale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996. La châtel-
lenie d'Auberoche aurait perdu environ 40% de sa population du fait de la peste (note 34, p. 95).
- VIC (C. de), VAISSÈTE (J.-J.), *Histoire générale de Languedoc*, Paris, éd. Vincent, 1742, vol. 4, note XXI, p. 569-570 (ré-édition Paya, Toulouse, 1841).
- VILLANI (G.), *Nuova Cronica*, 1333-1348, livre 13, XLVII, Porta, Parma (1991) et en ligne.
- VILLEPELET (R.), « Le Périgord pendant la guerre de Cent Ans, d'après les archives du Vatican », *BSHAP*, t. XLII, 1915, p. 68-75.
- X., *Petite chronique de Guyenne jusqu'à l'an 1442*, chronique anonyme insérée en tête des *Coutumes de Bordeaux, Bergerac et Bazadais*, Bibliothèque de l'École des chartes, XLVII, 1886, 2 p.
- XX., *Battle of Auberoche*, Wikipedia, *the free encyclopedia*, en ligne, s. d.

PETIT PATRIMOINE RURAL

Les cabanes de vigne de la région de Brantôme



Fig. 1. La cabane de Peyrelevade à Brantôme.

La Pierre Angulaire
Maison des associations
12, cours Fénelon - 24000 Périgueux
<http://www.lapierreangulaire24.fr>
avec le concours du CAUE Dordogne
Catherine Schunck (d'après un
dossier réalisé par Jean Lapouze)

Avant l'arrivée du phylloxéra (entre 1873 et 1880 en France), la région de Brantôme était réputée pour son vignoble. En témoignent des lieux-dits aux noms évocateurs : Grandes Vignes, Le Cuvier, Vigneras, Vignauds, Clos du Prieur, Clos Bois... Quelques crus avaient une réputation régionale : Puy Marteau, La Garenne, La Borie Fricart, Le Chatenet, Valeuil, Les Granges (2 000 barriques !). En 1880, un discours du conseiller général du canton de Brantôme, Georges Bussière, évoquait ce passé prestigieux : « On trouve çà et là des regains réfractaires et de rares pampres chargés de fruits qui sont comme un lambeau de l'antique royauté vinicole du canton de Brantôme. »

On comptait alors près de 150 cabanes de vignes (fig. 2), ces abris qui permettaient aux cultivateurs de rester avec leurs bêtes pour la journée lorsqu'ils venaient, souvent de loin, pour cultiver leur parcelle de vigne.

Elles avaient été édifiées pour les abriter et il n'était pas rare qu'ils y passent une nuit. Il y en avait de toutes formes, mais le plus souvent un simple rectangle couvert. Dans les plus importantes, on trouvait dans un angle une petite cheminée (ou simplement une évacuation par le toit), et, à l'extérieur, une petite citerne et un trou maçonné pour préparer le sulfate (bouillie bordelaise : 3% de sulfate de cuivre 2% de chaux vive). Certaines étaient munies d'une porte, mais le plus souvent il n'y avait que 3 murs et un côté ouvert. Ces

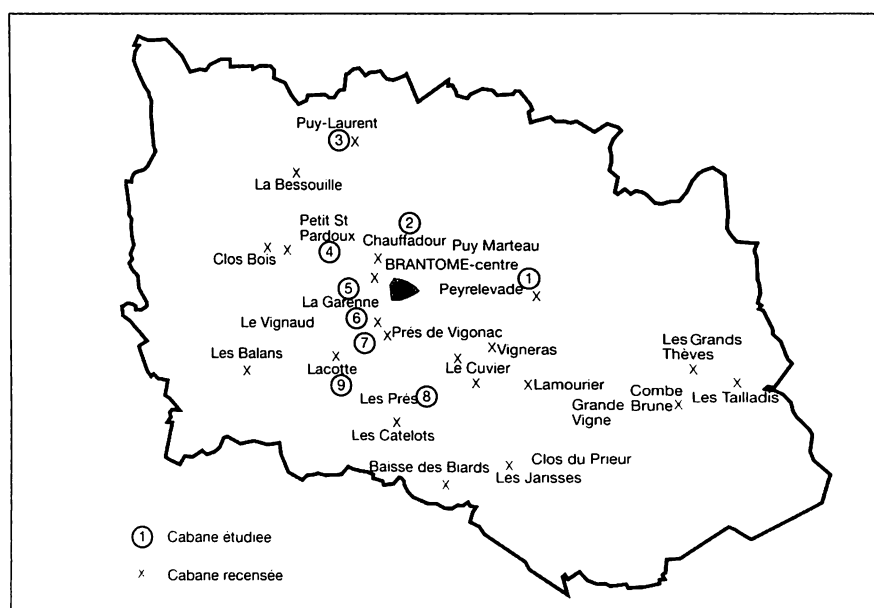


Fig. 2. Répartition des principales cabanes à Brantôme (d'après un croquis de Jean Lapouze).

cabanes modestes étaient bâties soit en pierres maçonnées, soit en blocs de pierre taillée provenant des carrières calcaires de la colline de Brantôme. Ces carrières, exploitées de tout temps, ont servi à la construction de la ville. À côté de ces constructions, on trouve de nombreuses cabanes en pierres sèches, également utilisées comme abri.

Les cabanes de Peyrelevade (fig. 1) et du Chauffadour (fig. 3) sont sans doute les plus représentatives des cabanes de vignes dans leur état originel : 3 murs, une ouverture (1,76 m) permettant l'entrée d'une petite charrette ou des animaux. Abri frustré, 3,28 x 3,28 m, 2,90 m de haut. La cabane du Chauffadour est la plus ancienne, elle est probablement antérieure au XVIII^e siècle.

D'autres cabanes laissent supposer des propriétaires plus aisés, comme celle de Puy-Laurent (fig. 4), de forme ronde, bâtie avec des murs de 70 cm d'épaisseur, avec à l'intérieur une cheminée : ou encore celle de La Garenne, maçonnée en pierres de taille, qui comporte plusieurs pièces, un étage, des ouvertures nombreuses, une belle corniche (carrière à proximité).

Ces cabanes de vignes figuraient, et figurent encore pour quelques-unes, sur le plan cadastral.

À côté de ces modestes édifices, il existait des chais sur les domaines importants : Les Granges de Valeuil (2 000 barriques), La Borie Fricart (1 000 barriques), château de Puy Marteau, Le Chatenet, château des Balans. Ce dernier fut bâti à partir de 1897 par Georges Durand-Ruel (1866-1931), marchand d'art à Paris, mécène des impressionnistes (et ami intime de Renoir) et conseiller municipal à Brantôme. Novateur, il fit fabriquer un pressoir gigantesque (17 barriques de vin foulé) avec couronne de serrage à 3 vitesses (tête de vis : 1/2 tonne) qui fut le « clou » de l'exposition de 1900. C'est dire l'importance du vignoble. Après sa mort, la vigne périclita, et le pressoir fut abandonné.



Fig. 3. La cabane du Chauffadour.



Fig. 4. La cabane de Puy-Laurent.

En 1940, le château fut transformé en sanatorium et M. Bouty y abrita de nombreux enfants juifs. Dans les années 1950, il devint une maison de repos.

Le phylloxéra apporta un coup d'arrêt à cette activité, mais, dans les années suivantes, les viticulteurs tentèrent de la faire repartir à l'aide de nouveaux cépages. Le comice agricole du canton fut créé en 1876. En 1881, on peut lire dans l'*Almanach du Comice* : « Il faut espérer que, par l'introduction de cépages américains, nous conserverons un produit qui fait la gloire des Brantômais et, qui, depuis l'exposition universelle, a acquis une grande réputation, non seulement en France, mais jusqu'au-delà des mers, comme l'attestent les nombreuses lettres reçues d'Angleterre et d'Amérique. [...] Des essais de plantation de cépages américains ont été faits dans notre canton par M. Marc Bussière. Les résultats, qu'a obtenu l'intelligent, habile et persévérant viticulteur de Puy Marteau, font espérer que les vignes françaises greffées sur cep américain, fourniront comme par le passé un rémunérateur et bon produit. »

En 1882, plusieurs membres du comice agricole de Brantôme furent présents au congrès phylloxérique de Bordeaux.

En 1887 au concours de greffage de *Riparia* d'un an, 18 candidats venaient du département, 25 de Brantôme ; les 10 premiers étaient primés, parmi ceux-ci M. Bussière, de Puy Marteau, avec 900 greffes prises sur 1900.

En 1892, on créa une pépinière de vignes dans le jardin du presbytère au Champ de Foires affermé 55 F par an.

Mais la guerre de 1914-1918 mit fin à tous ces efforts : le départ de la main d'œuvre masculine pour le front et l'hécatombe humaine qui s'ensuivit accélérèrent l'exode rural. La culture de la vigne fut abandonnée sauf pour la consommation personnelle des agriculteurs.

NOTES DE LECTURE

Mémorial des déportés du Périgord

Guy Penaud

éd. La Lauze, 2011, 446 p., 28 €

Notre collègue Guy Penaud, qui a déjà beaucoup travaillé sur la Résistance en Dordogne, poursuit ici sa recherche en s'appuyant sur la documentation et les ouvrages relatifs à la déportation. Préfacée par Norbert Pilmé, cette enquête systématique s'attache à retrouver la liste aussi complète que possible des personnes transférées dans les camps, qu'il s'agisse de personnes nées en Dordogne ou de celles qui y ont été arrêtées. Le résultat est impressionnant puisque l'auteur a établi près de 1 900 notices.

Cette somme permet de mesurer la vigueur de la persécution nazie, la cruauté de la répression menée par l'occupant et donc l'acharnement et le courage des résistants. Ces brèves et innombrables biographies qui vont des enfants juifs aux cadres supérieurs de la nation entrés en clandestinité témoignent de l'aveuglement et de la barbarie d'une idéologie. Elles constituent aussi un mémorial consacré aux martyrs et à l'abnégation des patriotes. Elles prouvent la prodigieuse diversité du recrutement des maquis et de leurs soutiens et elles laissent deviner l'horreur des conditions de détention de ces innocents et de ces héros.

Cet ouvrage, tableau complet d'un des aspects les plus sombres d'une époque, est aussi un hommage aux défenseurs de la liberté. Il a été récompensé par le prix Eugène Le Roy d'aide à l'édition. ■ G. F.



1914-1918. Un canton dans la tourmente. Saint-Aulaye

Frédéric Duhard

éd. chez l'auteur, 2010, 269 p., ill

L'auteur, qui nous a présenté ses recherches lors de notre réunion du 7 septembre 2011 (*BSHAP*, 2011, p. 484), nous propose un précieux travail de mémoire sur tous ceux qui, dans le canton de Saint-Aulaye, ont donné leur vie pour la France durant la première guerre mondiale. La première partie rappelle que, dès la guerre finie, chaque commune a voulu dresser un monument aux morts à la gloire de leurs chers disparus. ■ D. A.





Brantôme : histoire d'une cité. A town in history

Collectif

éd. Les Amis de Brantôme, 2011. 63 p., ill., 13 €

Œuvre collective des Amis de Brantôme, ce petit livre est un véritable guide qui retrace la naissance et l'évolution de la ville depuis la Préhistoire, avec une intéressante localisation des sites paléolithiques du vallon des Rebières et du dolmen de Peyrelevalade. Le Moyen Âge est présenté avec l'histoire et l'architecture du monastère, dominé par l'un des plus anciens clochers de France, au centre du bourg médiéval qui va s'épanouir aux XVII^e et XVIII^e siècles en une charmante cité serti par la Dronne. Si charmante qu'elle a reçu le surnom de Venise du Périgord. Un chapitre est consacré à l'époque contemporaine, en particulier aux années noires 1940-1945 et la tragédie du 26 et 27 mars 1944. Le guide s'achève par un répertoire des Brantômains célèbres, parmi lesquels sont présentés notamment Pierre de Bourdeille, alias Brantôme, l'homme politique Georges Bonnet, l'historien Georges Bussière, le peintre Robert Dessales-Quentin, l'anthropologue genevois Eugène Pittard, fouilleur des sites du vallon des Rebières. ■ B. et G. D.



Écrits. Récits

Pierre Fanlac

éd. Fanlac, 2011, 376 p., ill., 24 €

« Pierre Fanlac, imprimeur et éditeur "près la tour de Vésone", fut un écrivain. Un écrivain et un poète ». C'est ainsi que Gérard Fayolle salue la mémoire de Pierre Fanlac au début de sa belle préface. Vingt ans après sa mort, les éditions Fanlac nous présentent une édition soignée des œuvres de ce Périgourdin, qui avait une véritable passion pour l'écriture. Lui-même écrivait : « J'ai toujours rêvé de traduire le monde avec des mots et des images pour ceux qui ne veulent pas ou ne savent pas voir les spectacles inouïs que la vie quotidienne déroule à leurs yeux indifférents ». Avec Pierre Fanlac, nous retrouvons un Périgord riche de vie, bien ancré dans son histoire et ses paysages, mais aussi ouvert vers d'autres horizons sans lesquels l'avenir ne serait que nostalgie. ■ D. A.



« Somme, c'est César... », première reproduction, en fac-simile, de l'exemplaire des Commentaires de César annoté par Montaigne

publié par André Gallet

éd. Musée Condé/William Blake & Co, 2003. 698 p.

Les éditions William Blake & Co ont eu l'heureuse initiative de publier d'une manière particulièrement soignée les *Commentaires* de César annotés par Michel de Montaigne. Dans son introduction, André Gallet replace l'ouvrage dans son contexte et analyse avec finesse les observations de Montaigne, faites au fil de ses lectures. Cette édition est heureusement complétée d'une notice bibliographique de Francis Pottier-Sperry et d'une note historique d'Emmanuelle Toulet. ■ D. A.

Le Bugue

Annie-Paule et Christian Félix

éd. Alan Sutton, 2011, 128 p., ill., 19,90 €

Annie-Paule et Christian Félix, avec d'autres acteurs de la vie locale, nous font découvrir cette commune en images. Le Bugue se serait développé à partir d'une abbaye bénédictine vers l'an 1000. En 1319, le roi Philippe IV le Long décide que le marché aura lieu le mardi, ce qui se pratique encore de nos jours.

Les auteurs illustrent les Buguois des deux guerres ainsi que celles d'Indochine et d'Algérie dont certains ne revinrent pas. Des cartes postales émouvantes montrent les commerces, les classes enfantines et le « Bugue Athlétique Club ».

Un chapitre est réservé aux figures d'hier et d'aujourd'hui : Gérard Fayolle :

Jean Batailler, collectionneur de cartes postales, qu'il a prêtées pour illustrer ce livre ; Norbert Marty, accordéoniste, photographe, historien du Bugue a également prêté des documents : sans oublier, Jean Rey, né au Bugue en 1583, inventeur du thermomètre médical. D'autres, s'ils n'y sont pas nés, ont choisi d'y vivre, car ce qui caractérise la cité des bords de la Vézère, c'est son « art de vivre ». On le comprend car elle est environnée de châteaux (Saint-Chamassy, Campagne), de sites préhistoriques, sans oublier l'aquarium et le village du Bournat.

Ce livre bien illustré de cartes postales et de photographies est un remarquable témoignage du Bugue dans les temps anciens. ■ A. B.



Histoire de Périgueux

Collectif

éd. Fanlac, 2011, 336 p., ill., 35 €

Cette *Histoire de Périgueux* aurait ravi notre collègue l'historienne Arlette Higounet-Nadal à qui est dédié cet ouvrage. En effet, c'est une somme d'érudition rigoureuse,

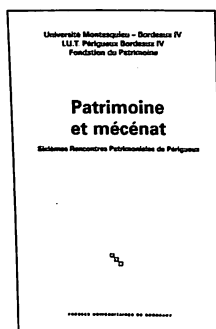
dirigée par A.-M. Cocula, avec la collaboration de spécialistes – M. Combet, J.-S. Eloi, J.-M. Geneste, M. Genty, C. Girardy-Caillat, M. Golfier, B. Lachaise, J.-B. Marquette – depuis les temps préhistoriques jusqu'au début du XXI^e siècle.

La présentation du site dans l'espace périgourdin, au bord de l'Isle, et les chapitres sur les origines, la période gallo-romaine, le Moyen Âge, la Renaissance, le XVII^e siècle, le XVIII^e siècle, la ville moderne, mettent en valeur, certes des lieux et des faits connus, mais en y incluant les derniers « apports de la recherche en sciences humaines [...] et des documents prospectés avec ténacité » dans tous les domaines.

La volonté des auteurs fut de mettre au cœur de l'histoire d'une ville moyenne, loin de la capitale, les habitants dans leur vie quotidienne soumise aux affres des divers bouleversements au cours des siècles et dans leur capacité à réagir et à bâtir leur avenir.

Glossaire, index de noms de personnes, repères chronologiques, bibliographie, tables des matières et nombreuses illustrations enrichissent cet ouvrage. Grâce à la conception graphique et à la présentation des éditions Fanlac, ce volume est non seulement un livre de l'histoire de Périgueux mais aussi un livre d'art. ■ J. R.





Patrimoine et mécénat. Sixièmes rencontres patrimoniales de Périgueux
Collectif

éd. Presses Universitaires de Bordeaux, 2011, 80 p., 15 €

Comme de coutume, les Actes des rencontres patrimoniales de Périgueux sont parus en un temps record et nous permettent de profiter des résultats des travaux de ce colloque au plus vite. Le choix d'étudier les relations entre le patrimoine et le mécénat n'est pas dû au hasard car, en période de crise, il est souvent utile de faire appel à la générosité des particuliers. Le chevalier romain Caius Maecenas avait donné l'exemple de l'encouragement des arts sous Auguste, son patronyme est à l'origine du mot qui désigne ce type de bienfait, et cette publication nous prouve que son exemple est encore suivi en nous donnant un vaste panorama de ses implications actuelles. Tous les domaines relevant du mécénat sont en effet inventoriés et détaillés avec minutie : son histoire est évoquée par D. Audrerie, son volet juridico-fiscal par D. Marchat, et l'un des organes par lesquels il s'exerce, la Fondation du patrimoine, est présentée par J.-L. Aucouturier. R. Paulin évoque le mécénat populaire, Fr. Costantini présente la part que l'Université tient dans ce cadre, et des exemples concrets, que donnent Th. MacDonald et M. Maitrepierre à propos de Hautefort ou É. de Royère pour le patrimoine de proximité complètent cette publication très pédagogique. A. Goreau-Ponceaud explore le champ de l'implication des particuliers vers le mécénat local et ouvre des voies vers la conception du mécénat comme vecteur d'identité et, finalement, de citoyenneté. Ce petit ouvrage remplit donc sa tâche en 80 pages qui se lisent aisément et nous informe de manière exhaustive sur les modes et implications d'un acte désintéressé qui permet à nos monuments de trouver une nouvelle jeunesse.

■ F. M.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fayolle, Dominique Audrerie, Brigitte et Gilles Delluc, Alain Blondin, Jeannine Rousset et François Michel.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- La sortie d'été aura lieu le samedi 23 juin 2012, dans la région de Port-Sainte-Foy. Le programme est en cours d'élaboration.

- Le thème choisi pour la 4^e livraison de notre *Bulletin* en 2012 est : la Presse. Les personnes désireuses d'y participer doivent envoyer leur manuscrit avant le 15 août 2012.

- Les travaux de restauration de la façade de notre immeuble sont terminés. Il reste bien sûr à en régler la facture. Vos dons sont toujours les bienvenus et la souscription demeure ouverte.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Jean-Pierre Bitard (escarmouth@wanadoo.fr) « a retrouvé dans les papiers de son grand-père, Fernand Bitard (qui était photographe à Périgueux, rue Maleville), un tirage reproduisant une photo d'un des premiers photographes périgourds, Richard. Ce Richard a cessé ses activités vers 1876 selon Thierry Boisvert dans son remarquable livre sur les photographes en Dordogne. J.-P. Bitard essaie de préciser la date de la photo (fig. 1) [qui représente le côté ouest des boulevards à Périgueux, à l'emplacement de ce qui va devenir le square Daumesnil]. Il dispose de peu d'éléments : présence de la pharmacie, qui appartenait, dans sa jeunesse à M. Cabirol, plantation très récente d'arbres, présence d'un bâtiment « en dur » sur l'espace entre les deux cours [Montaigne et Daumesnil], bâtiment dans l'angle supérieur gauche de la photo. Mais le plus extraordinaire, c'est le fantôme d'un timbre en bas à gauche : ce serait donc, de très loin, la plus ancienne carte postale de Dordogne (les plus anciennes connues jusqu'à maintenant, éditées par un Suisse, Kûntzli, datant de 1898). Quelqu'un peut-il en dire plus ? »



Fig. 1.

En comparant la photo Richard avec l'état actuel, on constate, de gauche à droite, que : l'immeuble occupé aujourd'hui par la banque BNP a été surélevé d'un étage ; la pharmacie occupe toujours le même emplacement, mais aujourd'hui l'immeuble comprend 3 étages, 3 fenêtres à chaque étage, un grand balcon au 2^e étage et des appuis de fenêtres en fer forgé pour les 2 autres niveaux ; les deux immeubles suivants sont inchangés ; l'immeuble suivant qui borde le carrefour avec la rue Gambetta a été transformé récemment. Celui qui lui fait face de l'autre côté du carrefour a été surélevé de deux étages. Le grand immeuble suivant est resté inchangé. Les arbres ont bien poussé sur le square Daumesnil. Les 4 arbres proches du giratoire de la place Général-de-Gaulle sont de beaux platanes. Pour faire place à la statue, deux arbres auraient été supprimés au centre : il reste 12 tilleuls, formant deux rangées de 3 de part et d'autre de la statue. Les plus gros de ces arbres mesurent environ 160 cm de diamètre, ce qui correspond assez bien à une plantation au début de la III^e République.

D'après Guy Penaud dans son *Dictionnaire de Périgueux*, le square a été ouvert « provisoirement » le 25 juin 1874, mais les aménagements autour de la statue semblent avoir été plusieurs fois modifiés (grilles, vasques). Depuis quelques mois, les trottoirs latéraux ont disparu pour faire place à des massifs. Sur la photo Richard, la statue de Daumesnil n'a pas encore été installée au centre du square. La construction dans l'alignement de la rue Gambetta pourrait, peut-être, correspondre à un aménagement provisoire de la statue. De toutes les façons, la photo paraît bien dater de la période de l'aménagement du square, c'est-à-dire vers 1874, période pendant laquelle Richard était encore en activité.

- M^{me} Catherine Laurent (catherine.laurent24@orange.fr) nous adresse une note sur les découvertes récentes concernant la période gallo-romaine à Boulazac. « Aujourd'hui bordé par la RN 221 (ancienne N89 de Lyon à Bordeaux), le vallon du Manoir est connu pour le passage de l'aqueduc gallo-



Fig. 2.



Fig. 4.



Fig. 3.



Fig. 5.

romain qui amenait l'eau depuis la source de Grand-Font jusqu'à Vesunna, pour alimenter les thermes. Ce vallon de direction SE/NO conflue avec l'Isle à moins de 2 km vers le nord. L'examen de l'occupation des sols révèle une implantation humaine de plus en plus lointaine dans le temps, au fur et à mesure que des fouilles archéologiques préventives à des travaux routiers et/ou des implantations industrielles sont réalisées. La période antique est attestée par des vestiges datant du 1^{er} siècle de notre ère en contre-bas de la source de Grand-Font sur la commune voisine de Saint-Laurent-sur-Manoire (diagnostics archéologiques INRAP 2009, Migeon Wandel, *Gallia*, 2011 ; *Bilan scientifique de la DRAC Aquitaine 2009*, éd. ministère de la Culture, p. 62). D'autres fouilles préventives, dirigées en 2011 par Christophe Bost, à l'intersection de l'avenue Émile-Zola (portion urbaine de la RN 89) et de l'avenue Henri-de-Cumond qui mène au « vieux » bourg de Boulazac, ont révélé une occupation antique gallo-romaine sans doute contemporaine de l'aqueduc de Grand-Font : fondations appartenant sans doute à un bâtiment agricole et vinicole. Deux cuves à vin étaient particulièrement visibles à la fin des fouilles. La première, de plan presque carré (environ 1,5 m sur 1,5 m), possède, comme la seconde cuve, un trou central qui permettait de la vider et de la nettoyer. L'enduit en ciment de tuileau, qui en assurait l'étanchéité, est bien visible. La finition était sans doute faite avec de la

laitance de chaux (fig. 2, cliché Laurent du 01/12/11). Les murs de la seconde cuve, de plan rectangulaire (environ 5 m sur 2,5 m) sont particulièrement épais (fig. 3, cliché Laurent du 01/12/11). Aujourd'hui le chantier de fouilles a été complètement remblayé. À quelques centaines de mètres de la fouille, à l'angle E d'une maison particulière (appartenant à la famille Taurisson depuis 1946), existe un vestige gallo-romain remarquable : un fût de colonne calcaire cylindrique (hauteur : 110 cm ; diamètre : 60 cm), orné de 20 cannelures verticales (fig. 4, cliché Laurent décembre 2011). Les propriétaires l'ont toujours vu à cet emplacement. Sans doute appartenait-il à une villa rustique gallo-romaine ou à des thermes locaux implantés sur un domaine où l'eau jaillit encore aujourd'hui à une température constante de 17°C (à rapprocher de la source mentionnée par l'abbé Brugière dans sa monographie de la paroisse de Boulazac). L'étymologie de Boulazac se rattache vraisemblablement à cette source, puisque *bullire* en latin veut dire bouillonner (de *bullā*, bulle d'eau). Après de longues périodes pluvieuses, lorsque le vallon très marécageux du Manoire est saturé d'eau, une résurgence bouillonnante et fumante en hiver se révèle au milieu d'un pré non loin de la maison Taurisson. En outre, une base de colonne a été exhumée par M. Taurisson tout près de sa maison, à l'occasion de travaux de jardinage (fig. 5, cliché Laurent, décembre 2011). »

- M. Jean-Marie Védrenne (jean-marie.vedrenne@orange.fr) nous envoie une photographie du château du Paluel, dont l'environnement a été entièrement débroussaillé depuis son récent changement de propriétaires (fig. 6).

- M. René Deuscher (Mestréguiral, 24480 Le Buisson) nous fait parvenir les photographies de deux bas-reliefs sculptés sur deux moellons contigus, à 8 m de hauteur, sur la face nord de l'église de Paunat, prises en octobre-novembre 2010 à un mètre de distance grâce à la présence d'un échafaudage. À droite, « deux rapaces face à face avalent les mains d'un christ en croix » (fig. 7), à gauche « deux colombes boivent dans une coupe posée sur son socle » (fig. 8). Ces sculptures ont réapparu grâce aux travaux de rajeunissement effectués sur ce monument roman, qui a fêté ses 1 000 ans en 1991. La face sud de l'église possède également deux pierres ouvragées qui mériteraient une étude plus approfondie.

- M. Jean-Jacques Gillot (jean-jacques.gillot@laposte.net) à la suite du compte rendu de sa communication sur les FNFL en juillet 2011 fournit deux précisions : 1 – Faure et les autres bérêts verts français étaient 177 et non 63, le 6 juin 1944 ; 2 – Tamarelle périt lors de l'attaque du croiseur *Hood*. J.-J. Gillot précise que l'on écrit désormais La Douze, et non plus Ladouze, comme on écrit Le Bugue.

DEMANDES

- M^{me} Evelyne Picot (evelyne.picot@gmail.com) recherche toute information sur un tableau (fig. 9) déposé à la mairie de Tourtoirac il y a



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.

plusieurs années : d'où vient-il ? Dans quelles circonstances a-t-il été déposé à la mairie ? Ce tableau mesure environ trois mètres sur deux. Il représente une allégorie de la guerre. Il a été classé en 2009 par M^{me} Muriel Mauriac de la DRAC de Bordeaux. Il ne figure pas sur la base Mémoire du ministère de la Culture.

- M. Serge Tardy (9, route des Colys, 24460 Château-l'Évêque) recherche des informations sur le contrat de mariage passé le 14 mars 1674 à Périgueux entre Léon de Foucaud de Blis et de La Renaudie et Anne Desvergnès, en particulier le nom du notaire.

INFORMATIONS

- La lettre trimestrielle du site « Guyenne », janvier 2012, est disponible : 1 - le premier index chronologique des documents présents sur le site est accessible ; 2 - la transcription des folios 149 à 178 du tome 33 du *Fonds Périgord* de la BNF, consacrés à l'abbaye de Boschaud, est terminée ; 3 - la restauration et le déchiffrement de la série E des archives de Pau (qui contient de nombreux documents relatifs au Périgord) continue.

- L'association *Hautefort, notre patrimoine* prépare l'édition du tome 5 de ses recueils de documents (parution prévue pour l'assemblée générale du printemps 2012), dont le thème est l'incendie du château d'Hautefort. Elle recherche des photographies de l'incendie et des travaux de reconstruction. Elle souhaite en outre recueillir des témoignages de personnes ayant vécu ce terrible incendie ou ayant participé à des manifestations en liaison avec cet événement.

Pour commémorer le centenaire de la première guerre mondiale, l'association *Hautefort, notre patrimoine* prépare aussi un travail de mémoire sur l'ensemble des communes du canton (brochure et exposition). Elle recherche toute sorte de documents (photos, lettres, diplômes, décorations, livrets militaires, journaux locaux, affiches) et les témoignages des descendants. S'adresser à M. Alain Ramos (alain.ramos@voila.fr).

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2012

Cotisation (sans envoi du Bulletin) 25 €

Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin) 47 €

Cotisation et abonnement au Bulletin 57 €

Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple 67 €

Abonnement au Bulletin sans cotisation (collectivités,
associations...) 62 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05 53 06 95 88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE RÉJOU - PÉRIGUEUX

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2012

● Conseil d'administration de la Société.....	3
● Assemblée générale : rapport moral 2011 (Brigitte Delluc)	5
● Assemblée générale : rapport financier 2011 (Marie-Rose Brout).....	9
● Compte rendu de la séance	
du 2 novembre 2011	13
du 7 décembre 2011	18
du 4 janvier 2012	22
● Projet de voyage de la SHAP. Autour des lieux périgordins de Rome.	
13-18 octobre 2012	31
● Programme de nos réunions. 2 ^e trimestre 2012.....	32
● Éditorial : Un nouveau mandat	33
● Élections du conseil d'administration. 1 ^{er} février 2012.....	34
● À propos de la soi-disant indivision de la seigneurie d'Hautefort entre	
Bertran de Born et son frère Constantin (Jean-Pierre Thuillat)	35
● Les échanges artistiques entre Périgord et Quercy à la	
Renaissance (1480-1630). Nouvelles perspectives (Mélania Lebeaux)	43
● Châteaux et manoirs en val de Dronne. Les signes des puissants.	
1 ^{re} partie (Line Becker)	65
● Dans notre iconothèque et dans l'histoire de France :	
Auberoche. Première vraie bataille de la guerre de Cent Ans	
(Brigitte et Gilles Delluc)	103
● Petit patrimoine rural : Les cabanes de vigne de la région de	
Brantôme (La Pierre Angulaire / Catherine Schunck).....	127
● Notes de lecture : Mémorial des déportés du Périgord (G. Penaud),	
1914-1918. Un canton dans la tourmente. Saint-Aulaye (F. Duhard),	
Brantôme : histoire d'une cité. A town in history (collectif), Écrits. Récits	
(P. Fanlac), « Somme, c'est César... » (M. de Montaigne, publié par	
A. Gallet), Le Bugue (A.-P. et C. Félix), Histoire de Périgueux (collectif),	
Patrimoine et mécénat. Sixièmes rencontres patrimoniales de	
Périgueux (collectif)	131
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	135

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Le siège d'Auberoche par les Français en octobre 1345, extrait des *Chroniques* de Froissart, conservées à la bibliothèque municipale de Besançon, cote ms 0864, f° 112 (d'après « cliché CNRS-IRHT, ©Bibliothèque municipale de Besançon »). Avec l'aimable autorisation de la bibliothèque municipale de Besançon.